

# LE JOURNAL DE L'EXPO

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES CÔTES-D'ARMOR



## Édito

L'écrit, dans notre société, est à ce point précieux qu'il figure au rang de **patrimoine**. Parmi la diversité de documents que recouvre le patrimoine écrit des bibliothèques, le livre ancien constitue un objet de collection et contribue à inscrire la lecture dans l'histoire des pratiques culturelles. Véritable **invitation à la découverte de l'imprimerie**, de la reliure, de l'histoire de l'érudition, il constitue, avec les gazettes manuscrites et les premiers journaux imprimés, un précieux témoignage de l'activité intellectuelle sous l'Ancien Régime et au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Présentée du 6 novembre 2015 au 29 avril 2016, l'exposition « **Une bibliothèque aux Archives. Livres et journaux anciens, patrimoine écrit des Côtes-d'Armor** » est l'occasion de valoriser un fonds patrimonial d'un millier d'ouvrages peu connus du grand public et des spécialistes. Créée à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, enrichie à la suite de la loi portant sur la séparation des Églises et de l'État (1905), la bibliothèque des Archives départementales a été organisée dans un premier temps par **Dauphin Tempier**, archiviste des Côtes-du-Nord de 1873 à 1910. L'achat, en 1923, d'ouvrages issus de la bibliothèque du comte de Kergariou, bibliophile de renom, membre fondateur de la Société archéologique des Côtes-du-Nord, a notamment permis d' étoffer ses collections.

Le livre *objet*, d'une part, et le livre *porteur de savoirs*, d'autre part, telle est en substance l'approche proposée à travers cette exposition destinée à appréhender **l'histoire du livre** et à découvrir, par bien des égards, des aspects de **la culture écrite** en Bretagne de la fin du XV<sup>e</sup> siècle au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

**Alain Cadec**

Président du Conseil Départemental des Côtes-d'Armor

*Alain Cadec*

## Sommaire

### INTRODUCTION : DU LIVRE MANUSCRIT AU LIVRE IMPRIMÉ

- P 2 Les manuscrits
- P 4 Les incunables

### LE LIVRE ANCIEN, OBJET D'ÉTUDE ET DE PATRIMOINE

- P 5 Un vocabulaire spécifique
- P 6 Les formats
- P 7 La reliure
- P 9 La reliure de luxe
- P 10 Les outils du relieur-doreur
- P 10 Les marques de provenance
- P 12 Les techniques de l'estampe
- P 13 Les ennemis du livre

### LE LIVRE, PORTEUR DE SAVOIRS

- P 15 Quelques imprimeurs célèbres...
- P 17 Les imprimeurs bretons
- P 19 Le livre défendu : la censure
- P 21 L'histoire de la Bretagne dans l'imprimerie ancienne
- P 26 Le chanoine Ruffelet (1725 – 1806)
- P 30 Luigi Odorici (1809 – 1882)
- P 33 La presse ancienne : de *La Gazette* à la presse départementale

# Dauphin Vespier



Introduction

## Du livre manuscrit au livre imprimé

*« Le livre est un assemblage portatif d'éléments présentant une surface plane sur lesquels un texte peut être écrit de façon durable ».*

(source : MUZERELLE, Denis, *Vocabulaire codicologique : répertoire méthodique des termes français relatifs aux manuscrits*, Paris, Éditions CEMI, 1985).

Si l'imprimerie a permis de diffuser en nombre des ouvrages et a, de ce fait, **marqué l'histoire de la pensée en Occident**, l'invention du livre remonte à des temps bien plus anciens et procède de l'invention de l'écriture (vers 3300-3200 av. J.-C.).

Les livres se sont d'abord essentiellement présentés sous forme de **rouleaux** (« volumen »), puis, grâce à la fabrication du **parchemin**, sous la forme de « codex », forme que nous connaissons au livre aujourd'hui. Le livre constitué de cahiers assemblés par une couture centrale et protégé par une couverture est apparu au I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. pour s'affirmer définitivement au V<sup>e</sup> siècle après J.-C.

C'est à **Johannes Gutenberg**, établi à Mayence, que l'on attribue l'invention de l'imprimerie. Ses travaux, qui ont permis de mettre au point les **caractères mobiles** en métal à l'origine de l'impression typographique, ont donné naissance au premier livre imprimé sur papier connu sous le nom de « **Bible à quarante-deux lignes** » qui fut tiré à 180 exemplaires en 1454-1455.

Une nouvelle étape était franchie : là où les copistes du Moyen Âge écrivaient au maximum quatre feuillets par jour, l'invention de Gutenberg permit d'imprimer 1600 feuillets identiques dans le même temps...





1

## Les manuscrits

**U**n manuscrit est un texte écrit ou copié à la main sur un support souple (parchemin, puis papier chiffon diffusé à partir du XIV<sup>e</sup> siècle en France). Au Moyen Âge, les établissements ecclésiastiques d'abord, puis l'administration et les universités, ont été les principaux producteurs de manuscrits. Les feuilles de parchemin, sur lesquelles étaient généralement tracées des lignes horizontales et verticales, ont été reliées entre-elles pour former des cahiers cousus entre-eux. Le texte était généralement écrit à l'encre noire, les titres étant signalés à l'encre

rouge et les capitales à l'encre bleue. Contrairement aux idées reçues, l'imprimerie n'a pas entraîné la disparition du livre manuscrit. À côté des ateliers d'imprimeurs, les ateliers de copistes ont continué à exister, de nombreux auteurs ont transmis leurs manuscrits destinés à l'impression et des particuliers ont rédigé leurs propres manuscrits qu'ils ont souhaité relier. Revêtant un caractère d'unicité, les livres manuscrits occupent une place particulière au sein des collections patrimoniales des bibliothèques.

### 1 — Très Ancienne Coutume de Bretagne, 1476 (AD22, 1 Ms 25).

Reliure en basane, dos à cinq nerfs, décor XVIII<sup>e</sup> siècle, pièce de titre en maroquin rouge, tranches mouchetées, gardes blanches. Timbre humide du comte Joseph-François de Kergariou et sa devise « Là ou ailleurs » sur le premier feuillet. Nombreuses notes marginales. Reliure XVIII<sup>e</sup> siècle. In-8°. Cet exemplaire de la *Très Ancienne Coutume de Bretagne* a appartenu au comte Joseph-François de Kergariou. Ce volume comprend 221 feuillets. Le texte est écrit en lettres gothiques à l'encre brune, rouge et bleue sur parchemin et sur papier.



2

## Les incunables

**U**n incunable, du latin *incunabula*, signifient « berceau », « commencement », est un livre imprimé au cours de la période comprise entre l'invention de l'imprimerie (vers 1455) et la fin du XV<sup>e</sup> siècle (jusqu'au 31 décembre 1500 inclus).

Témoin d'un savoir-faire très recherché, l'incunable reste, d'un point de vue formel, proche du manuscrit. Le texte souvent disposé sur deux colonnes est écrit en lettres gothiques et présente de nombreuses abréviations.

Rares et recherchés, les incunables occupent, comme les manuscrits, une place particulière dans les collections patrimoniales des bibliothèques. Le fonds ancien de la bibliothèque des Archives départementales des Côtes-d'Armor conserve deux incunables.

2 — **DURAND, Guillaume**, *Rationale divinarum officiorum*. Hrsg. Johannes Aloicius Tuscanus. — Lyon : [Jean de Vingle], 1500 (AD22, 14 bi 269).

Pas de reliure, dos à quatre nerfs, tranches mouchetées. Imprimé sur deux colonnes, lettrines gravées sur bois, majuscules et lettrines rehaussées à l'encre jaune, colophon daté du 25 septembre 1500. In-4°.

Œuvre liturgique de Guillaume Durand (1230 – 1296), évêque de Mende, qui connut un succès considérable au Moyen Âge et à l'époque moderne.

3 — **Le colophon** désigne la note finale d'un manuscrit ou d'un incunable contenant les références de l'ouvrage (nom de l'imprimeur, date et lieu d'impression). Le colophon est généralement associé à un incunable.

4

3

**Finis rationale divinarum officiorum quod te amille locis depravatum: ob hunc a elucubrat magistri Boneti de locatellis bergomensis correctum est: et impressum lugduni. Anno salutis incarnationis. M. cccc. die. xxv. mensis prembis.**



# Un vocabulaire spécifique

## CAHIER

La feuille une fois imprimée est pliée et forme avec d'autres feuilles un cahier. Un livre est ainsi formé de plusieurs cahiers.

## CHANTS

Parties latérales des plats correspondant à l'épaisseur du carton. Ils sont parfois ornés d'un décor doré (frise ou filet).

## CHASSE

En reliure, la chasse est la partie qui débord le plat par rapport à l'ensemble des cahiers.

## COIFFE

Partie de peau qui recouvre et protège la tranche.

## DOS

Côté du livre correspondant au côté de couture des cahiers. À l'opposé, se trouve la gouttière. Le dos d'un livre peut présenter des nerfs, des faux-nerfs ou être lisse (il s'agit alors d'un « dos long »).

## ENTRE-NERF

Espace entre deux nerfs.

## GARDES

Pages de protection situées devant et derrière le livre. Elles peuvent être blanches, marbrées, colorées...

## GOUTTIÈRE

Face du livre opposée au dos et généralement concave.

## MORS

Partie de liaison entre le dos et les plats d'un livre.

## NERFS

Ficelles, boyaux roulés ou bandes de cuir formant saillie sur le dos et sur lesquels le livre est cousu.

## PLAT

Partie de la reliure, le plus souvent rigide, qui recouvre la surface des deux côtés d'un livre. La face intérieure du plat est appelée contreplat.

## QUEUE

Nom donné au bas du livre. La tranche inférieure d'un livre, c'est-à-dire la tranche sur laquelle repose l'ouvrage, est appelée tranche de queue. Son opposée est la tranche de tête ou tranche supérieure.

## RELIURE

Action ou art de relier les livres de manière à en prévenir la dégradation, à en permettre l'usage durable et, souvent, à leur donner un aspect esthétique. Elle peut être artisanale ou industrielle.

## TRANCHE

Bords ou côtés du livre : tranche de tête, de gouttière, de queue. Elles peuvent être dorées, mouchetées, marbrées...

## TRANCHEFILE

Broderie située en tête et queue du dos d'un livre. Son rôle est de renforcer les coiffes.

## PARTIE 1

# Le livre ancien, objet d'étude et de patrimoine

Reliures, papiers, ornements, caractères typographiques, marques de provenance... sont autant d'éléments qui permettent d'apprécier l'intérêt et la valeur d'un ouvrage ancien et des collections. Sorte d'« archéologie du livre imprimé », ainsi qu'aiment à le rappeler les spécialistes, outil d'analyse et d'expertise, la **bibliographie matérielle** contribue à une **connaissance fine des fonds patrimoniaux des bibliothèques**. Au-delà de la date, de l'auteur, du lieu d'impression, de nombreux détails associés à une connaissance de l'histoire de l'imprimerie et des techniques permettent de faire la lumière sur les origines d'un ouvrage.





## Les formats

**L**e format d'un livre est désigné en bibliophilie par des termes complexes, tels que *in plano*, *in folio* (in-2°), *in quarto* (in-4°), *in octavo* (in-8°)...

Cette terminologie spécifique trouve son explication dans la fabrication des livres. En effet, un livre est composé d'un ensemble de cahiers liés les uns aux autres, chaque cahier étant obtenu par le pliage d'une feuille de papier rectangulaire dénommée « feuille d'origine ». Ce n'est donc pas la taille, à proprement parler, mais le nombre de plis qui détermine le format du livre. Plus la feuille est pliée, plus le livre est petit...

Si la feuille est utilisée telle quelle, c'est-à-dire non pliée, on parle d'un format *in plano* (à plat) qui est essentiellement utilisé pour les cartes. Lorsqu'elle est pliée une fois, il s'agit d'un *in folio*, correspon-

dant à de grands, voire très grands formats selon la taille de la feuille d'origine. Si la feuille est pliée deux fois, il s'agit d'un *in quarto* (in-4°), correspondant à un format plus ou moins carré. Ainsi de suite...

**4** — *Lettres patentes du Roi, sur arrêt du conseil, concernant les Déchiffremens & Dessèchemens des Terres incultes ou inondées dans la Province de Bretagne.* – À Rennes : Chez la Veuve François Vatar, Imprimeur du Roi & du Parlement, 1773 (AD22, 14 B1 261).

Feuillets imprimés non reliés, non coupés, destinés au brochage ou à la reliure. Bandeau gravé sur bois. In-4°.

**5** — *Différents formats de reliure.*

De gauche à droite : du format in-18° au grand in-folio, XVIe-XVIIIe siècle (AD22).

# La reliure

**L**a reliure est l'art de relier les livres de manière à en prévenir la dégradation, à en permettre l'usage durable et, souvent, à leur donner un aspect esthétique. Durant tout le Moyen Âge, on utilisait des ais de bois pour protéger les manuscrits et les livres, c'est-à-dire des planchettes, souvent en hêtre ou en chêne. Ces ais de bois ont été progressivement remplacés par du carton à partir de la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Par la suite, ces cartons ont été recouverts de peaux de bêtes dont le prix variait en fonction de leur qualité, faisant du livre un objet d'art.



## Le parchemin

**L**e parchemin est une peau d'animal, généralement de veau, de mouton ou de chèvre, voire d'agneau. Traitée, la peau est écharnée de façon à devenir lisse.

En reliure, le parchemin prend souvent une couleur crème en vieillissant. Du fait de ses qualités imputrescibles, le parchemin peut se conserver indéfiniment en parfait état, pour peu qu'il bénéficie de bonnes conditions de conservation.

Le vélin, fait à partir de veau mort-né, est la meilleure qualité de parchemin. Il était utilisé pour les livres luxueux, comme support d'écriture et exceptionnellement pour la reliure.

**6 — CALVIN, Jean,**  
*Commentaires de Jehan Calvin sur la concordance ou harmonie composée de trois évangélistes, ascavoir S. Matthieu, S. Marc, et S. Luc. Item sur l'évangile selon S. Iehan, et sur le second livre de S. Luc, dict les actes des Apostres.*  
[Genève] : Imprimé par Conrad Badius, 1561 (AD22, 14 BI 6).

Reliure en parchemin du XVI<sup>e</sup> siècle, coutures en cuir apparentes et lanières. In-8°.

## La basane

**I**l s'agit de peau de mouton tannée avec des substances végétales. Plus ou moins lisse et presque sans grain, parfois rêche au toucher, elle se caractérise par une certaine pigmentation et s'érafle facilement. La basane était utilisée pour les reliures courantes. Elle peut, comme le veau, subir différents traitements (acides ou colorations par exemple) pour lui donner un aspect plus attrayant.

**7 — POTIER de LA GERMONDAYE,**  
*Recueil d'Arrêts rendus au Parlement de Bretagne, Depuis la Saint-Martin 1767, jusqu'au mois de Mai 1770, sur plusieurs questions de Droit & de Coutume, Matières Criminelles, Bénéficiales & de Gruerie // Tome Premier —*  
À Rennes : Chez la Veuve de François Vatar, Imprimeur du Roi & du Parlement, 1765 (AD22, 14 BI 435).

Reliure en basane mouchetée, dos à cinq nerfs, décor XVIII<sup>e</sup> siècle, chants ornés aux petits fers, tranches mouchetées. Ex-libris manuscrit : « Connan de Loudeac ». In-12°.



## Le veau

**A**u même titre que la basane, la peau de veau est lisse sous les doigts et possède une couleur naturelle uniforme. Elle était au XVII<sup>e</sup> siècle et au XVIII<sup>e</sup> siècle la peau la plus utilisée pour la confection des reliures.

Le fonds ancien de la bibliothèque des Archives départementales des Côtes-d'Armor conserve une grande variété de peaux de ce type (veau marbré, veau raciné, veau moucheté...).

**8 — Procez verbal des conférences tenues par ordre du Roy, pour l'Examen des Articles de l'ordonnance civile du mois d'Avril, 1667 et de l'ordonnance criminelle du mois d'Avril 1670 —** À Paris : Chez les Associez, choisis par Ordre de sa Majesté, pour l'impression de ses nouvelles Ordonnances, 1724 (AD22, 14 BI 170).

Reliure en veau brun (à gauche), dos à cinq nerfs, chants ornés aux petits fers, tranches mouchetées. In-4°.

**8 — LABBE, R. P. Philippe,**  
*Pouillié general contenant les Benefices de l'Archevesché de Tournay, et des dioceses d'Angers, Dol, Kymper-Corentin, Mans, Nantes, Rennes, S. Brieu, S. Malo, S. Pol de Leon, Triguier, Vannes... —* À Paris : Chez Gervais Alliot, au Palais, devant la Chapelle de Saint Michel, 1648 (AD22, 14 BI 133).

Reliure en veau blond (à droite), dos à cinq nerfs, triple filet doré entourant les plats, tranches marbrées. Ex-libris au contreplat (étiquette) : « Bibliothèque du Séminaire de Saint-Brieuc R[uffelet] ». Timbre humide sur la page de titre : « Bibliothèque du Grand Séminaire de Saint-Brieuc ». In-4°.



9

**9 — HELYOT, R. P.,**

*Histoire des Ordres Religieux et Militaires, ainsi que des Congrégations séculières de l'un et l'autre sexe, qui ont été établies jusqu'à présent, contenant leur Origine, leur Fondation, leur progrès ... //* Tome Septième // — À Paris : Chez Louis, Libraire, rue Saint-Severin, N° 29, 1792 (AD22, 14 BI 152-7).

Reliure en veau raciné (à gauche), dos à cinq nerfs, décor XVIII<sup>e</sup> siècle, double filet doré sur les chants, triple filet estampé à chaud entourant les plats, gardes en papier tourniquet, signet. Ex-libris au contreplat (étiquette) : « Bibliothèque du Séminaire de Saint-Brieuc R[uffelet] ». In-4°.

**9 — M. de FONTENELLE,**

*Éloges des Académiciens de l'Académie Royale des Sciences, morts depuis l'an 1699 //* Tome Second // — À Paris : Chez Les Libraires associés, 1766 (14 BI 439-2).

Reliure en veau marbré (au centre), dos à cinq nerfs, décor XVIII<sup>e</sup> siècle, filet estampé à froid entourant les plats, lettre N dorée au centre des plats et entourée de deux fleurs de lys, chant orné d'un filet doré, gardes en papier tourniquet, tranches rouges. Ex-libris au contreplat (étiquette) : « Bibliothèque de L. Corbel, Prêtre ». In-12°.

**9 — DANIEL, Père G.,**

*Histoire de France, depuis l'établissement de la Monarchie françoise dans les Gaules, ... //* Tome Septième, qui comprend les règnes depuis 1422 jusqu'à 1483 // À Paris : Chez les Libraires Associés, 1755 (14 BI 196-7).

Reliure en veau moucheté (à droite), dos à cinq nerfs, décor XVIII<sup>e</sup> siècle, double filet estampé à froid entourant les plats, chant orné d'un double filet doré, tranches mouchetées, gardes en papier tourniquet, signet. Ex-libris au contreplat (étiquette) : « Bibliothèque du Séminaire de Saint-Brieuc R[uffelet] ». In-4°.



10

**10 — DIDEROT, D'ALEMBERT,**

*Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers, par une société de gens de Lettres //* Tome Sixième // — Paris : Chez Briasson, rue Saint-Jacques à la Science ; Chez David l'aîné, rue Saint Jacques, à la Palme d'Or ; Chez Le Breton, Imprimeur ordinaire du Roy, rue de la Harpe ; Chez Durand, rue Saint Jacques, à Saint Landry, & au Griffon, 1756 (14 BI 253-6).

Reliure en veau marbré coloré, dos à six nerfs, décor XVIII<sup>e</sup> siècle, triple filet doré entourant les plats, fleurettes aux coins, double filet doré sur les chants, chasses ornées aux petits fers, tranches dorées, gardes en papier tourniquet, signet. In-f°.

**La peau retournée**

Issu de la tradition médiévale, ce type de reliure est bien moins courant que le parchemin, la basane et le veau. Il s'agit de peau de gibier, souvent du daim, d'un aspect généralement velouté, qui prend des teintes verdâtre ou jaunâtre en vieillissant. Cette peau, sommairement traitée, était utilisée pour les reliures courantes.

**11 — BACQUET, Jean,**

*Les Œuvres de Jean Bacquet advocat du Roy en la chambre du trésor des droicts du domaine de la couronne de France, divisées en trois Tomes — Paris : Chez Abel l'Angelier, au premier pillier [sic] de la grand'salle du Palais, 1601 (14 BI 282).*

Reliure en peau de gibier, dos à cinq nerfs. Ex-dono (manuscrit) : « Le Poncin pour le greffe ». In-f°.



11

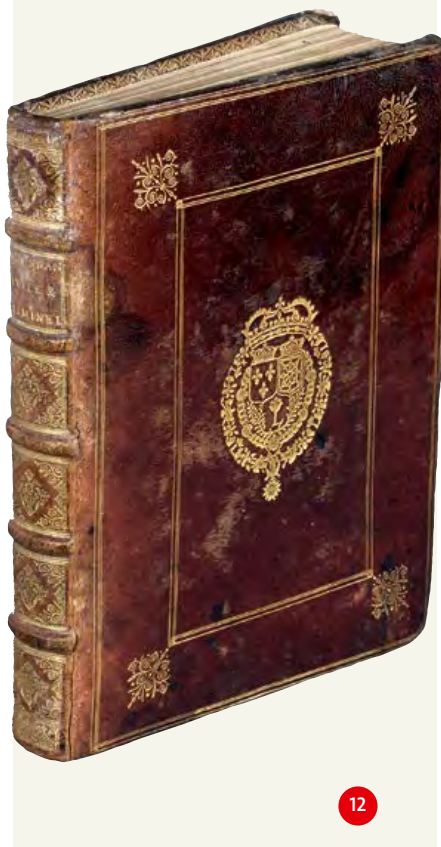
## La reliure de luxe

**R**eliure d'exception, la reliure de luxe requiert un savoir-faire et des connaissances artistiques approfondies. Son coût élevé la destine aux livres exceptionnels acquis par des propriétaires fortunés qui, à partir du XV<sup>e</sup> siècle, essentiellement aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, faisaient généralement figurer leurs armoiries sur le premier plat (reliure aux armes), faisant du livre un marqueur socio-culturel. La reliure de luxe a donc privilégié l'utilisation du maroquin, même si d'autres peaux, à l'instar du veau, étaient utilisées à de tels desseins.

Le maroquin, initialement importé du Maroc, est une peau de chèvre ou de mouton tannée au sumac ou à la noix de galle. Toujours teinté, plus ou moins grenu et très résistant, approprié aux travaux décoratifs, le maroquin était utilisé pour la confection de reliures de luxe. Les maroquins les plus courants sont rouges, mais il en existe des bleus, des verts, des olives, des noirs et des pourpres, les plus rares étant les maroquins blancs et les maroquins citrons. Les tranches des livres en maroquin sont presque toujours dorées. Les reliures en maroquin portent les armes de leurs commanditaires et présentent un riche décor sur les plats, le dos, les chants et les chasses. Un triple filet doré sur les plats est généralement la marque d'un collectionneur.

**12** — *Ordonnance de Louis XIV Roi de France et de Navarre Donnée à Saint Germain en Laye au mois d'Avril 1667* – À Paris : Chez les Associez choisis par ordre de Sa Majesté pour l'impression de ses nouvelles Ordonnances (Des Imprimeries d'Edme Martin, & de Denys Thierry), 1667 (14 bi 187-188).

Reliure en maroquin rouge, décor à la « Du Seuil » avec au centre des plats les armes de France moderne à dextre et de Navarre à senestre accompagnées des colliers des Ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit, ainsi que d'un L couronné. Dos à cinq nerfs, chants et chasses ornés aux petits fers, tranches dorées, gardes en papier marbré, signet. Nombreux ex-libris manuscrits sur la page de titre, dont : « De la bibliothèque de maître Couppé alloué royal de Lannion ». In-4°.



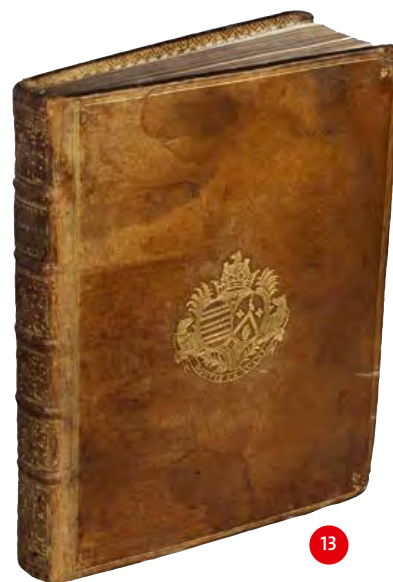
12

**13** — **PAC, Michel Jean, BOHUSZ, Ignace,** *Manifeste de la République confédérée de Pologne du quinze Novembre mil sept cent soixante-neuf // Traduit du Polonois //* – [S.l.] : [s.n.], 1770 (AD22, 14 bi 186).

Reliure en maroquin citron aux armes de la famille Du Barry (d'argent à trois barres jumelles de gueules, avec une couronne surmontée d'un château d'argent pour cimier, et issant d'icelle une tête de loup de sable ; pour supports deux loups de sable collectés d'une couronne ducale et enchaînés d'or, avec la devise « Boutez en avant ») et des armes de Gomard de Vaubernier (d'azur au chevron d'or, portant en cime un geai surmonté de la lettre G et de deux roses en pointe, d'une main dextre en pal, aussi d'argent). Dos à cinq nerfs, décor XVIII<sup>e</sup> siècle, triple filet doré entourant les plats, fleurets aux coins, chant et chasses ornés aux petits fers, tranches dorées, gardes en papier dominoté doré. In-4°.

**14** — **ALESSANDRI, Alessandro,** *Genialium dierum libri sex. Editio ultima. A multis mendis expurgata pristinoque nitori diligentissime restitua. Adjectus est insuper rerum & verborum magis insignium locupletissimus atque utilissimus index* – Lugduni [Lyon] : Apud Paulum Frellon, 1608 (14 bi 1).

Reliure en veau aux armes du duc de Cossé-Brissac, gouverneur de Port-Louis, Hennebont et Quimperlé, et de sa femme Guyonne de Ruellan (parti, au premier de sable à trois fasces d'or dentelées en partie basse, au deuxième de sable au lion d'argent, armé, lampassé et couronné de gueules). Riche décor doré sur les plats. Dos à quatre nerfs doré, tranches dorées, chants dorés, gardes blanches. In-8°.



13



14

## Les outils du relieur-doreur

**L**ors de l'exercice de son métier, et ce de la manière la plus artisanale possible, le relieur-doreur est amené à employer un certain nombre d'outils qui sont propres à l'exercice de sa profession. Le relieur se servira ainsi d'un cousoir afin d'assembler, de relier entre eux, les différents cahiers composant l'ouvrage. L'usage du cousoir est attesté dès le XI<sup>e</sup> siècle. Le relieur privilégiera d'ailleurs le terme de cousure à celui de couture pour désigner cette opération.

Exclusivement utilisée par le relieur, la pince à nerfs est, quant à elle, beaucoup plus récente puisqu'elle n'apparaît qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, remplaçant avantageusement le fouettage des nerfs qui avait cours jusqu'alors.

Enfin, la pierre et le couteau à parer sont nécessaires pour la parure du cuir destiné à recouvrir l'ouvrage, et ce quelle que soit sa nature : veau, maroquin, chagrin (chèvre) ou basane.

Le doreur dispose, quant à lui, d'outils tout aussi spécifiques : les fleurons (motifs figuratifs), les filets (lignes, continues ou non), les palettes (bandes de motifs figuratifs) ou encore les roulettes (motif linéaire ou figuratif, gravé tout le long du disque de bronze afin d'être répété sur de grandes distances sans raccord).

### 15 — Outils de reliure et de dorure.

Au premier plan (pour la dorure) : roulette, fleurons, palette et filet. Au second plan (pour la reliure) : cousoir, ciseaux, plioir, marteau à endosser, pince à nerfs, couteau à parer, scie à grecquer et compas à écrou.



## Les marques de provenance

**T**extes et signes graphiques ou iconographiques, les marques de provenance sont des marques de possession ou de propriété généralement mentionnées sur la reliure ou dans le corps de l'ouvrage. Ex-libris, ex-dono manuscrits, imprimés ou gravés, annotations, initiales, monogrammes, armoiries estampées sur les plats de la reliure sont autant de marques de provenance.

Nombreuses et variées, importantes pour la connaissance de l'histoire d'un livre ancien et des collections d'une bibliothèque, elles peuvent prendre différentes formes : un timbre humide (estampille), un timbre sec (marque laissée en relief dans le papier grâce à une pince en métal), une étiquette collée ou une inscription manuscrite, un cachet de cire, une gravure, des annotations diverses dans l'ouvrage.

De nombreux ouvrages du fonds ancien de la bibliothèque historique des Archives départementales des Côtes-d'Armor possèdent des marques de provenance, permettant d'appréhender la diversité de ces éléments graphiques et iconographiques qui font du livre un support d'expression à part entière.

**16 — Mémoires du Comte de Forbin,** chef d'escadre, chevalier de l'ordre militaire de Saint Louis // Nouvelle édition // Tome Premier // — À Marseille : Chez Jean Mossy, Imprimeur du Roi, de la Marine, & Libraire au Parc, 1781 (14 BI 409).

### Ex-praemio et cachet de cire.

Reliure en basane marbrée, dos long, décor XVIII<sup>e</sup> siècle, chants ornés d'un filet doré, tranches rouges, gardes en papier tourniquet. Frontispice représentant de comte de Forbin, sculpté par Marin. Ouvrage farci d'un papier avec des notes sur le livre. Ce livre présente sur la même page deux marques de provenance distinctes : un **ex-praemio**, livre de prix, décerné en 1790 à Yvon Jean François Marsoin, élève au collège de Saint-Brieuc ; un **cachet en cire rouge** accompagné de la mention manuscrite « en foi de ce que dessus a été apposé le cachet du Dép[artemen]t des Côtes-du-Nord. À S[ain]t-Brieuc le 15 gbre 1790 ». In-12<sup>o</sup>.

19

**17 — Baudouin de Maison-Blanche,** *Institutions convenantières, ou Traité raisonné des Domaines congéables en général, & spécialement à l'usage de Tréguier & Goëlo // Tome Premier* — Saint-Brieuc : Chez Jean-Louis Mahé, Imprimeur-Libraire du Roi, 1776 (AD22, 14 BI 384).

### Ex-libris manuscrit.

Reliure en veau raciné, dos long, plats entourés d'un décor doré (filet et fleurettes), chants dorés, tranches mouchetées, gardes en papier caillouté, signet. In-12<sup>o</sup>

Ce livre porte, à l'instar de nombreux ouvrages du fonds ancien de la bibliothèque des Archives départementales, un ex-libris manuscrit de Dauphin Templier accompagné de la date d'achat du livre (1865 – 1866).

**18 — SAINT-FOIX, Monsieur de,** *Essais historiques sur Paris, De Monsieur de Saintfoix* — À Paris : Chez la Veuve Duchesne, Libraire, rue Saint Jacques, au-dessous de la Fontaine S. Benoît, au Temple du Goût, 1767 (14 BI 86).

### Étiquette ex-libris gravée sur cuivre

Reliure en veau marbré, dos long, décor XVIII<sup>e</sup> siècle, filet doré sur les chants, tranches marbrées, gardes en papier tourniquet, signet. In-12<sup>o</sup>.

Étiquette ex-libris gravée sur cuivre de François-Thomas Jaume (1750-1800), fils de François et Anne-Marie Graugnard. Orphelin, élevé par sa sœur Anne-Marie-Blanche et Jean-Joseph Bravet, il fait des études de droit et devient avocat à Hyères. Élu député à Toulon en 1789, il prend une part active à la Constituante et devient membre de l'administration du Département du Var en 1795.



17

**19 — ALLAIN, chanoine de S. Brieu,**  
*Devoirs et fonctions des Aumosniers des Évesques*  
*divisez en deux parties.* – Paris : Chez Florentin  
 & Pierre Delaulne, rue S. Jacques, à l'Empereur,  
 & au Lion d'Or, 1701  
 (14 BI 58).

#### Ex-dono autoris.

Reliure en basane, dos à cinq nerfs, décor XVIII<sup>e</sup>  
 siècle, gardes blanches, tranches mouchetées.  
 In-12°.

Don de l'auteur au prêtre Panager : « ex-dono  
 autoris » à « Panager, P[r]être ».

**20 — DANTY,**  
*Traité de la Preuve par Témoins en matière civile*  
*contenant le commentaire Latin & François de*  
*M. Jean Boiceau, Sieur de la Borderie ...* – Paris :  
 Chez Montalant, Imprimeur-Libraire, à l'entrée  
 du Quai des Augustins, 1727  
 (AD22, 14 BI 181).

#### Ex-bibliotheca.

Reliure en basane, dos à cinq nerfs, décor XVIII<sup>e</sup>  
 siècle, chants ornés aux petits fers, tranches  
 mouchetées. Sur la page de garde : « Ex Bibliotheca  
 dominici de Launay Loncle juricre amantissimi  
 empture. Die 21 januarii anni 1736 ». In-4°.

Ouvrage provenant de la bibliothèque de la famille  
 Launay Loncle établie à Moncontour.

**21 — GROLLEAU, Pierre,**  
*Examen Institutionum civilium, cum synopsis*  
*ejusdem examinis* – Nannetis [Nantes] : Apud  
 Guillelmum Cors, Bibliopolam, viâ Latâ, ad insigne  
 Biblitorum aureorum (Parisiis, ex Typographica  
 Viduae Paulus-du-Mesnil), 1733  
 (14 BI 87).

#### Ex-libris manuscrit et quatrain.

Reliure en veau brun, dos à cinq nerfs, décor XVIII<sup>e</sup>  
 siècle, filet estampé à froid entourant les plats,  
 palmes académiques dorées au centre et hermines  
 dorées en coin, chants dorés, tranches marbrées,  
 gardes en papier peigné. In-12°.

Ce livre présente un ex-libris manuscrit et une ins-  
 cription de la même plume sur la deuxième page  
 de garde : « Juin 1818 // 50 f // Prosper Huguet de  
 St-Brieuc, aimable élève d'Apollon ». Il a appartenu  
 à Prosper Huguet, ancien avocat au parlement de  
 Bretagne, vice-président de la Société archéolo-  
 gique et historique des Côtes-du-Nord en 1874,  
 qui a pris le soin d'inscrire à la suite de son *ex libris*

18



un quatrain de Voltaire :

**22 — DUMONT de SAINTE-CROIX,**  
**Charles-Henri-Frédéric,**

*Code civil, contenant la série de lois qui le com-  
 posent, avec leurs motifs, et un extrait des discours*  
*prononcés au Tribunal [sic] et au Corps législatif sur*  
*les matières les plus importantes // Tome Premier* –  
 Paris : De l'Imprimerie nationale et se trouve chez  
 Garnery, Libraire, rue de Seine ; Chez Baudouin,  
 Imprimeur-Libraire, rue de Grenelle, Faubourg  
 Saint-Germain, n° 1131, 1803  
 (AD22, 14 BI 338-1).

#### Timbre sec

Demi-reliure en basane, dos long. Timbre sec (page  
 de titre) : « Paul Aubry. 33 rue du Port Saint-Brieuc ».  
 In-8°.

Timbre sec du Docteur Paul Aubry (1858 – 1899).  
 Médecin à Saint-Brieuc, il est l'auteur de plusieurs  
 ouvrages sur la criminologie. Il a collaboré à  
 diverses revues scientifiques (*Revue internationale*  
*des sciences médicales*, *Revue d'hygiène*, *Le Progrès*  
*médical*, *Les annales d'hygiène*).

**23 — R. P. Joseph d'Audierne,**

*Lettres diverses ou sur différens sujets divisées en*  
*trois parties. La première développe l'esprit de Bayle*  
*dans son Dictionnaire... Dans la seconde on examine*  
*l'origine des stations... dans la troisième des indul-*  
*gences réelles...* – À Rennes : Chez Julien-Charles  
 Vatar, Imprimeur ordinaire du Roi, Place Royale,  
 au Parnasse, 1774  
 (AD22, 14 BI 91).

#### Les marginalia ou notes marginales.

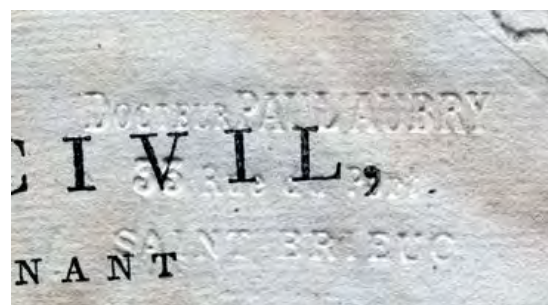
Reliure en basane marbrée, dos long, chants ornés  
 aux petits fers, tranches rouges, gardes en papier  
 tourniquet. Ex-libris (manuscrit) : « A GR. Bouëtard,  
 Curé ». Nombreuses notes marginales. In-12°.

Au titre des marques de provenance, les margina-  
 lia sont des notes ou commentaires manuscrits  
 formulés par le ou les lecteurs dans la marge d'un  
 livre. Même si l'on ne sait pas forcément qui en est  
 l'auteur, elles contribuent à l'histoire personnelle  
 d'un livre et peuvent indiquer les sentiments du  
 lecteur lors de la lecture et son environnement.  
 Les notes marginales impliquent ainsi la présence  
 d'une plume et d'encre à portée de main, une  
 lecture en position assise sur une table..., autant  
 d'éléments qui mettent en lumière des pratiques  
 de lecture. Ici, l'ouvrage présente de multiples  
 commentaires critiques.

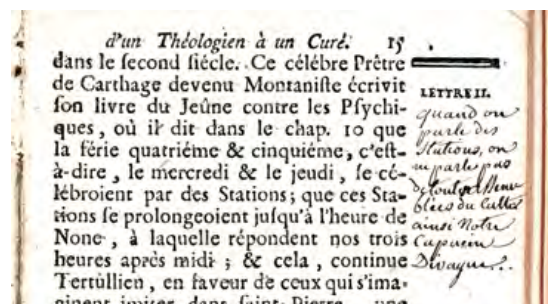
19



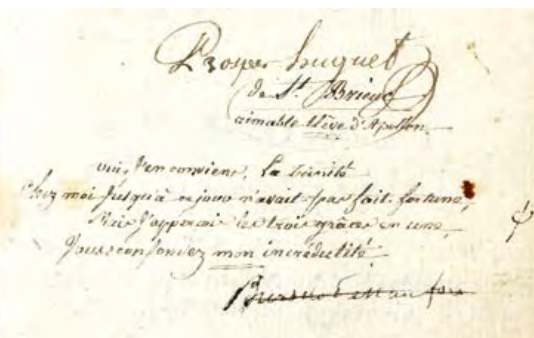
20



22



23



24



25

## Les techniques de l'estampe

L'estampe désigne une image imprimée sur papier à l'aide d'un support plan encre, utilisant au choix les techniques de la gravure ou de la lithographie. Résultat d'un savoir-faire, expression de réelles qualités artistiques, elle a permis une large diffusion des images. Conscient de l'intérêt majeur de ce moyen d'expression, les artistes se sont ainsi rapidement emparés de cette technique pour réaliser des œuvres d'art à part entière.

L'estampe est réalisée à partir de différents procédés d'impression :

### La taille d'épargne

La taille d'épargne est une technique d'impression en relief. Le graveur creuse la matrice, laissant intact le trait qui émerge en relief. Dans cette technique, ce sont les surfaces, et non les creux, qui reçoivent l'encre et forment le dessin.

### La taille-douce

La taille douce est une technique d'impression en creux. Elle couvre un ensemble de procédés où le dessin est gravé directement sur une plaque de métal, généralement le cuivre dont la souplesse épouse toutes les inflexions de la main de l'artiste. Dans cette technique, ce sont les creux, et non les surfaces, qui reçoivent l'encre et forment le dessin. La forte pression de la plaque de métal sur le papier laisse ainsi apparaître une « gouttière » autour de l'image imprimée, permettant de distinguer aisément la gravure sur bois de la gravure sur métal.

### La lithographie

La lithographie, étymologiquement « dessin sur pierre », se distingue des autres modes d'impression par le fait qu'il n'y a ni creux ni relief. La composition n'est pas gravée, mais dessinée sur une pierre calcaire préalablement grainée par ponçage pour pouvoir recevoir le dessin. L'encre, très grasse, est appliquée sur la matrice de pierre et seuls les endroits gras retiennent l'encre pour former le dessin. Mise au point au XVII<sup>e</sup> siècle, la lithographie n'a été réellement utilisée qu'à partir du XIX<sup>e</sup> siècle.

#### 24 — LA BOULLAYE LE GOUZ, François de,

*Les Voyages et observations du sieur de La Boullaye-Le-Gouz, gentilhomme angevin...* – À Paris : Chez François Clousier au Palais, en la Galerie des Prisonniers, 1653 (AD22, 14 bi 128).

#### Gravure sur bois – Taille d'épargne

Reliure en basane, dos à cinq nerfs, pièce de titre en maroquin rouge, décor XVII<sup>e</sup> siècle, chants ornés aux petits fers, tranches mouchetées. Ex-libris : « De Benessy ». Frontispice et nombreuses gravures sur bois. In-4°.

26



#### 25 — COUVAÏ, Louis,

*Les Quantitez disposées par tables, et par figures en taille-douces // Ouvrage // Qui contient en vers latins non seulement les exemples des préceptes de la poésie : mais encor plusieurs emblèmes, devises, énigmes fables, histoires et allusions à divers proverbes, qui en facilitent l'intelligence, et qui ne reiglent pas moins les mœurs que le jugement.* – À Paris : Chez l'auteur au collège de Beauvais ; Et Pierre Mariette, rue S. Iaques, à l'Espérance, [s.d.] (AD22, 14 bi 37).

#### Gravure sur cuivre – Taille-douce

Reliure en veau brun, dos à cinq nerfs, pièce de titre en maroquin rouge, gardes en papier peigné. Nombreuses gravures sur métal. In-8°.

#### 26 — Pierres lithographiques

Les Archives départementales des Côtes-d'Armor conservent une collection de pierres lithographiques du XIX<sup>e</sup> siècle ayant appartenu à l'imprimerie Doublet-Prud'homme, dynastie d'imprimeurs-libraires installés à Saint-Brieuc entre 1620 et 1984 (AD22, 135 J 37).

#### 27 — MOREAU-VAUTHIER, Charles,

*Les chefs-d'œuvre des Grands Maîtres*, Paris, Hachette & Cie, Nouvelle Série, Livraison XVI (AD22, NON COTÉ).

Lithographie. Henner, Jean-Jacques, *La liseuse*, entre 1880 et 1890, huile sur toile, H. 0,94 x L. 1,23 m, musée d'Orsay, Paris.

27



## Les ennemis du livre

**M**algré tout le respect qu'il suscite et les attentions dont il fait l'objet, le livre demeure vulnérable à un certain nombre de facteurs. Paradoxalement, son créateur et utilisateur, l'Homme, est aussi son principal « prédateur », soit par malveillance (guerres, autodafés, censure, etc), soit par inadvertance (mauvaises manipulations, désintérêt, etc).

Mais, les livres et autres documents papier font aussi la joie des rongeurs puisque ceux-ci les utilisent allègrement pour confectionner leurs nids, laissant derrière eux, comme trace de leur passage, ces petites marques de dents si caractéristiques et leurs urines et déjections qui tachent irrémédiablement les documents.

Plus petits, et donc plus discrets, les insectes xylophages, friands de la cellulose

et de ses dérivés, dont le papier, n'en sont pas moins néfastes pour nos collections. Eux-aussi vont se délecter de l'atmosphère feutrée et de la quiétude qui règnent habituellement dans les réserves patrimoniales. Les dégâts que cause la larve à l'intérieur d'un volume, avant de le quitter par le trou d'envol, seraient esthétiquement admirables s'ils ne dégradaient pas irrémédiablement le livre.

Les micro-organismes, quoique minuscules, n'en demeurent pas moins ravageurs pour nos livres et les dégâts causés par les moisissures, irréversibles, sont à l'origine de la destruction de nombreux volumes.

N'oublions pas, enfin, les catastrophes naturelles : tremblements de terre (Haïti en 2010) et inondations (Florence en 1966, Prague en 2002, etc.), tout autant « biblio-

phages » que les incendies (Bibliothèque universitaire de Lyon en 1998, Bibliothèque universitaire de Moscou en 2015, etc.).

La conservation des collections patrimoniales est bel et bien l'affaire d'une vigilance de chaque instant...

### 28 — Les ennemis du livre :

livres ayant subi des dégradations causées par l'homme, le feu, les rongeurs, les insectes et les moisissures.

28





## PARTIE 2

# Le livre, porteur de savoirs

Objet d'étude et de patrimoine, le livre est aussi et surtout **objet de lecture**.

Porteur de savoirs, il est au cœur de l'apprentissage et prend toute sa dimension au sein d'une bibliothèque, lieu organisé de la connaissance.

Si l'émergence, puis l'enracinement d'une culture numérique ont manifestement contribué à redistribuer les cartes au cours de la dernière décennie, le livre imprimé, dont on ne cesse d'annoncer la disparition, **demeure un marqueur culturel** incontournable.

Expression d'une culture, voire d'une sociabilité, le livre est, sous l'Ancien Régime, le fruit du savoir-faire des **imprimeurs-libraires**, membres à part entière de l'élite intellectuelle, voire politique. Leur implication, à l'instar de la famille Prud'homme à Saint-Brieuc, est fondamentale dans la compréhension des ressorts de la production du livre imprimé, comme de l'organisation, de la transmission et de la diffusion des connaissances. En Bretagne, où l'imprimerie s'est implantée de manière précoce – **le Catholicon**, premier dictionnaire trilingue rédigé en latin, français et breton fut imprimé à Tréguier en 1499 – plusieurs dynasties d'imprimeurs-libraires ont ainsi tissé des liens avec des érudits et des **collectionneurs**, favorisant la constitution de bibliothèques dont nombre d'ouvrages sont aujourd'hui conservés dans les **collections publiques**.



*Dauphin Cempier*

[illegible]

3. **Una volta che il pollaio è pronto**, si può cominciare a farci le uova. Ma prima di farlo, bisogna assicurarsi che il pollaio sia ben isolato e che non ci siano correnti d'aria. In questo modo, le uova saranno più sane e più gustose.

4. **Una volta che il pollaio è pronto**, si può cominciare a farci le uova. Ma prima di farlo, bisogna assicurarsi che il pollaio sia ben isolato e che non ci siano correnti d'aria. In questo modo, le uova saranno più sane e più gustose.

5. **Una volta che il pollaio è pronto**, si può cominciare a farci le uova. Ma prima di farlo, bisogna assicurarsi che il pollaio sia ben isolato e che non ci siano correnti d'aria. In questo modo, le uova saranno più sane e più gustose.

6. **Una volta che il pollaio è pronto**, si può cominciare a farci le uova. Ma prima di farlo, bisogna assicurarsi che il pollaio sia ben isolato e che non ci siano correnti d'aria. In questo modo, le uova saranno più sane e più gustose.

7. **Una volta che il pollaio è pronto**, si può cominciare a farci le uova. Ma prima di farlo, bisogna assicurarsi che il pollaio sia ben isolato e che non ci siano correnti d'aria. In questo modo, le uova saranno più sane e più gustose.

8. **Una volta che il pollaio è pronto**, si può cominciare a farci le uova. Ma prima di farlo, bisogna assicurarsi che il pollaio sia ben isolato e che non ci siano correnti d'aria. In questo modo, le uova saranno più sane e più gustose.

9. **Una volta che il pollaio è pronto**, si può cominciare a farci le uova. Ma prima di farlo, bisogna assicurarsi che il pollaio sia ben isolato e che non ci siano correnti d'aria. In questo modo, le uova saranno più sane e più gustose.

10. **Una volta che il pollaio è pronto**, si può cominciare a farci le uova. Ma prima di farlo, bisogna assicurarsi che il pollaio sia ben isolato e che non ci siano correnti d'aria. In questo modo, le uova saranno più sane e più gustose.

1. *Chlorophyll* is a green pigment found in plants and some algae. It is responsible for the process of photosynthesis, which converts light energy into chemical energy. Chlorophyll is located in the chloroplasts of plant cells.

[illegible]

## Sébastien Gryphe (1493–1556)

**O**riginaire de Reutlingen en Souabe (Allemagne), fils de l'imprimeur Michael Greif (ou Greyff), Sébastien Gryphe travaille d'abord à Venise, puis s'installe à Lyon vers 1524, probablement à la demande des associés de la Compagnie des libraires. Grand éditeur de la Renaissance, il a notamment imprimé les ouvrages scientifiques de Rabelais et a employé Étienne Dolet\* en tant que correcteur dans son atelier en 1534. Sa veuve Françoise Miraillet et son fils Antoine Gryphius lui ont succédé sous la raison : « Héritiers de Sébastien Gryphius »  
(source : data.bnf.fr).

AMMIANI MARCELLINI RE-  
rum gestarum libri XVIII, à decimoquarto ad tri-  
gesimum primum, nem XVIII prioris desiderantur.  
Quem nro institutus hic scripserit nunc prodest, ex  
Hieronimi Vrbani epistola, quam hac de causa addi-  
dimus, cognosce.

Librum trigessimoprimum qui in exemplari Frobeniano  
non habetur, addicimus ex codice Mariengildi Auctoris.



PARISIIS  
Ex officina Rob. Surphani typographi Regi.  
M. D. XLVIII.

Reliure en veau, dos à cinq nerfs. Marque de Robert Estienne au titre. Imprimé en caractères italiques et romains. Ouvrage farci d'une note manuscrite descriptive. In-8°.

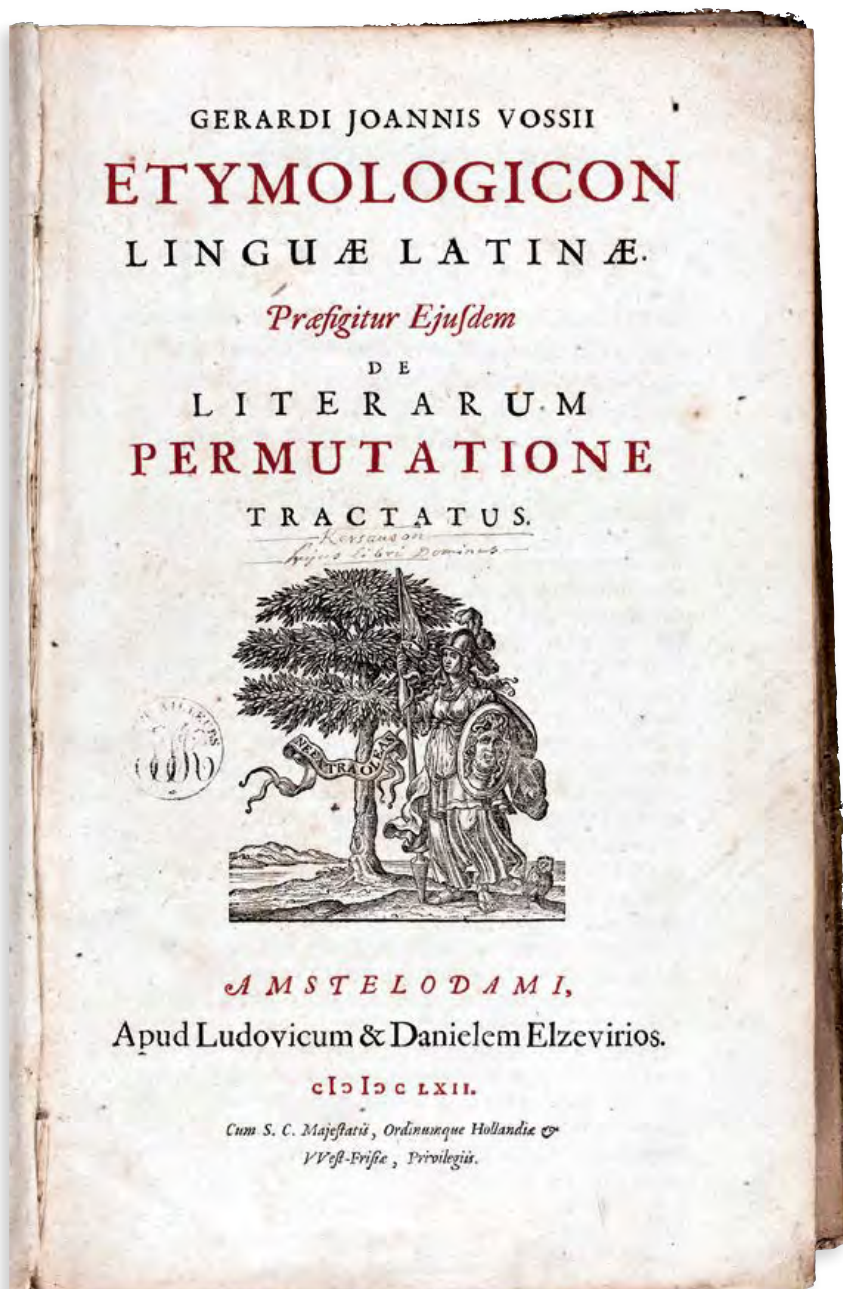
### Robert Estienne (1503-1559)

**F**ils de l'imprimeur-libraire Henri Estienne (vers 1465-1520), Robert Estienne travaille à l'édition de textes sacrés pour Simon de Colines après 1520, puis s'installe comme imprimeur en 1526 après avoir épousé la fille du célèbre imprimeur Josse Bade (1462-1535). Il édite alors des ouvrages scolaires et des classiques latins et grecs, ainsi que des bibles annotées que la Sorbonne condamne. Protégé par le roi François I<sup>er</sup>, Robert Estienne est nommé imprimeur-libraire ordinaire du Roi en lettres hébraïques et latines en 1526, lecteur du Roi en 1537, garde de la librairie royale en 1540, puis imprimeur-libraire du Roi pour le grec en 1542. Après le décès de François I<sup>er</sup> en 1547, le Conseil du Roi lui interdit d'imprimer et de vendre des bibles. Craignant une condamnation, il s'installe à Genève en 1550. Figure éminente de l'humanisme, Robert Estienne est l'auteur de divers dictionnaires et d'ouvrages de grammaire, ainsi que d'un pamphlet contre les théologiens de Paris (source : data.bnf.fr).

### Daniel Elzevier (1626-1680)

Fils aîné de Bonaventura Elzevier, imprimeur-libraire établi à Leyde, Daniel Elzevier est issu d'une célèbre famille de typographes néerlandais qui furent particulièrement actifs au cours du XVII<sup>e</sup> siècle et furent notamment les imprimeurs jurés de l'université de Leyde. Après avoir séjourné à Paris chez le libraire Pierre Le Petit de 1645 à 1648, Daniel Elzevier travaille pour l'entreprise familiale, puis la

dirige de 1652 à 1655 avec son neveu Johannes. Il s'installe à Amsterdam en 1655 et travaille en collaboration avec son cousin Louis Elzevier jusqu'en 1664. Il a parfois publié sous le pseudonyme de « Jean Sambix » ou « Johannes à Sambix » à Leyde avec Johannes Elzevier, et sous celui d'« Almarigo Lorens » et de « Jacques le jeune » ou « Jacobus junior » (source : data.bnf.fr).



#### 31 — VOSSIUS, Gerardus Joannes,

*Gerardi Joannis Vossii Etymologicon linguae latinae. Praefigitur ejusdem De literarum permutatione tractatus* –

Amsterdam : Chez Louis & Daniel Elzevir, 1662 (AD22, 14 B1 265).

Ouvrage sans reliure, dos à cinq nerfs, tranches mouchetées. Marque au titre imprimé en rouge et noir. Timbre humide du comte Joseph-François de Kergariou. Ex-libris manuscrit : « Kersauzon // hujus libri Dominus ». In-f°.



32



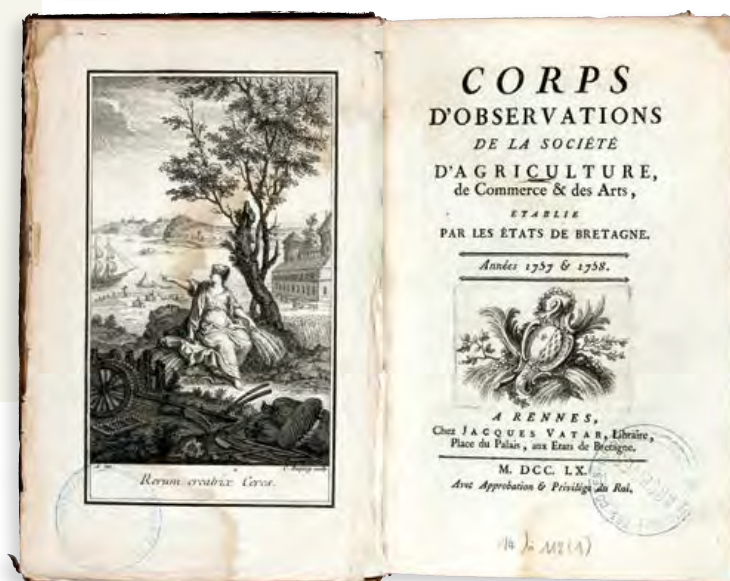
33

## Les imprimeurs bretons

**L**e fonds ancien de la bibliothèque historique des Archives départementales des Côtes-d'Armor conserve de nombreux ouvrages sortis des presses des ateliers typographiques bretons sous l'Ancien Régime, essentiellement au XVIII<sup>e</sup> siècle, période marquée par l'élargissement de la diffusion de l'écrit et la diversification du marché de l'imprimé.

Éloignée des grands centres de production typographique, la Bretagne a toutefois accueilli plusieurs ateliers. Leur activité, conduite sous l'égide de familles d'imprimeurs dans le cadre d'un environnement professionnel très réglementé par le pouvoir central, a été soutenue non seulement par la possession d'un ou de plusieurs monopoles, mais aussi par la curiosité d'une élite intellectuelle peu nombreuse et principalement localisée dans les villes.

À la veille de la Révolution, la Bretagne comptait ainsi 17 imprimeurs répartis dans 10 villes, Rennes et Nantes étant les principaux centres de production des imprimés. En outre, 35 libraires étaient autorisés par le pouvoir royal à exercer leur activité. À défaut d'être exhaustive, la collection de la bibliothèque historique des Archives départementales des Côtes-d'Armor permet de dresser un panorama des différents imprimeurs-libraires bretons en activité sous l'Ancien Régime.



34

### POUR EN SAVOIR PLUS :

**SOREL, Patricia, MOLLIER, Jean-Yves (préf.),**  
*La Révolution du livre et de la presse en Bretagne*  
(1780-1830), Rennes, Presses Universitaires  
de Rennes, coll. « Histoire », 2004.

**32 —** *Coutumes de Bretagne Reueues & corrigées sur l'original signé des commissaires reformateurs. Un ample Indice & répertoire des choses y contenues* – À Rennes : De l'Imprimerie de Julien du Clos, rue Saint Michel, 1573 (AD22, 14 BI 124).

#### Rennes – Julien Du Clos, imprimeur

Reliure en basane, dos à quatre nerfs, décor XVII<sup>e</sup>.  
Ex-libris : « de la bibliothèque de Mr. Couppé alloué de Lannion, 1748 ». Marque d'imprimeur sur la page de titre et bois gravé sur le verso. Nombreuses inscriptions dont une signature sur l'« Extraict du privilège ». In-4°.

#### 33 — MACÉ, R. F.

*Traité de la Conjugaison française* – À Saint-Servan : Chez l'Auteur, À Saint-Malo, chez H. L. Hovius, À Rennes, chez Mmes Vatar, Libraires, 1809 (AD22, 14 BI 97).

#### Rennes – Édition partagée

Pas de reliure. Ex-libris manuscrit : « Clémence de la Pichardais ». In-12°. La page de titre porte la signature de l'auteur conformément au dépôt légal en vigueur. Créé en 1537, supprimé à la Révolution, puis restauré en 1793, le dépôt légal vise ici à protéger la propriété littéraire. Il est alors effectué par l'auteur qui remet deux exemplaires de son ouvrage à la Bibliothèque nationale.

**34 —** *Corps d'Observations de la Société d'Agriculture, de Commerce & des Arts, établie par les états de Bretagne // Années 1757 & 1758 //* – À Rennes : Chez Jacques Vatar, Libraire, Place du Palais, aux États de Bretagne, 1760 (AD22, 14 BI 118-1).

#### Rennes – Jacques Vatar, imprimeur-libraire.

Reliure en veau moucheté aux armes du Roi de France et de Bretagne, dos à cinq nerfs, pièce de titre en maroquin rouge, décor XVIII<sup>e</sup> (fleurs de lys et hermines), chants ornés d'un filet doré, tranches rouges, gardes en papier tourniquet. Ex-libris gravé sur cuivre (étiquette) : « Ex-libris Olivier de Gourcuff ». In-8°.

**35 — C.-F. LHOMOND,**

*Epitome historiae sacrae ad usum tyronum linguae latinae* – Brioci [Saint-Brieuc] : Apud G. Bourel, Typographum, 1809  
(AD 22, 14 BI 73).

**Saint-Brieuc – Gabriel Bourel, imprimeur.**

Demi-reliure en parchemin, dos long. Ex-libris manuscrit : « Prosper huguet de St Brieuc, rue charbonnerie ». De la même plume : un alphabet dessiné à l'encre et signé au dernier feuillet. In-18°.

**36 — DENYS Jan,** prêtre et premier régent de S. Brieuc, *Entrée du palais de Minerve ou Rudiment nouveau contenant les éléments de la grammaire ; disposés d'une façon nouvelle, & très méthodique* – Saint-Brieuc : Par Guillaume Doublet, Imprimeur, & Libraire, 1655  
(AD 22, 14 BI 57).

**Saint-Brieuc – Guillaume Doublet, imprimeur-libraire.**

Demi-reliure en parchemin, dos long, gardes blanches. Reliure de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle signée « Le Moulmier Saint-Brieuc ». In-8°.

**37 — CRASSET, R. P.,**

*Préparation à la Mort et Méthode d'Oraison avec une nouvelle Forme de Méditations, pour se disposer à mourir saintement* – À Saint-Brieuc : Chez J. L. Mahé, Impr. du Roi, & du Collège, 1756  
(AD 22, 14 BI 77).

**Saint-Brieuc – Jean-Louis Mahé, imprimeur.**

Reliure en basane, dos long, tranches mouchetées. In-12°.

**38 — [GUISAIN, Jacques],** *Les sages entretiens d'une âme dévote qui désire sincèrement son Salut* – À Saint-Brieuc : Chez L. J. Prud'homme, Imprimeur-Libraire, place du Martrai, 1792  
(AD 22, 14 BI 78).

**Saint-Brieuc – L.-J. Prud'homme, imprimeur-libraire.**

Reliure en basane, dos long, tranches mouchetées. In-12°.

**39 — CHIFOLIAU,**

*Essai analytique sur les eaux minérales de Dinan et de plusieurs fontaines voisines de Saint-Malo, De leur nature & de leurs propriétés dans les maladies, avec la méthode la plus simple de se conduire pendant leur usage* – À Saint-Malo : Chez L. H. Hovius, Fils, Libraire, Place de la Cathédrale, 1782  
(AD 22, 14 BI 120).

**Saint-Malo – L. H. Hovius, imprimeur-libraire.**

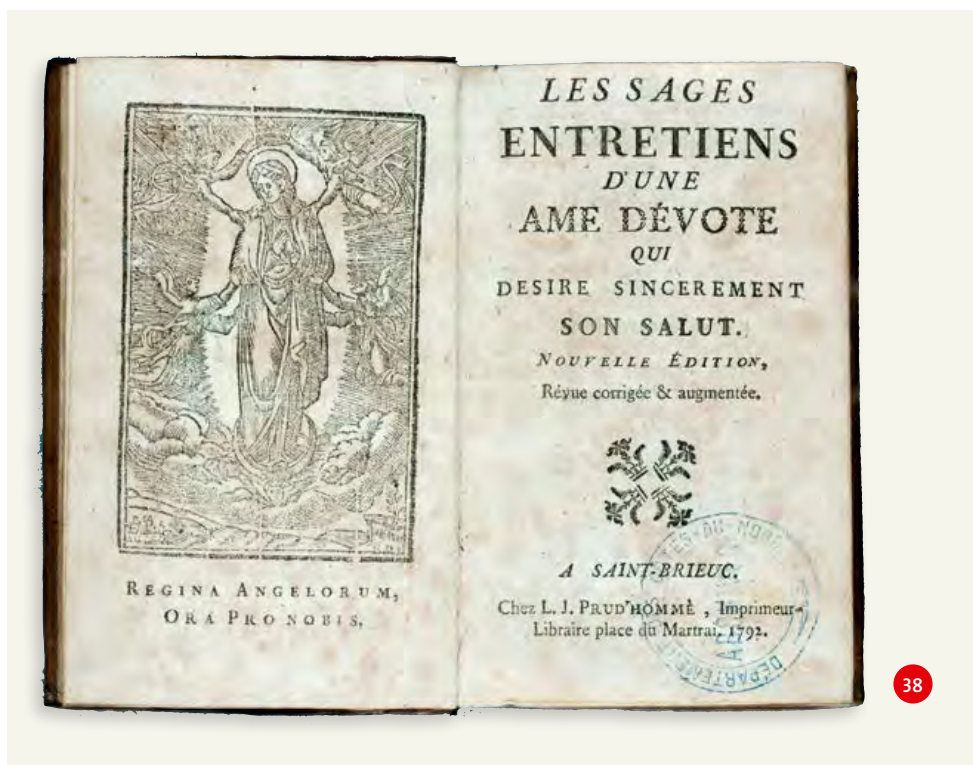
Demi-reliure en maroquin bleu, dos à cinq nerfs, filets dorés sur les plats, tranches rouges, gardes en papier peigné, signet. In-12°.

**40 — LEUDUGER, Jean,**

*Bouquet de la mission, composé en faveur des peuples de la campagne* – À Saint-Malo : Chez Julien Valais, Libraire, & Imprimeur de Monseigneur l'Évêque, 1780  
(AD 22, 14 BI 94).

**Saint-Malo – Julien Valais, imprimeur-libraire.**

Reliure en basane, dos long, tranches rouges. Ex-libris : « Ce livre appartient [sic] à Marie-Reine Mell[illisible] demeurant à Quimper ». Ex-dono au premier contre-plat : « Donné par M. Prosper Hémo ». In-12°.



## Le livre défendu : la censure

**L**e livre est à ce point porteur de savoirs qu'il peut être interdit ! La censure, interdiction ou limitation de la liberté d'expression, est ainsi au cœur de la vie de l'imprimé. À susciter l'émulation intellectuelle, bon nombre d'écrivains, de penseurs et d'imprimeurs y ont été confrontés.

Très tôt en Europe, avant même l'apparition de l'imprimerie, la censure a été organisée dans l'intérêt de la religion catholique. En 1275, le roi de France Philippe III le Hardi oblige de soumettre au préalable tout projet de publication à la faculté de théologie de l'Université de Paris (la Sorbonne). En 1475, le Pape accorde à l'Université de Cologne un privilège l'autorisant à surveiller imprimeurs, libraires et auteurs et à poursuivre les lecteurs de livres dits « hérétiques ». La démarche censoriale de la papauté trouve d'ailleurs sa pleine expression en 1559 lors de la publication de l'*Index librorum prohibitorum*, plus communément appelé « Index romain », contenant une liste d'ouvrages interdits aux catholiques.

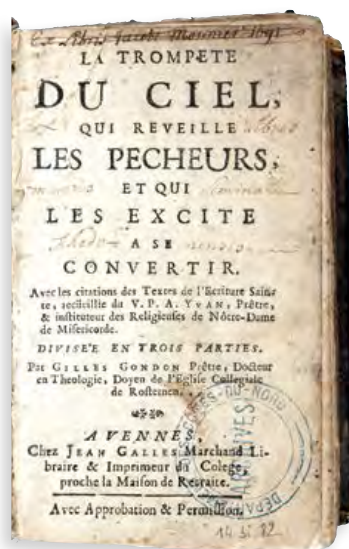
À la même époque, en France chaque librairie doit détenir le *Catalogue des livres censurez* établi par la Sorbonne. Car l'essor de l'imprimerie et la diffusion du protestantisme au XVI<sup>e</sup> siècle ont peu à peu érigé la censure en affaire d'État. En France, d'abord du ressort conjoint des autorités ecclésiastiques, du Parlement et de la monarchie, elle finit par relever exclusivement du pouvoir royal, essentiellement sous l'impulsion de Richelieu. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la censure royale est placée sous le contrôle de la Librairie, elle-même rattachée au Garde des Sceaux, qui oblige la soumission de tout manuscrit à un censeur. Elle donne trois types d'autorisation, essentiellement pour lutter contre les éditions clandestines :

### Le privilège du roi,

identifiable à la mention « avec privilège du Roi », consistant à autoriser officiellement, c'est-à-dire sous couvert de lettres patentes scellées du Grand Sceau, l'impression d'un ouvrage et à garantir le monopole de l'imprimeur.



41



42



43



44

**41 —** Instructions et Prières pour l'Adoration du Très-Saint Sacrement, Imprimées par l'ordre de M. Antoine-Joseph des Laurents, Évêque de Saint-Malo, pour les Fidèles de son Diocèse – À Dinan : Chez la Veuve de R. J. B. Huart, et Fils, Imprimeur-Libraire, 1792 (AD22, 14 BI 83-84).

**Dinan – Veuve de R. Jean-Baptiste Huart, imprimeur-libraire.**

Reliure en basane, dos à quatre nerfs, tranches rouges. In-12°.

**42 — GONDON Gilles,** La Trompette du ciel qui réveille les pécheurs et qui les excite à se convertir, Avec les citations des textes de l'Écriture sainte recueillies du V.P.A. Yvan – À Vannes [Vannes] : Chez Jean Galles, Marchand Libraire & Imprimeur du College [sic], proche de la Maison de Retraite, 1661 (AD22, 14 BI 82).

**Vannes – Jean Galles, imprimeur-libraire.** Reliure en basane, dos à quatre nerfs. Ex-libris manuscrits (contre-plat et page de titre) : « Bellier prêtre, 1895 » ; « Ex libris Jacobi Monnier. ibgi » ; « Ex libris minoris Seminarum Rhedonensis ». In-8°.

**43 — GLAIS,** Manuel élémentaire des poids et mesures, rédigé particulièrement pour le Département du Morbihan – À Vannes : Chez les Enfants Galles, Imprimeurs-Libraires, 1807 (AD22, 14 BI 98).

**Vannes – Enfants Galles, imprimeur-libraire.** Ouvrage sans reliure. In-8°.

**44 — Catéchisme, imprimé par ordre de M. Augustin-René-Louis le Mintier, Évêque de Tréguier, à l'usage de son Diocèse – À Morlaix : Chez Pierre Guyon, Imprimeur de M. l'Évêque de Tréguier, 1783 (AD22, 14 BI 103).**

**Morlaix – Pierre Guyon, imprimeur.** Demi-reliure en parchemin. Reliure de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle signée « Le Moulmier Saint-Brieuc ». In-8°.



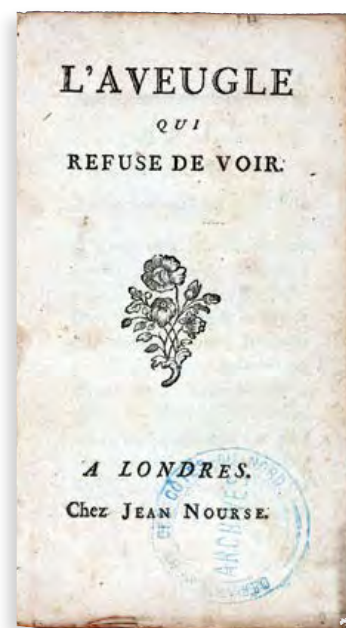
45



46



47



48

### La permission tacite,

consistant à tolérer officieusement l'impression d'un ouvrage malgré la censure. Le livre est généralement publié sans nom d'auteur et sous couvert de fausse adresse, hors de France (« À Londres, chez... », « À Bruxelles, et se trouve à..., chez... »).

### La permission simple,

consistant à autoriser officiellement l'impression d'un ouvrage pour une durée limitée sans en accorder le privilège à l'imprimeur.

Abolie par la Révolution (art. 11 de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen), la censure réapparaît dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle pour contrôler essentiellement la presse départementale. En France, la liberté d'expression est garantie par la loi du 29 juillet 1881 portant sur la liberté de la presse.

#### 45 — SAUVAGEAU, Michel,

*Coutumes de Bretagne* –  
À Rennes : Chez Joseph Vatar, 1742  
(AD22, 14 BI 458).

#### Rennes – Joseph Vatar, imprimeur-libraire – Privilège du roi

Reliure en veau, dos à cinq nerfs, filet estampé à froid entourant les plats, chants ornés aux petits fers, tranches mouchetées. – Ex-libris manuscrit : « Jean-Louis Doré, avoué-licencié à St-Brieuc ». In-12°.

#### 46 — [POTHIER]

Par l'Auteur du *Traité des Obligations, Supplément au traité du contrat de louage, ou traité des contrats de louage maritimes*. – À Paris : Chez Debure Frères, Quai des Augustins ; À Orléans : Chez la Veuve Rouzeau-Montaut, 1775  
(AD22, 14 BI 320).

#### Paris, Orléans – Debure Frères, libraire, et Veuve Rouzeau-Montaut, imprimeur – édition partagée – Privilège du roi

Reliure en basane marbrée, dos à cinq nerfs, décor XVIII<sup>e</sup> siècle, filet estampé à froid entourant les plats, chants ornés aux petits fers, tranches rouges, gardes en papier tourniquet, signet – In-12°.

#### 47 — M.D.L.P. [De La Place],

*Pièces intéressantes et peu connues pour servir à l'histoire et à la littérature* – À Bruxelles, Et se trouve à Paris : Chez Prault, 1787  
(AD22, 14 BI 405).

#### Bruxelles, Paris – Prault, imprimeur – Permission tacite

Reliure en basane mouchetée, dos à cinq nerfs, décor XVIII<sup>e</sup> siècle, chants ornés d'un filet doré, tranches marbrées, gardes en papier tourniquet. Ex-libris (manuscrit) : « Duhamel » et « De Gouyon ». In-12°.

#### 48 — [Cerfol de], *L'aveugle qui refuse de voir* –

À Londres : chez Jean Nourse, s.d.  
(AD22, 14 BI 13).

#### Londres – Jean Nourse, imprimeur – Permission tacite

Ouvrage sans reliure, tranches rouges. Fausse adresse d'impression. Ouvrage probablement imprimé en France (Paris ou Orléans). In-12°.  
Jean Nourse est ici un pseudonyme usurpant partiellement l'identité du libraire londonien John Nourse (1705-1780). Il s'agit d'un libraire imaginaire. Son nom fut utilisé pour dissimuler au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle de nombreuses éditions et contourner ainsi la censure royale.

# L'histoire de la Bretagne dans l'imprimerie ancienne

**P**orteur de savoirs, le livre contribue, tant par l'écrit que par l'iconographie, à la vulgarisation des connaissances historiques. Lorsque l'histoire est au cœur des débats politiques, comme ce fut le cas en Bretagne sous l'Ancien Régime, son usage et sa portée ne sont pas neutres. En matière d'historiographie régionale, la Bretagne a alimenté la curiosité des élites politiques et intellectuelles dès la fin du Moyen Âge. Sous l'impulsion des ducs de Bretagne de la maison de Montfort, quelques chroniqueurs, relayant les idéaux de souveraineté de la maison ducal, animent le genre historique, tels Pierre Le Baud et Alain Bouchart, auteurs, pour le premier, d'une *Généalogie des Roys, Ducs et Princes de Bretagne* (1486), pour le second, des *Grandes croniques de Bretagne* (1514).

Au siècle suivant, l'interrogation du passé, étroitement liée à la question de l'intégration de la Bretagne à la France, est dominée par les travaux de Bertrand d'Argentré, ardent défenseur des libertés bretonnes consignées dans l'édit de 1532, « clé de voûte de la vie politique provinciale jusqu'à la Révolution » (Gauthier Aubert). Dans la continuité des travaux du père dominicain Augustin du Paz, auteur en 1619 de *L'Histoire généalogique de plusieurs maisons illustres de Bretagne*, l'intérêt pour le passé provincial est soutenu à partir de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle par les travaux des moines bénédictins réformés de la congrégation de Saint-Maur, ou Mauristes, dont la posture critique contribue à impulser une démarche historiographique nouvelle fondée sur des « preuves ». C'est dans ce contexte que dom Guy-Alexis Lobineau et dom Pierre-Hyacinthe Morice publient chacun une *Histoire de Bretagne*, en 1707 pour le premier, à partir de 1740 pour le second, alors que dom Louis Le Pelletier rédige son *Dictionnaire de la langue bretonne* en 1716, intégrant l'étude de la langue bretonne au débat historiographique d'alors. Dans le sillage des Mauristes, les érudits Christophe-Paul de Robien et Chris-

tophe-Michel Ruffelet ont, par leurs travaux, leur esprit encyclopédique et leur intérêt pour les livres et la typographie, marqué durablement le paysage intellectuel d'une province de Bretagne bien en phase avec l'Europe des Lumières à la veille de la Révolution.

## POUR EN SAVOIR PLUS :

**AUBERT, Gautier,**

« La question de l'érudition historique dans les villes bretonnes », dans *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, tome LXXXIV, 2006, p. 443-474.

**AUBERT, Gauthier,**

« Pratiques et usages de l'histoire en Bretagne aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », dans RUFFELET, Christophe-Michel, *Les Annales briochines* (1771). Saint-Brieuc : histoire d'une ville et d'un diocèse, CHARLES, Olivier (éd. et dir.), LONGUEMAR, Geoffroy (de) (préf.), Rennes / Saint-Brieuc, Presses Universitaires de Rennes / Société d'émulation des Côtes-d'Armor, coll. « Mémoire commune », Rennes, p. 57-65.



49

**49 — ARGENTRÉ, Bertrand (d'),**

*L'Histoire de Bretagne, des Roys, Ducs, Comtes, et Princes d'icelle : l'establisement du Royaume, mutation de ce tiltre en Duché, continué jusques au temps de Madame Anne dernière Duchesse, & depuis Royne de France, par le mariage de laquelle passa le Duché en la maison de France...* Avec la carte géographique dudict pays et table de la Genealogie des Ducs & Princes d'iceluy. – Paris : Chez Jacques du Puys, à la Samaritaine, 1588 (AD22, 14 B1 278-1).

Demi-reliure en veau, dos à cinq nerfs, gardes en papier marbré. Titre à encadrement. Contient un arbre généalogique dépliant. Ex-libris manuscrit et timbre humide représentant deux C majuscules entrelacés, surmontés d'une couronne comtale. In-f°.

Bertrand d'Argentré (1519-1590) est un juriste réputé du XVI<sup>e</sup> siècle. Président du présidial de Rennes (1552), grand érudit, connaisseur du droit romain, il a été chargé par les États de Bretagne de réviser et d'adapter la Coutume de Bretagne. Ardent défenseur des libertés bretonnes, il a publié en 1582, à la demande des États de Bretagne, *L'Histoire de Bretagne*. Aussitôt condamnée par la censure royale, car portant atteinte à la dignité des rois de France, son œuvre a été publiée « avec privilège du Roy » dans une version expurgée en 1588.

**50 — D'ARGENTRÉ, Bertrand (d'),**

*Rhedonensis provinciae praesidis. Commentarii in patrias Britonum Leges, seu Consuetudines generales antiquiss. Ducatus Britanniae* – Paris : Chez la veuve Nicolas Buon, ruë S. Jacques, à l'Image saint Claude. Et en sa maison ruë des Mathurins, devant l'Église, 1640 (AD22, 14 BI 272).

Reliure en veau, dos à six nerfs, décor XVIII<sup>e</sup> siècle, chants ornés aux petits fers, tranches mouchetées, gardes blanches. Titre gravé imprimé en rouge et noir. Encadrement gravé par L. Gaultier. Ex-libris aux armes (étiquette) au contre-plat : « Ex Lib. D. Pasch Nicolai Melch. Badin de Saint-Aubin Advocati Parisiensis ». In-f<sup>o</sup>.

Bertrand d'Argentré est le principal artisan de la *Nouvelle Coutume de Bretagne* publiée en 1580. Ce travail est notamment l'aboutissement de commentaires publiés sur la Coutume de Bretagne quelques années auparavant. Après sa mort, son fils Charles publie la suite des commentaires de Bertrand d'Argentré. La présente édition est enrichie d'un portrait gravé de Bertrand d'Argentré par Thomas Le Leup (1604).

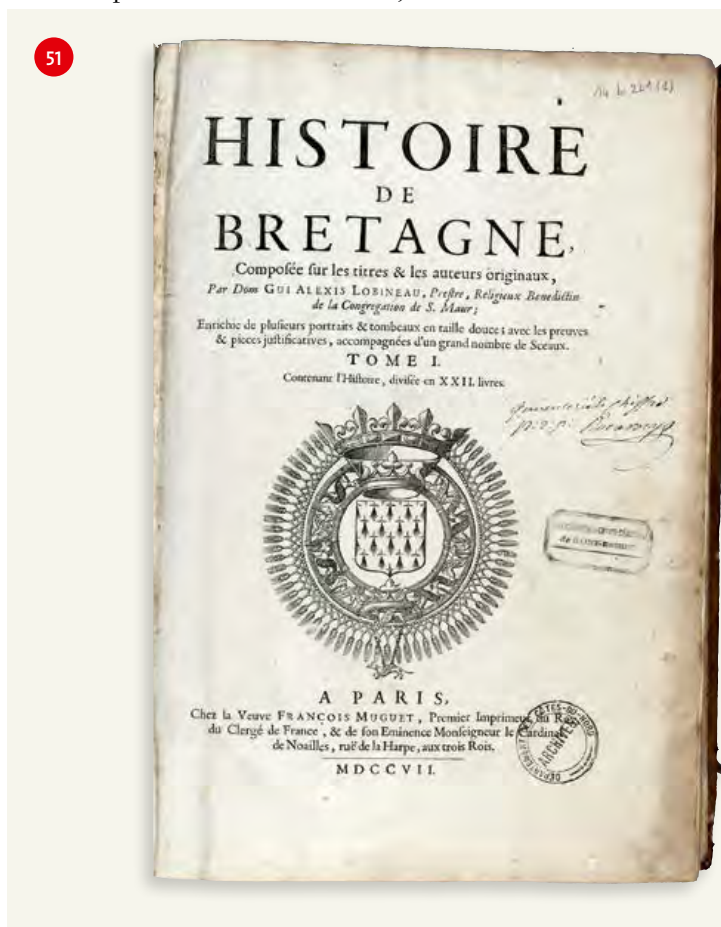


50

**S**igne de la vitalité du travail historiographique entrepris au XVIII<sup>e</sup> siècle, la Bretagne a vu la publication de deux histoires mauristes. En 1740, à la suite des travaux de dom Guy-Alexis Lobineau, dom Pierre-Hyacinthe Morice propose aux États de Bretagne une édition revue et augmentée de l'*Histoire de Bretagne* de dom Lobineau, publiée de 1742 à 1746 (3 volumes de pièces justificatives). Commandés par la famille de Rohan, les

travaux de dom Morice consacrent la réintroduction de Conan Mériadec dans l'histoire de la Bretagne. Quelques années plus tard, en 1750, peu avant sa mort, dom Morice publie le premier volume de l'*Histoire ecclésiastique et civile de Bretagne*. L'entreprise est achevée en 1756 par dom Charles-Louis Taillandier qui achève la rédaction du second volume de cette importante histoire.

51

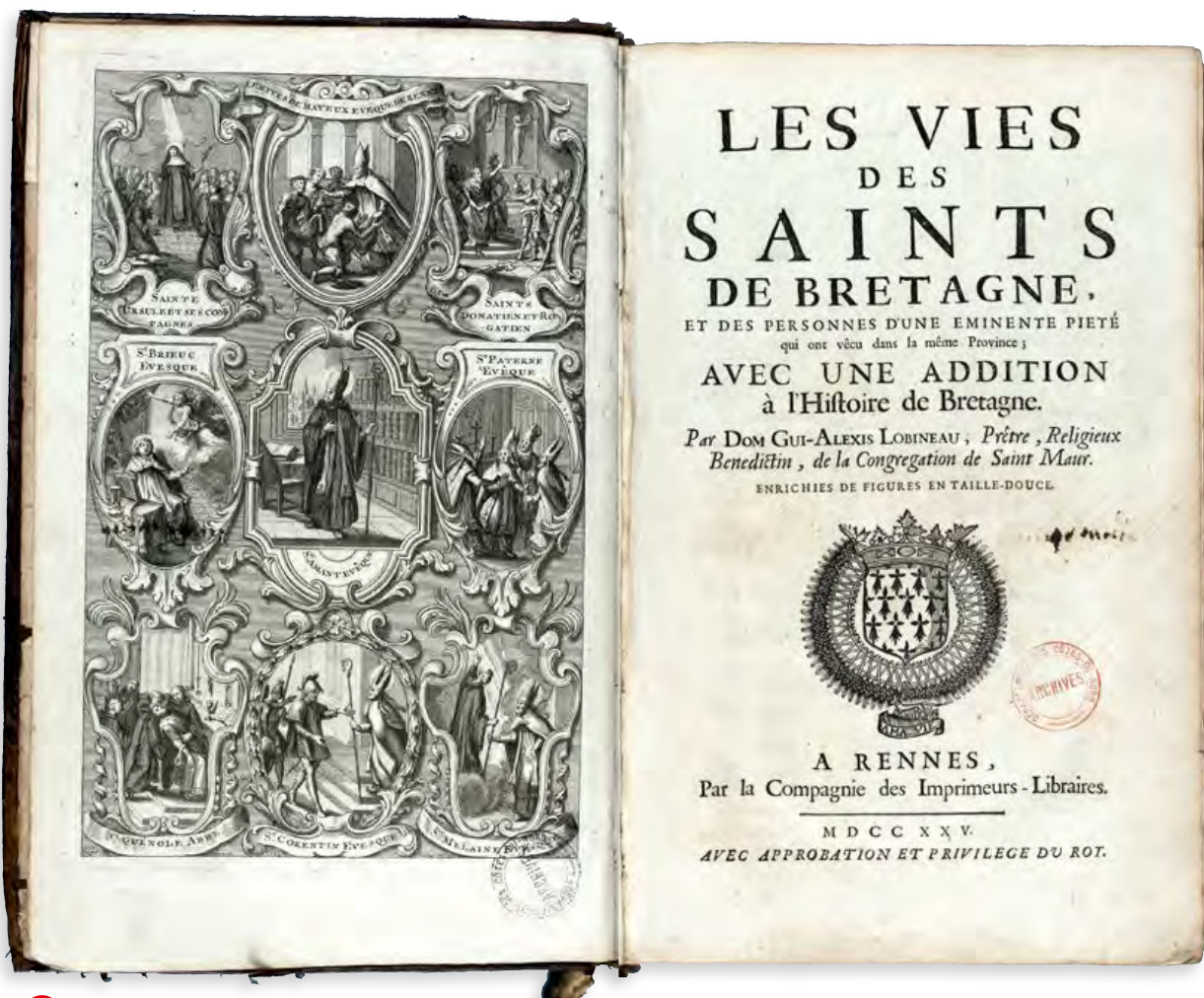
**51 — LOBINEAU, Guy-Alexis (dom),**

*Histoire de Bretagne, composée sur les titres & les auteurs originaux ... // Tome I et II //* – Paris : Chez la Veuve François Muguet, Premier Imprimeur du Roy, du Clergé de France, & de son Eminence Monseigneur le Cardinal de Noailles, rue de la Harpe, aux trois Rois, 1707 (AD22, 14 BI 221-1).

Reliure en veau blond, dos à six nerfs, décor XVIII<sup>e</sup> siècle, chants ornés aux petits fers, tranches mouchetées. Nombreuses gravures sur cuivre. Ex-libris (étiquette) au contre-plat : « Bibliothèque du Séminaire de Saint-Brieuc R.[uffelet] ». Ex-libris manuscrit illisible. Timbre

humide : « Bibliothèque du Grand Séminaire de Saint-Brieuc ». Ouvrage farci d'un papier avec des notes. In-f<sup>o</sup>.

Parue en 1707, composée d'un volume de texte et d'un volume de preuves (1600 pièces), l'*Histoire de Bretagne* de dom Lobineau relègue notamment Conan Mériadec, premier roi de Bretagne supposé, au rang des figures légendaires, s'attirant de fait la colère de la puissante famille de Rohan qui prétendait descendre de ce personnage.



52

**52 — LOBINEAU, Guy-Alexis (dom),**

*Les Vies des Saints de Bretagne, et des personnes d'une éminente piété qui ont vécu dans la même province ; avec une addition à l'Histoire de Bretagne, Enrichies de figures en taille-douce* – À Rennes : Par la Compagnie des Imprimeurs-Libraires, (De l'Imprimerie de Pierre-André Garnier, 1724), 1725 (AD22, 14 BI 275).

Reliure en basane, dos à six nerfs, décor XVIII<sup>e</sup> siècle, gardes blanches, tranches mouchetées. Nombreuses gravures sur cuivre, notamment de Huguët. Ex-libris aux armes (étiquette) au contre-plat : « De gueules à la fasce d'argent, accompagnée de 3 croisettes du même 2 et 1 » (armes appartenant à Potier de la Varde, de la Houssaye, de la Verjussière, de Courcy). In-f°.

Selon les mêmes méthodes employées pour l'écriture de l'*Histoire de Bretagne*, dom Lobineau s'attelle quelques années plus tard à la rédaction d'une *Vie des Saints de Bretagne* parue en 1725. L'auteur investit notamment le champ de l'hagiographie bretonne en réaction aux travaux d'Albert Le Grand, auteur d'une *Vie des saints de la Bretagne armorique* parue en 1637.

**53 — MORICE, Pierre-Hyacinthe (dom),**

*Mémoires pour servir de preuves à l'Histoire ecclésiastique et civile de Bretagne, tirés des archives de cette province ; de celle de France & d'Angleterre, des Recueils de plusieurs sçavans Antiquaires, & mis en ordre* – Paris : Chez Charles Osmont, rue S. Jacques, à l'Olivier, 1742 (AD22, 14 BI 271-1).

Reliure en veau, dos à six nerfs, décor XVIII<sup>e</sup> siècle, chants ornés d'un double filet doré, tranches rouges, gardes en papier tourniquet. Titre imprimé en rouge et noir. – Gravure sur cuivre de A. Humblot et Guélard. In-f°.



53

**F**erment de la vie politique bretonne aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, l'histoire est invoquée pour prouver ou non l'ancienne suzeraineté de la monarchie française sur la Bretagne. De cette question dépend notamment la capacité de la monarchie française à prélever l'impôt. Elle revêt un enjeu d'autant plus important que la question de l'intégration de la province au royaume de France demeure une question prégnante au sein de l'élite intellectuelle bretonne à cette époque. Dès lors, en matière d'histoire institutionnelle, le livre, comme support de la production historiographique, véhicule tantôt le message des partisans du respect des libertés bretonnes dans le sillage des écrits de Bertrand d'Argentré, tantôt la volonté de la monarchie absolue fermement décidée, par l'entremise de ses émissaires, à faire valoir ses droits sur la province.

**54 — DESFONTAINE, Pierre-François,**

*Dissertation historique sur l'origine des Bretons, sur leur établissement dans l'Armorique & sur leur premiers Rois. // Tome Premier //* – Paris : Chez Nion, fils, Libraire, Quai des Augustins, à l'Occasion, 1739 (AD22, 14 BI 61-1).

Reliure en basane mouchetée, dos à cinq nerfs, gardes en papier caillouté, tranches marbrées, signet. Titre imprimé en rouge et noir.

La question de l'ancienne suzeraineté de la monarchie française sur la Bretagne posée, le discours des origines contribue à alimenter le débat historiographique sous l'Ancien Régime. L'ouvrage s'ouvre sur une préface dans laquelle l'auteur signifie son attachement à l'érudition historique :

« L'Histoire de Bretagne, qui pendant près d'un siècle avoit été presque absolument négligée, ou traitée du moins avec peu d'exactitude, semble être enfin devenue depuis quelques années du goût des Sçavans ; c'est une conjoncture favorable dont il est à propos de profiter : ce que le Public a déjà reçu, répond ce qu'il peut encore attendre sur cette matière. [...] »

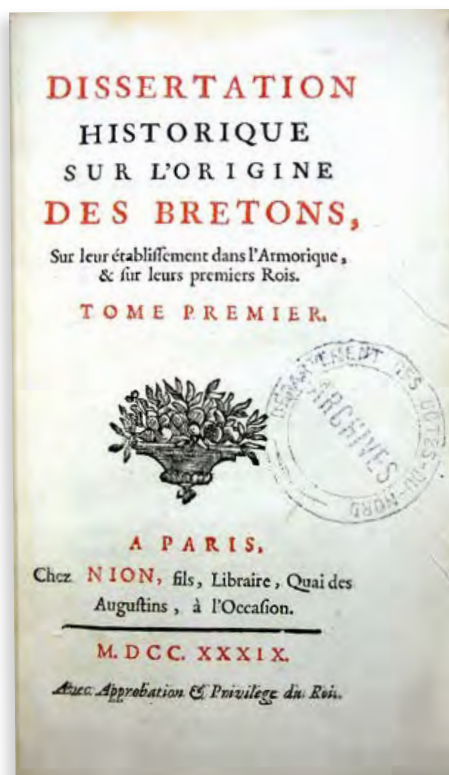
**55 — [LAVERDY, Clément Charles François, de],**

*Preuves de la pleine souveraineté du roi, sur la province de Bretagne* – À Paris : [s.n.], 1765 (AD22, 14 BI 106).

Reliure en veau marbré, dos à cinq nerfs, décor XVIII<sup>e</sup> siècle, filet estampé à froid entourant les plats, gardes en papier peigné, tranches rouges. Ex-libris (étiquette) : « Bibliothèque du Séminaire de Saint-Brieuc R.[uffelet] ». In-8°.

Financier érudit, conseiller au Parlement de Paris, puis Contrôleur général des finances sous Louis XV, Clément Charles François de Laverdy (1724-1793) publie cet ouvrage au titre explicite en 1765, que François Fossier considère comme « l'instrument d'une flatterie de courtisan »<sup>(1)</sup>.

(1) FOSSIER, François, « Un financier érudit, Clément Charles François de Laverdy (1724-1793) », dans *Journal des savants*, 1981, n° 4, p. 407.



54



55



56

**56 — HEVIN, Pierre,**

*Consultations et observations sur la coutume de Bretagne* – À Rennes : Chez Guillaume Vatar, Imprimeur ordinaire du Roy & du Parlement, à la Palme d'Or & à l'Imprimerie Royale, 1734 (AD22, 14 BI 150).

Reliure en basane, dos à cinq nerfs, décor XVIII<sup>e</sup> siècle, chants ornés aux petits fers, tranches mouchetées. Ex-libris (page de garde) : « Barberienne, avocat ». Frontispice gravé sur cuivre par Filloeuil (portrait de l'auteur). In-4°.

Ancien avocat au Parlement de Rennes, Pierre Hévin (1621-1692) est réputé pour avoir pris le contre-pied de Bertrand d'Argentré. Champion de l'absolutisme royal, il incarne la vision historique de la monarchie absolue. Son petit-fils, avocat au Parlement de Rennes, publie sa réflexion sur la Coutume de Bretagne en 1734, ouvrage dans lequel l'auteur livre des commentaires sur un texte de référence du droit coutumier en Bretagne.



57

## 57 — DU PAZ, Augustin,

*Histoire généalogique de plusieurs maisons illustres de Bretagne. Enrichie des armes et blasons d'icelles de diverses fondations d'abbayes & de prieurez, & d'une infinité de recherches ignorées jusques à ce temps, & grandement utiles pour la cognoissance de l'histoire. Avec l'histoire chronologique des évesques de tous les diocèses de Bretagne* — [Paris] : [Chez Nicolas Buon], 1619 (AD22, 14 B1 235).

Reliure en basane, dos à six nerfs, chants ornés aux petits fers, filet estampé à froid entourant les plats, tranches rouges. Ex-libris (étiquette) au contre-plat : « Bibliothèque du Séminaire de Saint-Brieuc R. [uffelet] ». Nombreuses annotations et dessins. In-f°.

Demeuré pendant longtemps un ouvrage de référence dans l'historiographie de la Bretagne, l'*Histoire généalogique de plusieurs maisons illustres de Bretagne* s'ouvre sur une dédicace à « Messieurs des Etats de Bretagne » dans laquelle Augustin du Paz précise :

« [...] le zele de l'honneur de mon pays, qui est l'une des plus violentes passions dont nos ames soient agitées en ce monde, m'a induit à les retirer de l'oubly [les marques de vertus], & à faire voir la splendeur des grandes maisons de Bretagne, qui peuvent disputer de la noblesse avec les plus anciennes & les plus celebres de la terre. »

Sous l'Ancien Régime, les travaux de généalogie occupent une place importante dans le paysage historiographique breton. Au cœur de stratégies personnelles, source de prestige, l'histoire des lignages favorise l'intégration au sein de l'élite politique et intellectuelle.

## 58 — VULSON de LA COLOMBIÈRE, Marc (de),

*Généalogie succinte de la maison de Rosmadec* — Paris : Chez Sébastien Cramoisy, Libraire & Imprimeur ordinaire du Roy, ruë saint Jacques aux Cicognes, 1644 (AD22, 14 B1 280).

Reliure en carton, dos long, tranches mouchetées. Gravure sur cuivre : frontispice et armoiries de la famille de Rosmadec accompagnées de leur devise : « En bon espoir ». In-f°.



58

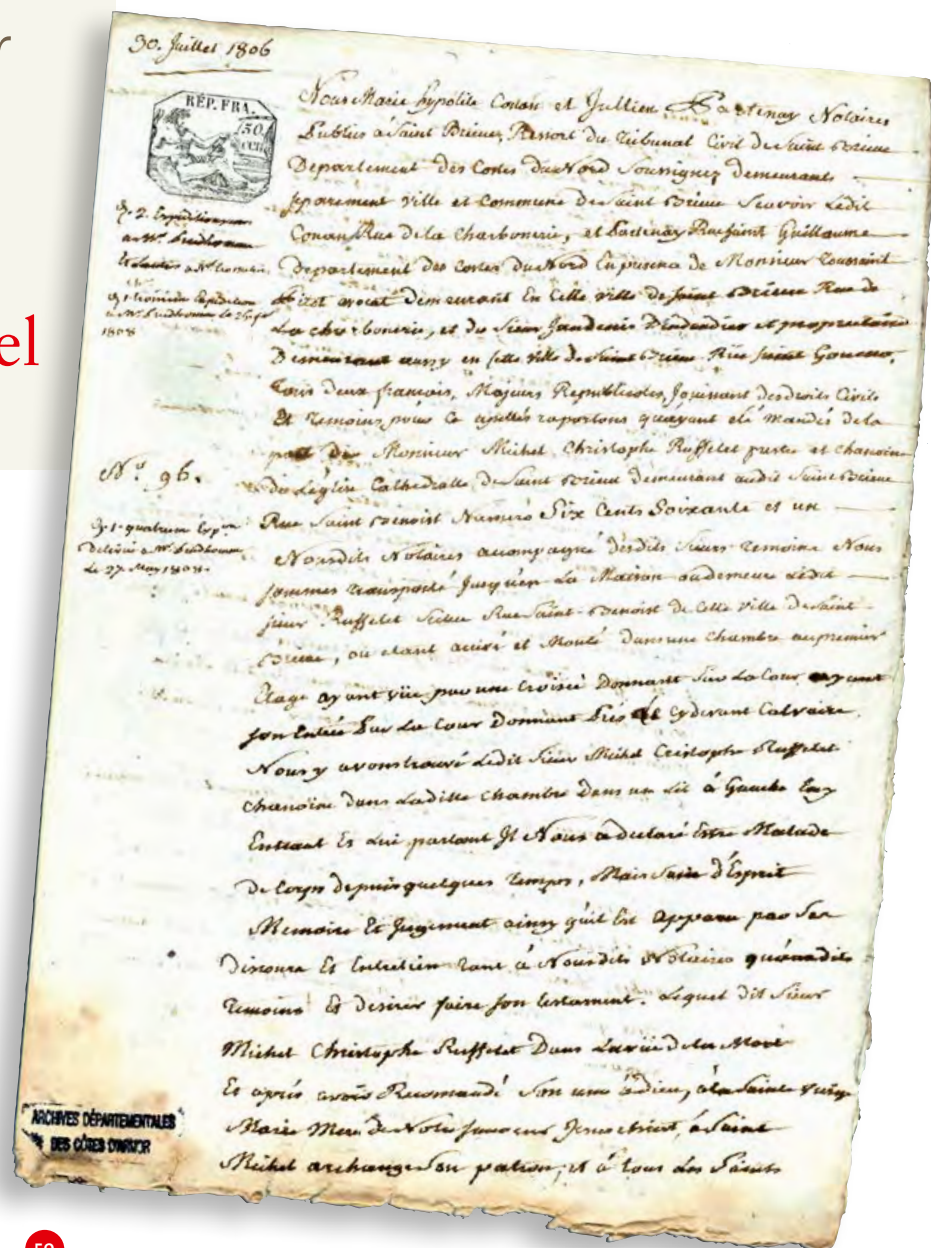
# Un collectionneur érudit briochin du XVIII<sup>e</sup> siècle : le chanoine Christophe-Michel Ruffelet (1725 – 1806)

Né en 1725 dans une famille de la bonne bourgeoisie briochine – son père est élu maire de Saint-Brieuc en 1727 – Christophe-Michel Ruffelet est ordonné prêtre en 1749, reçu chanoine de la collégiale Saint-Guillaume en 1771, puis du chapitre cathédral en 1789. Quand, en novembre 1790, ce dernier cesse ses activités, Ruffelet n'adhère pas aux idées révolutionnaires et séjourne en prison à Guingamp d'où il est libéré en 1795. En 1803, à la demande de l'évêque concordataire Jean-Baptiste Caffarelli, il rejoint le nouveau chapitre cathédral. Il décède en 1806 à Saint-Brieuc, à l'âge de 81 ans au terme d'une longue vie vouée au service de l'Église et du savoir.

Pour s'être adonné toute sa vie à de nombreux travaux d'érudition, Christophe-Michel Ruffelet apparaît comme l'archétype de l'érudit et du curieux du temps des Lumières. Authentique bibliophile, propriétaire d'une « collection de minéraux et coquillages », de cartes « célestes et terrestres », d'une « sphère avec un globe », de baromètres et thermomètres qui témoignent d'une réelle ouverture au monde, Ruffelet est en effet un scientifique averti dont le logement apparenté à un cabinet de curiosité aurait abrité un cabinet scientifique.

À une époque où la préoccupation pour la science et sa transmission devient centrale au sein des élites cultivées, Ruffelet montre un intérêt indéniable pour ses développements les plus récents. C'est sans surprise qu'il réunit durant toute sa vie dans sa bibliothèque de nombreux ouvrages de sciences naturelles, de sciences physiques et de mathématiques. Abritant plus de 4 000 volumes, enrichie jusqu'au décès de son propriétaire, il s'agit de la plus importante bibliothèque de chanoine connue en Bretagne. Outre un traditionnel secteur religieux, elle s'ouvre largement à tous les domaines de la connaissance,

notamment au travers de nombreux dictionnaires. En phase avec les évolutions du temps, la littérature ancienne y est largement supplantée par la littérature française, la philosophie ancienne par la philosophie moderne et l'antiphilosophie, le droit ancien par le droit civil moderne, l'histoire ancienne par l'histoire de France et des pays étrangers. Ruffelet s'intéresse en effet particulièrement aux contrées éloignées : de nombreux ouvrages de géographie, dont une proportion non négligeable de récits de voyages, complètent ses ouvrages historiques.



59



60

## 59 — Testament de Christophe-Michel du Ruffelet

daté du 30 juillet 1806, étude de Maître Conan (AD22, 3 E 3/126).

Dans son testament, Christophe Michel Ruffelet a prévu des dispositions pour son bien le plus précieux, sa bibliothèque, qu'il choisit de léguer à l'évêque de Saint-Brieuc afin que ses livres soient employés à l'instruction des séminaristes. Dans ce même document, il choisit comme exécuteur testamentaire Louis-Jean Prud'homme, imprimeur-libraire briochin avec lequel il partagea sa passion pour les livres et l'érudition.

« Je donne et lègue à Monsieur Jean-Baptiste Marie Caffarelli en sa qualité d'Evesque de Saint Brieuc et à Messieurs ses successeurs dudit Evesché tous les livres que renferme mes bibliothèques grandes et petites avec ses tablettes, pilastres qui les soutiennent et tiroirs et en outre tous autres livres reliés, brochés et autres imprimés [...] pour lesdits livres estre employé à l'instruction des seminaristes et autres ecclésiastiques du diocese de Saint-Brieuc [...] ».

## 60 — Catalogue des livres légués à l'évêché de Saint-Brieuc par le chanoine Ruffelet,

18 janvier 1810

(AD22, V 800).

Daté du 18 janvier 1810, l'inventaire de la bibliothèque du chanoine Ruffelet a été dressé par Louis-Jean Prud'homme sur ordre du préfet des Côtes-du-Nord. Le présent document fait état d'une collection constituée de 4817 volumes intéressant les domaines de la religion, du droit canon, de la scolastique, de l'histoire, de la liturgie, de la géographie, de la politique, de la littérature et de la poésie, des sciences, de la philosophie, des mathématiques et des arts. L'inventaire, signé de Louis-Jean Prud'homme, est arrêté à la somme de 5 336 francs, somme considérable pour l'époque.

## 61 — BADIÉ, Jacques, AUBERT DE LA CHESNAYE DES BOIS, François-Alexandre,

Dictionnaire de la Noblesse..., Tome I — Paris : Chez La Veuve Duchesne, Libraire, rue Saint-Jacques, au Temple du Goût ; Et l'Auteur, rue Saint-André-des-Arcs, entre l'Hôtel d'Hollande, & la rue des Grands-Augustins (De l'imprimerie de la Veuve Simon, Imprimeur-Libraire de S.A.S. Monseigneur le Prince de Condé, & de l'Archevêché, rue des Mathurins), 1770

(AD22, 14 B1 209-1).

Reliure en basane marbrée, dos à cinq nerfs, décor XVIII<sup>e</sup> siècle, double filet estampé à froid entourant les plats, tranches rouges, chants ornés aux petits fers, gardes en papier caillouté, signet. — Ex-libris (étiquette) : « Bibliothèque du Séminaire de Saint-Brieuc R.[uffelet] ». In-4°.

### Étiquette ex-libris du chanoine Ruffelet

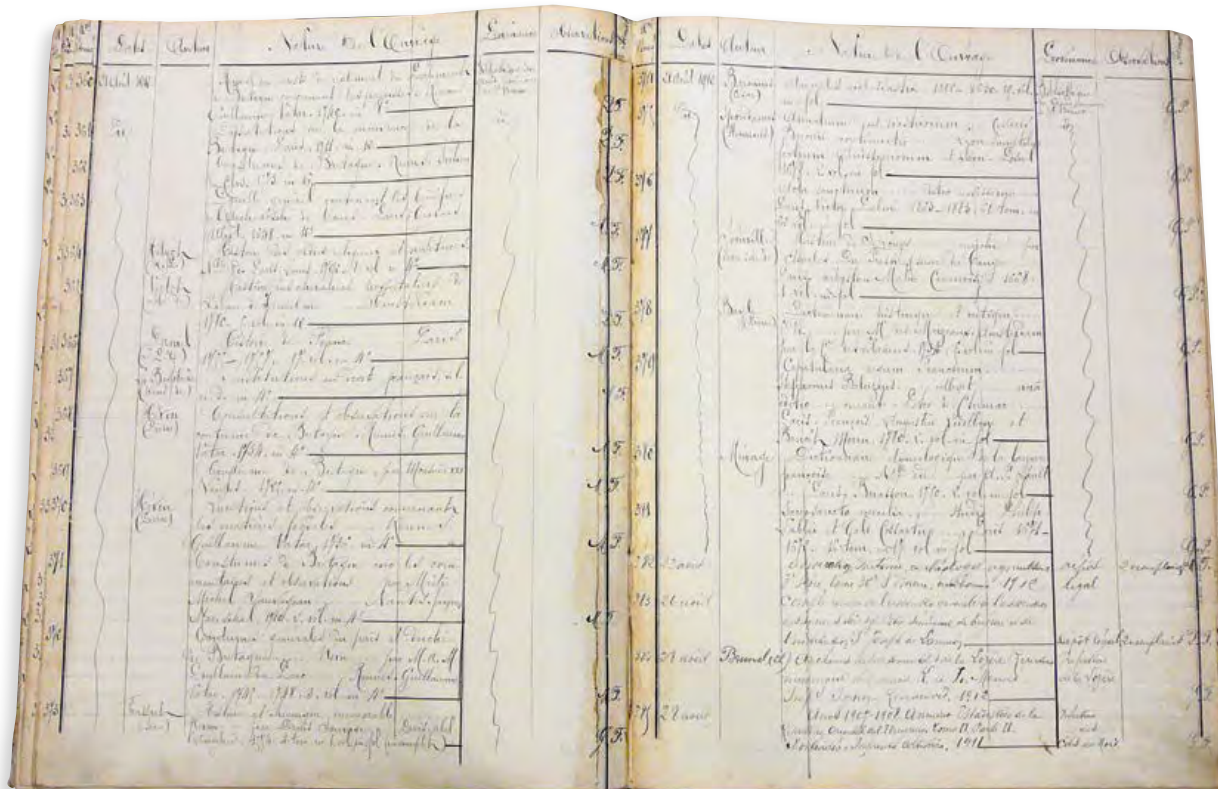
Cet ouvrage porte la marque distinctive de la bibliothèque du chanoine Ruffelet : une étiquette bleue présentant la lettre R. La bibliothèque du chanoine Ruffelet est actuellement répartie dans trois endroits à Saint-Brieuc : les Archives départementales des Côtes-d'Armor, la bibliothèque municipale et la bibliothèque diocésaine.



61

## 62 — Registre des entrées de la bibliothèque des Archives départementales des Côtes-du-Nord (AD22, 3 T 2).

Les collections de la bibliothèque historique des Archives départementales des Côtes-d'Armor ont été enrichies à la suite de la loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État. Le registre des entrées de la bibliothèque signale au 21 août 1912 le versement de livres provenant de la bibliothèque du Grand Séminaire de Saint-Brieuc, parmi lesquels figurent des ouvrages issus de la bibliothèque du chanoine Ruffelet.



62

**63 — LE PELLETIER, Dom Louis,**

*Dictionnaire de la Langue Bretonne, où l'on voit son antiquité, son affinité avec les anciennes langues, l'explication de plusieurs passages de l'Écriture Sainte, et des auteurs profanes, avec l'étymologie de plusieurs mots des autres langues* – Paris : Chez François Delaguet, Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques, à l'Olivier, 1752 (AD22, 14 BI 222).

Reliure aux armes de la Duchesse Anne : « Parti d'azur à trois fleurs de lys et d'hermines ». Veau marbré, dos à six nerfs, décor XVIII<sup>e</sup> siècle, triple filet estampé à froid entourant les plats, chants ornés aux petits fers, tranches mouchetées, gardes en papier tourniquet. Titre imprimé en rouge et noir. Ex-libris (étiquette) au contre-plat : « Bibliothèque du Séminaire de Saint-Brieuc, R[uffelet] ». In-f<sup>o</sup>.

**64 — CHASTILLON, Claude,**

*Topographie Française ou représentations de plusieurs villes, bourgs, châteaux, maisons de plaisance, ruines & vestiges d'antiquité du Royaume de France* – Paris : Jean Boisseau, Enlumineur du Roy pour les cartes géographiques, demeurant en l'Isle du Palais, sur le Quay qui regarde la Megisserie, à la fontaine de Jouvence Royale près le Pont Neuf, 1641 (14 BI 276).

Reliure en veau à la « Du Seuil », dos à six nerfs, tranches mouchetées, gardes blanches. Ex-libris (étiquette) au contre-plat : « Bibliothèque du Séminaire de Saint Brieuc R[uffelet] ». Titre gravé par L. Gaultier. Gravures sur cuivre de Chastillon (dont une vue du Mont-Saint-Michel), de Gartres et Poinssart.

**65 — Procès-verbal d'expertise de la bibliothèque du chanoine Ruffelet daté du 15 novembre 1883,**

inventaire sommaire inachevé des livres de la bibliothèque Ruffelet rédigé par Dauphin Tempier et Louis Prud'homme, sans date [vers 1883] (AD22, V 800).

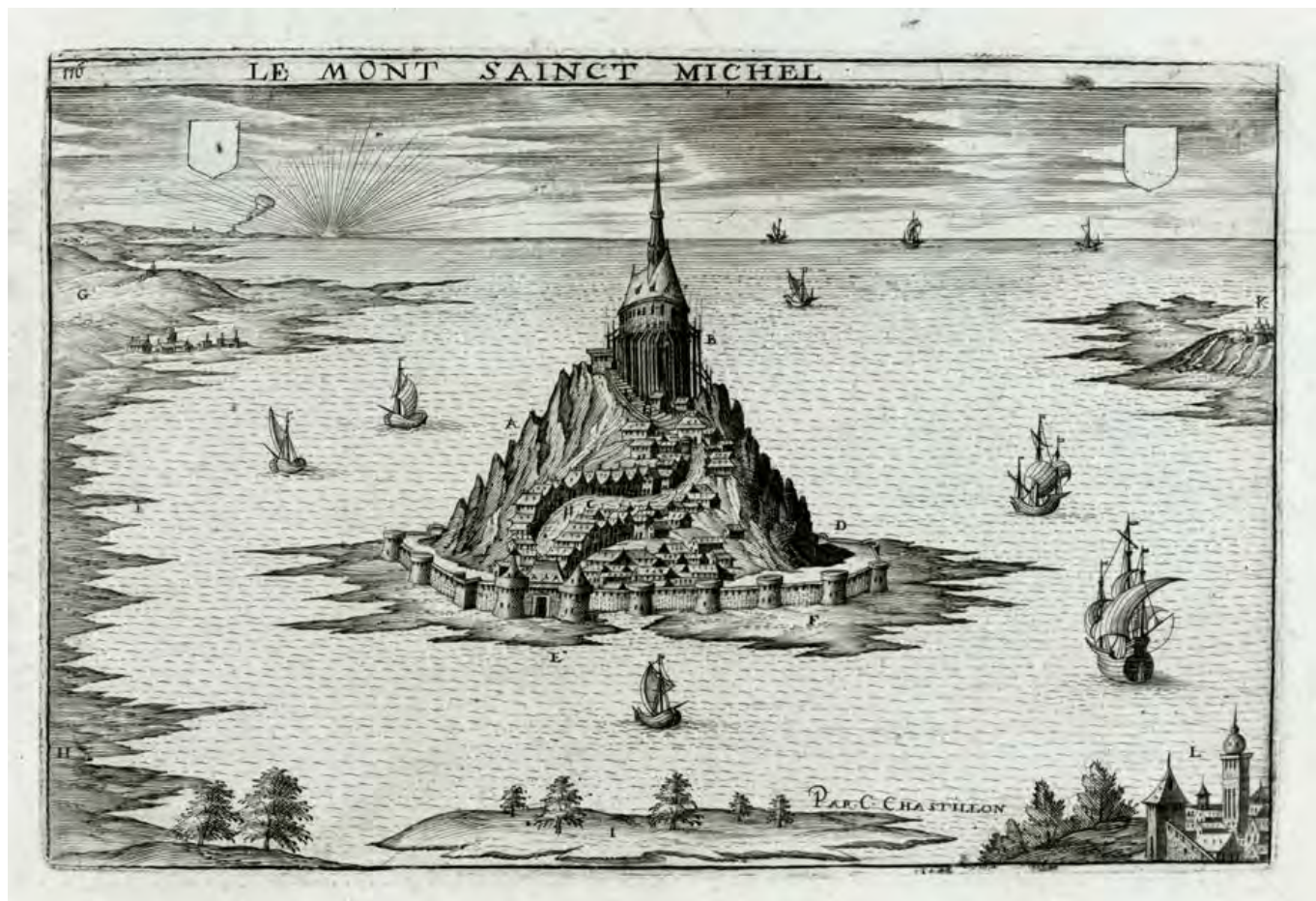
Dans le procès-verbal d'expertise, il est fait mention de l'étiquette permettant de distinguer les ouvrages du chanoine Ruffelet : « Ces livres sont toutefois reconnaissables à une étiquette de papier bleuâtre collée à l'intérieur du volume et présentant dans un encadrement la lettre R, initiales du nom du donateur ».



64

63

65



**Les Annales briochines :  
une source de première main  
pour la connaissance  
de l'histoire du département**

**R**assemblée par un authentique bibliophile, la bibliothèque du chanoine Ruffelet est aussi incontestablement un instrument de travail, support et résultat des études historiques de son propriétaire, dont les *Annales briochines*, première histoire moderne de Saint-Brieuc et de son diocèse, constituent le fleuron.

Publiées en 1771, rééditées en 1851, objets d'une édition critique en 2013, les *Annales briochines* dressent un saisissant tableau historique de la ville et de sa région. Rien n'échappe à l'esprit délié de Ruffelet. Économie, archéologie, histoire, religion, familles..., il y fait feu de tout bois, offrant une étude foisonnante courant « des temps qui ont précédé la venue de Jésus-Christ » à 1768. Ce travail fait du chanoine Ruffelet le précurseur de l'historiographie départementale.

**66 — RUFFELET, Christophe-Michel (Abbé),**

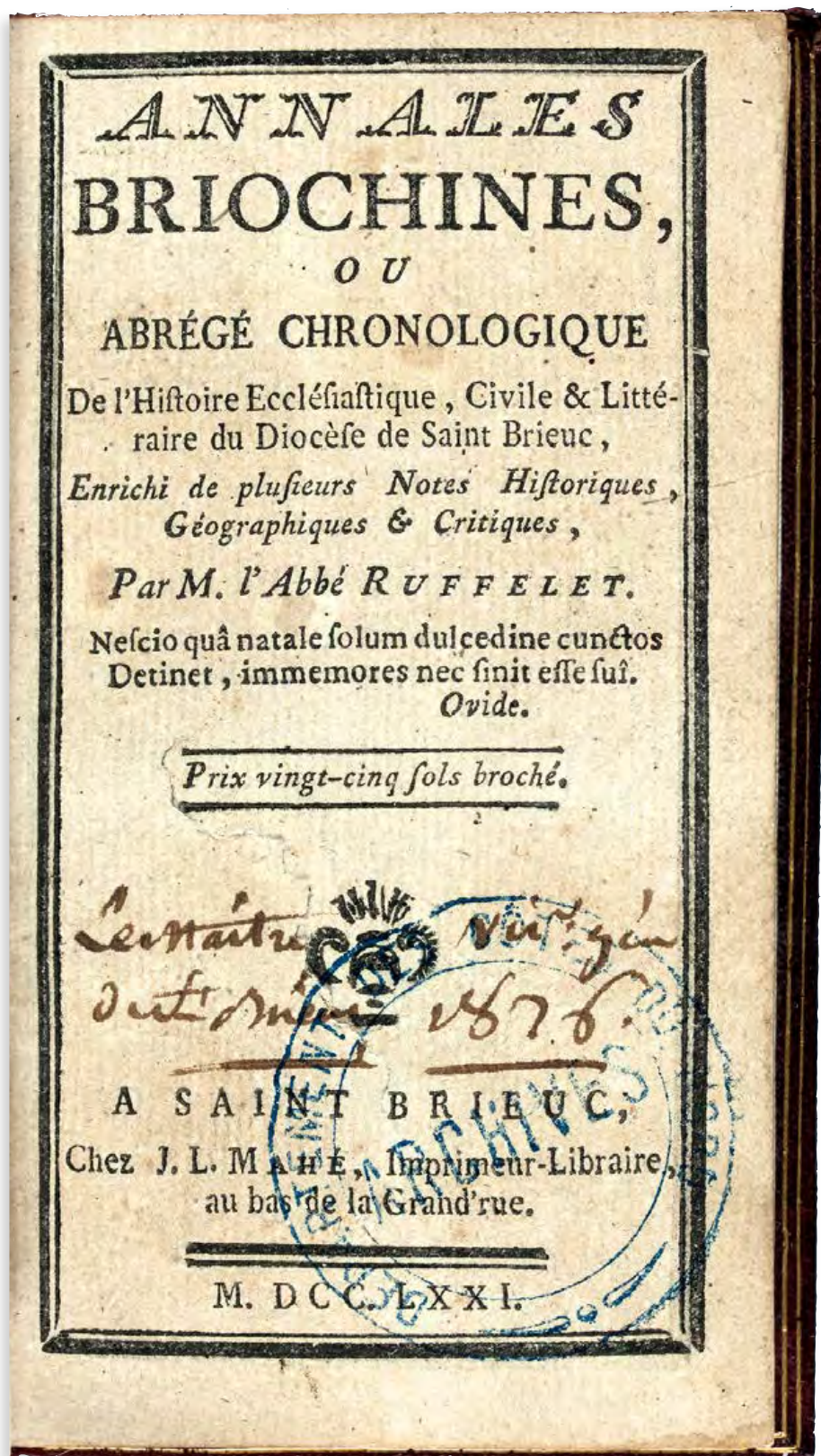
*Annales briochines, ou Abrégé Chronologique de l'Histoire Ecclésiastique, Civile & Littéraire du Diocèse de Saint-Brieuc, enrichi de plusieurs notes Historiques, Géographiques & Critiques* – À Saint-Brieuc : Chez J.L. Mahé, Imprimeur-Libraire, au bas de la Grand'rue, 1771

(AD22, 14 BI 529).

Reliure en maroquin à grains longs, dos à quatre nerfs, filet doré entourant les plats et hermines aux coins, chants ornés d'un filet doré, tranches dorées, gardes de tabis. Ex-libris manuscrit : « Lemaître vicaire général de St-Brieuc 1826 ». In-18°.

**Jean-Louis Mahé, imprimeur-libraire**

Première édition des *Annales briochines*. Lors de leur publication, le diocèse de Saint-Brieuc est le seul diocèse de la Bretagne historique à être doté d'une histoire publiée.





## Luigi Odorici (1809 – 1882), homme de lettres, bibliophile et historien du pays de Dinan

**N**é en 1809 à Reggio (Italie), réfugié en France à l'âge de 23 ans, Luigi Odorici est une figure éminente de l'histoire du pays de Dinan dont il a contribué, durant toute sa vie, à valoriser le patrimoine littéraire, artistique, mobilier, historique et monumental.

Bibliophile, collectionneur, fondateur, en 1841, de la bibliothèque municipale, puis, en 1842, du musée d'archéologie monumentale et de sciences naturelles de Dinan, Luigi Odorici a oeuvré sans relâche en faveur de la connaissance et de l'érudition historique, mais aussi de la conservation du patrimoine. Dans le cadre de ses fonctions, mais aussi de ses recherches personnelles, il a, de toute évidence, suscité une émulation intellectuelle en organisant le savoir et en publiant de nombreux articles et ouvrages. Luigi Odorici a ainsi joué un rôle de premier ordre dans la publication du *Catalogue des objets d'art et de sciences naturelles exposés au Musée de Dinan* (1850), premier ouvrage du genre connu en Bretagne.

### POUR EN SAVOIR PLUS :

**AUBRY, François,**  
« Personnalités inhumées à Dinan », dans *Le Pays de Dinan*, tome XIII, 1993, p. 296.

**BARRAL I ALTET, Xavier,**  
« Luigi Odorici (1809-1882). Étude et sauvegarde du patrimoine historique et monumental de Dinan », dans *Le Pays de Dinan*, tome VII, 1987, p. 167-183.



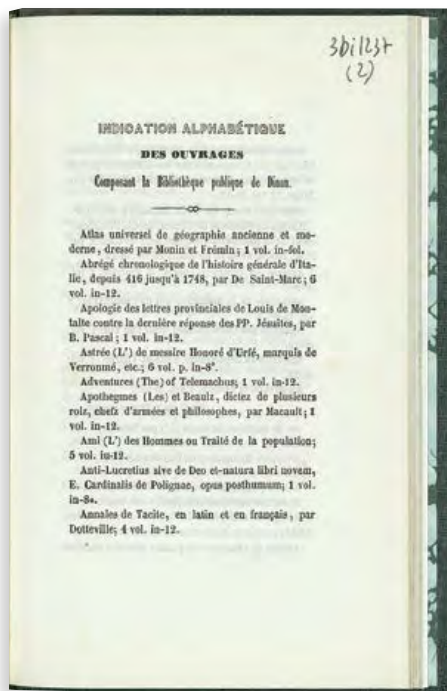
67

### Luigi Odorici conservateur de la bibliothèque et du musée de Dinan

« La ville de Dinan possédait depuis la Révolution un dépôt très important de plus de 15 000 volumes provenant de divers couvents ou bibliothèques privées. Ce fonds, sans protection, entre 1791 et 1803, perdit environ un tiers de sa masse initiale. »

(source : BARRAL I ALTET, Xavier, « Luigi Odorici (1809-1882). Étude et sauvegarde du patrimoine historique et monumental de Dinan », dans *Le Pays de Dinan*, tome VII, 1987, p. 167).

La bibliothèque de Dinan fut créée en 1841 à la suite d'une série de mesures prises par la Mairie en faveur de la conservation des nombreux ouvrages qu'elle détenait. En 1830, le maire de Dinan décida ainsi de réunir ces derniers, jusque-là stockés dans les greniers de la Mairie, dans des armoires vitrées. Cette collection d'ouvrages constitua l'embryon de la bibliothèque municipale qui fut installée dans la grande salle du rez-de-chaussée de la mairie de Dinan en 1843 après que Luigi Odorici en eut été nommé à sa tête. L'année précédente, sous l'impulsion du même Luigi Odorici, objets archéologiques et de sciences naturelles avaient été réunis et présentés dans un musée qui ouvrit ses portes au public le 16 juillet 1845.



68



71

**67** — *Catalogue des objets d'arts et de sciences naturelles exposés au Musée de Dinan*, publié sous l'administration de M. Louis Belêtré-Viel, maire de Dinan, rédigé par M. Luigi Odorici, conservateur de la Bibliothèque et du Musée de cette ville, Dinan, imprimerie de J-B HUART, Place du Champ, n° 1<sup>er</sup>, 1850 (AD22, 3 B1 1237-1).

**68** — *Reproduction de l'Indication alphabétique des ouvrages composant la bibliothèque publique de Dinan*, Dinan, imprimerie de J-B HUART, 1850 (AD22, 3 B1 1237-1).

**69** — *Avis de Règlement de la bibliothèque de Dinan*, signé L. Odorici, 1852 (AD22, 8 J 1/2).

Outre le fait d'avoir organisé le savoir, Luigi Odorici a agi en faveur de la protection et de la conservation des collections de la bibliothèque municipale. Le présent règlement en est l'expression manifeste.

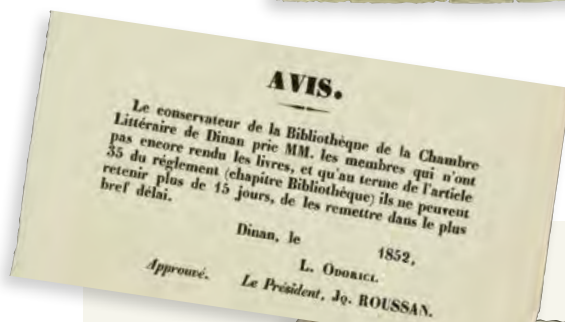
**70** — *Catalogue de bons Livres qui se vendront jusqu'au 10 octobre 1820*, Paris, Hacquart, 1820 (AD22, 8 J 1/2).

**71** — *Notice bibliographique manuscrite intéressant un manuscrit du XVI<sup>e</sup> siècle intitulé « Les chevaliers de la table ronde », appartenant à la bibliothèque de Dinan*, 7 décembre 1862 (AD22, 8 J 1/2).

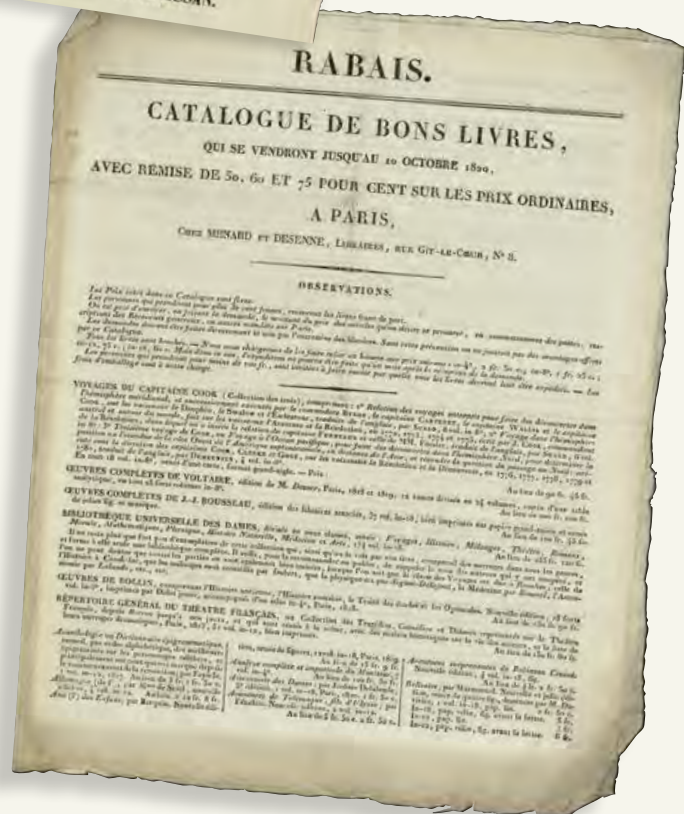
Notice rédigée par les soins de Luigi Odorici en vue d'échanger le manuscrit avec des ouvrages du XIX<sup>e</sup> siècle de la Bibliothèque nationale.

À la fin de la notice, Luigi Odorici exprime son regret à l'idée de se séparer de ce manuscrit, traduisant un esprit soucieux du respect de l'intégrité des collections :

« Je vais maintenant en copier la substance et le plus important, et le 12 de ce mois, jour de remise à Monsieur Flaud, maire, qui l'emportera à Paris, je lui ferai mes adieux, dois-je dire, avec regret ».



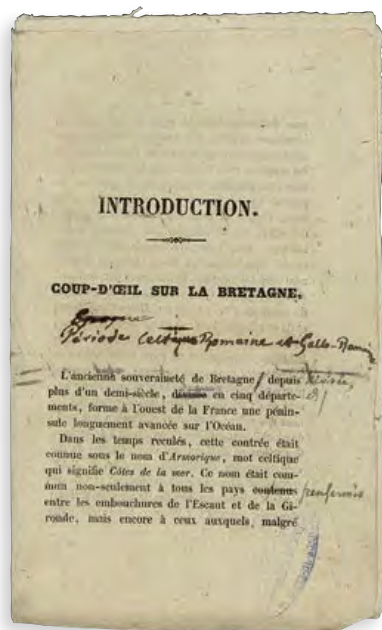
69



70



72



73.1



73.2



74

**72 — Manuscrit de l'introduction de l'ouvrage**  
*Recherches sur Dinan et ses environs*, sans date  
[2<sup>e</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> siècle]  
(AD22, 8 J 4/1).

**73.1 ET 2 — Épreuves de l'introduction**  
de l'ouvrage *Recherches sur Dinan et ses environs*,  
sans date [2<sup>e</sup> moitié du XIX<sup>e</sup> siècle]  
(AD22, 8 J 4/1).

**74 — Luigi Odorici posant près du buste**  
de Louis-Philippe, 10 x 6,6 cm, photographie  
anonyme, sans date [vers 1870]  
(COLLECTION BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE DINAN).  
Cette photographie est sans doute l'une des plus  
anciennes photographies connues d'un Dinannais.  
Prise vers 1870, elle représente Luigi Odorici, italien  
d'origine, homme de lettres, conservateur de la  
bibliothèque et du musée de Dinan de 1841 à 1882,  
à qui l'on doit notamment le premier livre sur  
l'histoire de Dinan, *Recherches sur Dinan et ses*  
*environs*, imprimé chez Huart en 1857. Il pose  
près du buste de Louis-Philippe, qui ne fut sans  
doute pas étranger à son arrivée en France.  
Cette photographie est issue du manuscrit de  
Paul Delhommeau, *Histoire du vieux Dinan* (1900),  
conservé à la bibliothèque de Dinan.



75

## Luigi Odorici Auteur et éditeur

Tout au long de sa carrière, Luigi Odorici publie des ouvrages, des articles, des traductions de texte littéraires italiens ou antiques... Ses sujets de prédilection sont principalement l'histoire et le patrimoine de la ville de Dinan et de ses environs immédiats. Luigi Odorici a ainsi joué un rôle pionnier dans l'étude et la sauvegarde du patrimoine monumental du pays de Dinan.

**75 — Recherches sur Dinan et ses environs**,  
par Luigi Odorici, conservateur de la bibliothèque et  
du musée de Dinan, membre du bureau de Bienfai-  
sance, etc., Dinan, J-B Huard, 1857  
(AD22, 1 B1 320).

La page de titre de l'ouvrage porte les armoiries  
de la ville de Dinan. De nombreuses lithographies  
de monuments, à l'instar de la basilique  
Saint-Sauveur ou du pont-viaduc de Dinan,  
agrémentent la lecture de cet ouvrage qui, par  
biens égard, constitue encore aujourd'hui  
un monument de l'historiographie dinannaise.

## EXTRAIT DE LA PRÉFACE DE LUIGI ODORICI :

« Bien que le livre que nous offrons aujourd'hui  
au public soit le fruit de sept années d'un travail  
assidu, c'est peut-être une grande témérité de  
notre part de l'avoir livré à l'impression. Nous nous  
hâtons donc de déclarer que nous n'avons entrepris  
ce travail que dans le double but d'étudier l'histoire  
de ce pays, et d'utiliser les nombreux documents  
inédits que depuis longtemps nous étions heureux  
d'avoir sauvés de l'oubli et arrachés à l'ignorance  
ou au vandalisme ».

## La presse ancienne : De *La Gazette* à la presse départementale

**C**reuset de l'opinion publique, la presse écrite apparaît en Bretagne dans le courant du XVII<sup>e</sup> siècle. Elle est alors le fait d'un organe officiel : *La Gazette*, journal parisien fondé par Théophraste Renaudot en 1631 sous l'impulsion du cardinal de Richelieu. Officielle avec *La Gazette*, la presse écrite est aussi officieuse avec les « nouvelles à la main » et clandestine avec les journaux « de Hollande », dont la *Gazette d'Amsterdam* qui fut l'un des plus importants journaux européens du XVIII<sup>e</sup> siècle.

C'est au cours de la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle qu'apparaît et se développe en Bretagne une presse provinciale, essentiellement sous la forme d'affiches et de feuilles volantes. Dès 1757, l'imprimeur nantais Joseph-Mathurin Vatar fit imprimer « avec privilège du roi » une feuille qui prit le titre d'*Affiches générales de la Bretagne* en 1773 et étendit son lectorat à l'ensemble de la province.

La Révolution, en consacrant la liberté d'expression à travers l'article XI de la « Déclaration des droits de l'homme et du citoyen » (1789), a donné une véritable impulsion au développement de la presse départementale. Toutefois, cette liberté, supprimée dès 1793, n'intéresse dans un premier temps que les foyers urbains importants, à l'instar de Rennes et Nantes qui connaissent des débats politiques intenses.

Paru à l'occasion des guerres de Vendée à la fin de l'année 1793, le *Bulletin du département des Côtes-du-Nord* est le plus ancien titre du département des Côtes-d'Armor. Le titre suivant, le *Journal des Côtes-du-Nord*, est paru, quant à lui, le 10 novembre 1810. Ce journal était imprimé sous les presses de l'atelier de Charles Beauchemin, un des quatre imprimeurs alors en activité dans le département.

**76 — La Gazette,**  
mercredi 15 mai et 22 mai 1697, imprimée  
à Saint-Malo par privilège du Roi  
(AD22, NON coté).

38 villes de province, dont Rennes, Brest, Saint-Malo et Nantes, réimpriment *La Gazette* par privilège exclusif du roi. Cet hebdomadaire de quatre pages au départ rapporte « les nouvelles, gazettes et récits de tout ce qui s'est passé et se passe tant dedans qu'au dehors du royaume » depuis 1631. Soutenu par Richelieu, Marie de Médicis et Louis XIII, Théophraste Renaudot est le véritable rédacteur en chef d'un journal qui invente l'éditorial, la publicité, le numéro spécial ou les suppléments. Les faits priment sur les commentaires et chaque information est datée et localisée. Elle conserva jusqu'en 1789 le monopole des nouvelles politiques intérieures et extérieures.

**77 — Prospectus  
pour La Gazette de France, 1761**  
(AD22, NON coté).

« La Gazette doit remplir deux objets : le premier satisfaire la curiosité publique sur les événements et sur les découvertes de toute espèce, qui peuvent l'intéresser ; le second, de former un Recueil des Mémoires et des détails qui peuvent servir à l'Histoire »



**78 — La Gazette d'Amsterdam,**

mardi 13 août 1765, « Avec le privilège de nos seigneurs les États de Hollande et de West-Frise » (AD22, NON COTÉ).

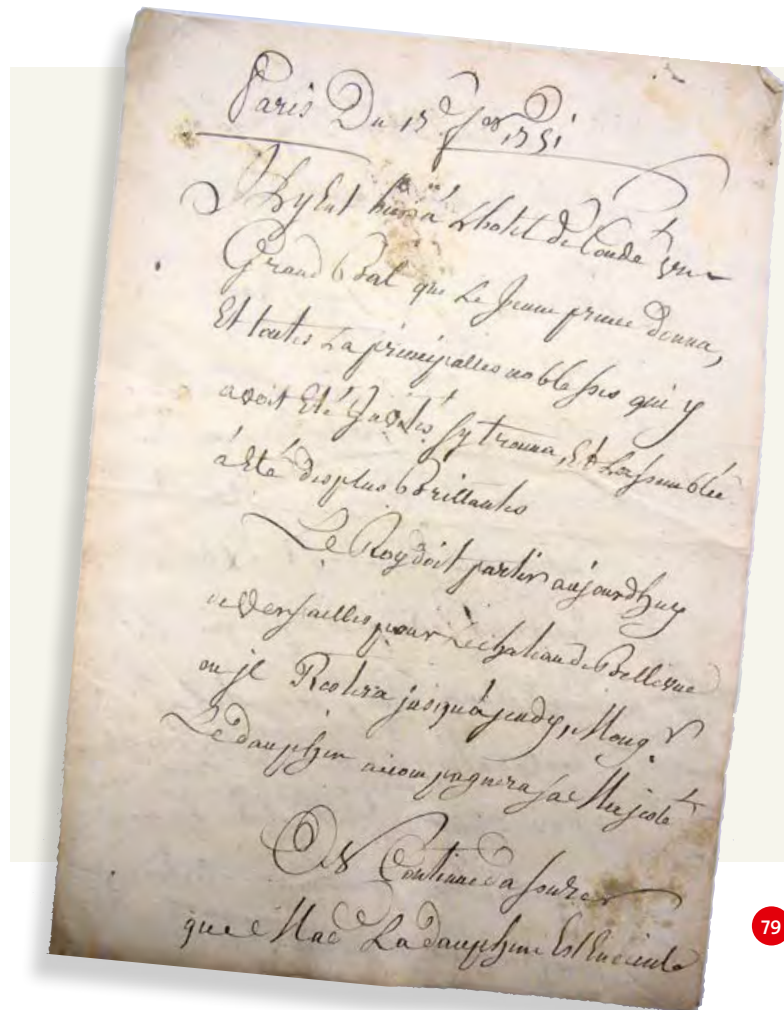
L'opposition au pouvoir s'exprime sous forme imprimée. C'est notamment le fait des émigrés protestants, chassés par la Révocation de l'Édit de Nantes (1685), et qui, de leurs terres d'exil (Pays-Bas, Suisse, Outre-Rhin, etc.), inondent le royaume de leurs gazettes de contrebande rédigées en français.

**79 — Feuille de nouvelles,**

Paris, 17 février et 8 mai 1751

(AD22, NON COTÉ).

Le contrôle absolu de la presse par la Monarchie renforce l'importance des « nouvelles à la main » qui échappent à toute censure. Elles deviennent, comme les lettres un contre-pouvoir clandestin. Ces gazettes manuscrites se répandent sous la plume de copistes et de la main à la main dans l'ombre du pouvoir.



79

78





80

## 80 — Bulletin du Département

des Côtes-du-Nord, Saint-Brieuc,

chez J.-M. Beauchemin,

imprimeur du département des Côtes-du-Nord,

nº 8, 7 frimaire an II (27 novembre 1793)

(AD22, 1L 474).

Pour tenir la population du département au courant des événements concernant la révolte des Chouans, le Directoire publie, du 12 novembre au 18 décembre 1793, un bulletin départemental imprimé sous la forme d'un placard publié 3 fois par semaine qui rapporte la lutte contre ceux qu'il nomme les « brigands » et les « rebelles ».

## 81 — Journal des Côtes-du-Nord,

10 novembre 1810

(AD22, JP 9).

Le 10 novembre 1810, « sous l'autorité de Monsieur le préfet » paraît le premier journal imprimé du département sous les presses de l'imprimeur Charles Beauchemin. Repris, le 29 août 1815, par l'imprimeur légitimiste Louis-Mathieu Prud'homme (1769-1853), il disparaîtra au lendemain du 9 janvier 1821, ne laissant après lui qu'une modeste Feuille d'annonces, littéraire, agricole, industrielle, commerciale des Côtes-du-Nord (1<sup>er</sup> mai 1815 – 26 octobre 1839).



81

# Réalisation de l'exposition et remerciements

L'exposition « Une bibliothèque aux Archives. Livres et journaux anciens, patrimoine écrit des Côtes-d'Armor » présentée aux Archives départementales des Côtes-d'Armor du 6 novembre 2015 au 29 avril 2016, est issue d'une sélection d'ouvrages anciens, de documents originaux et d'objets conservés dans les fonds des Archives départementales des Côtes-d'Armor. Elle est le fruit d'un travail préalable de catalogage du fonds ancien de la bibliothèque historique et administrative réalisé au début de l'année 2015. Divisé en 7 rubriques thématiques, le « Répertoire méthodique de la sous-série 14 bi » répertorie un millier d'ouvrages, dont la datation est comprise entre 1485 et 1811.

## Exposition réalisée sous la direction de :

**Anne LEJEUNE**,  
conservateur en chef du patrimoine, directrice des Archives départementales des Côtes-d'Armor.

## Commissariat d'exposition :

**Patrick PICHOURON**,  
attaché de conservation du patrimoine,  
chef du service des publics.

avec la participation de **Morgane PERRIER**,  
étudiante en master 2 « Culture de l'écrit  
et de l'image » (Université Lyon 2 / Enssib).

## Réalisation :

**Patrick PICHOURON**,  
attaché de conservation du patrimoine,  
chef du service des publics.

**Morgane PERRIER**,  
étudiante en master 2 « Culture de l'écrit  
et de l'image » (Université Lyon II / Enssib).

**Catherine DOLGHIN**,  
assistante de conservation du patrimoine,  
animatrice culturelle au service éducatif.

**Édith ÉVEN**,  
adjoint du patrimoine.

**Olivier JUSTAFRÉ**,  
relieur-restaurateur.

**Emmanuel LAOT**,  
professeur d'histoire-géographie au collège Racine  
(Saint-Brieuc), enseignant conseiller-relais auprès  
du service éducatif.

## Avec la participation de :

**Olivier CHARLES**,  
docteur en histoire moderne, chercheur associé  
au Centre de Recherches Historiques de l'Ouest  
(CERHIO).

**Arnaud FLICI**,  
attaché de conservation du patrimoine,  
responsable des collections patrimoniales  
à la bibliothèque municipale de Saint-Brieuc.

## Montage,

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES CÔTES-D'ARMOR :

**Jacqueline AVRIL**,  
adjoint technique.

**Patrick BESSAS**,  
photographe.

**Catherine DOLGHIN**,  
assistante de conservation du patrimoine, anima-  
trice culturelle et pédagogique au service éducatif.

**Olivier JUSTAFRÉ**,  
relieur-restaurateur.

**Stéphane MATHIEU**,  
agent technique.

**Séverine SERRA**,  
adjoint administratif.

## Cycle de conférences,

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES CÔTES-D'ARMOR :

**Malcolm WALSBY**,  
maître de conférences en histoire moderne  
à l'université Rennes 2, chercheur associé au Centre  
de Recherches Historiques de l'Ouest (CERHIO).

**Jean MARTIN**,  
docteur en histoire.

**Olivier CHARLES**,  
docteur en histoire moderne, chercheur associé  
au Centre de Recherches Historiques de l'Ouest  
(CERHIO).

**Olivier JUSTAFRÉ**,  
relieur-restaurateur aux Archives départementales  
des Côtes-d'Armor.

**Gauthier AUBERT**,  
maître de conférences en histoire moderne  
à l'université Rennes 2, chercheur associé au Centre  
de Recherches Historiques de l'Ouest (CERHIO).



## Animations,

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES CÔTES-D'ARMOR :

### Ateliers calligraphie :

**Catherine DOLGHIN**,  
assistante de conservation du patrimoine, anima-  
trice culturelle et pédagogique au service éducatif.

### Visite de l'atelier reliure-restauration :

**Olivier JUSTAFRÉ**,  
relieur-restaurateur.

## Communication et promotion,

DIRECTION DE L'INFORMATION ET DES RELATIONS  
AVEC LES CITOYENS :

**Julie HOURMANT**,  
directrice de l'Information et des Relations  
avec les Citoyens.

**Stéphane HERVÉ**,  
chef du service de l'information départementale,  
rédacteur en chef.

**Virginie LE PAPE**,  
chargée de communication et de promotion.

**Cécile HERVIOU**,  
chargée de communication.

**Nolwenn TIREL**,  
attachée de presse.

## Conception des supports de communication,

AGENCE CYAN 100 LANGUEUX :

**Philippe LABBÉ** (directeur),  
**Ralph WENDEL** (graphiste).



# Pour se repérer dans le monde du livre ancien : Glossaire

**Ais de bois** Mot d'origine latine signifiant une *planche*. Utilisés pendant tout le Moyen-Âge comme reliure afin de protéger les livres.

**Assemblage** Action de rassembler, dans le bon ordre, les différents cahiers d'un livre en vue de leur reliure ou de leur brochage.

**Basane** Peau de mouton couramment utilisée en reliure.

**Bibliothèque** Emprunté au latin *bibliotheca* «salle où sont rangés les livres», au latin médiéval, «ensemble de livres» et au grec, *bibliothêkê* «case pour un livre». En français, terme d'abord employé au sens d'une collection de livres, c'est-à-dire d'une compilation de plusieurs ouvrages de même nature ou rédigés par un même auteur. Cela marque le point de départ du processus de l'édition dont le but est d'obtenir une collection d'ouvrages publiés chez un même éditeur et présentant un caractère commun. À partir du XVII<sup>e</sup> siècle, le mot revêt aussi une dimension spatiale désignant le bâtiment où se trouvent de nombreux livres.

**Calame** Roseau taillé en pointe dont on se sert pour l'écriture, qui a d'abord été utilisé comme instrument de gravure dans l'argile; son utilisation avec de l'encre est postérieure; elle a ensuite contribué au développement de la plume d'écriture.

**Cathédre** Du latin *cathedra* «la chaise», fauteuil utilisé par les copistes et les lecteurs.

**Chagrin** Peau de chèvre, très solide, utilisée en reliure.

**Codex, codices**  
– Signifie le «tronc d'arbre» débité, la planchette, ce qui confirme que les tablettes de bois ont été la matrice du carnet de parchemin;

– Désigne la forme du livre occidental depuis l'Antiquité, composé de cahiers reliés les uns aux autres. Le format du codex apparaît en 85 de notre ère, le mot lui-même au III<sup>e</sup> siècle. Le mot «livre» apparaît à la fin du XI<sup>e</sup> siècle.

**Colophon** Formule finale par laquelle le copiste donne son nom et des indications sur sa copie (nom du manuscrit recopié, date, lieu). Dans les premiers livres imprimés (incunables), le titre du livre, le nom de l'auteur et de son imprimeur se trouvent encore à la fin du livre.

**Dépôt légal** Obligation faite aux éditeurs et aux imprimeurs de déposer un ou deux exemplaires de leur publication à la Bibliothèque nationale de France.

**Dos** Partie arrondie du livre où se trouvent postés le titre et le nom de l'auteur.

**Enfer** Partie d'une bibliothèque où sont regroupés les ouvrages licencieux.

**Enluminure** Illustration en miniature peinte dans le texte.

**Evangélaire** Mot dérivé du latin ecclésiastique *evangelarium* désignant le livre liturgique contenant les passages des Evangiles lus ou chantés lors de la messe.

**Exemplum, exemplaria** En latin, livre de référence, manuscrit vérifié et corrigé par l'université qui demeure en dépôt chez le libraire, sous forme de cahiers non reliés pouvant être loués pour être copiés.

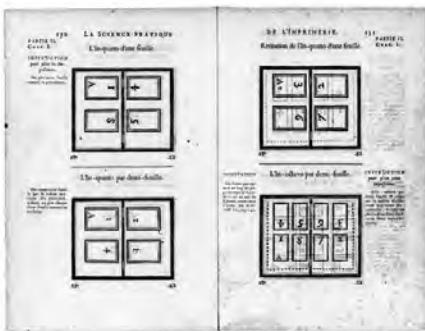
**Fac-similé** Reproduction à l'identique d'un livre ou d'une image.

**Filigrane** Marque du fabricant de papier, visible par transparence.

**Foliotation** Numérotation des feuillets d'un livre, sur leur recto.

**Format** Dimension des livres, à l'origine d'après le pliage des feuilles utilisées pour les fabriquer.

- In plano : feuille dans son entier
- In folio : feuille pliée 1 fois (4 pages)
- In quarto : feuille pliée 2 fois (8 pages)
- In octavo : feuille pliée 4 fois (16 pages)
- In douze : feuille pliée 6 fois (24 pages)
- In seize : feuille pliée 8 fois (32 pages)



La science pratique de l'imprimerie  
Martin Dominique Fertel, 1723  
BnF, Réserve des livres rare, Rés. P. Q 245

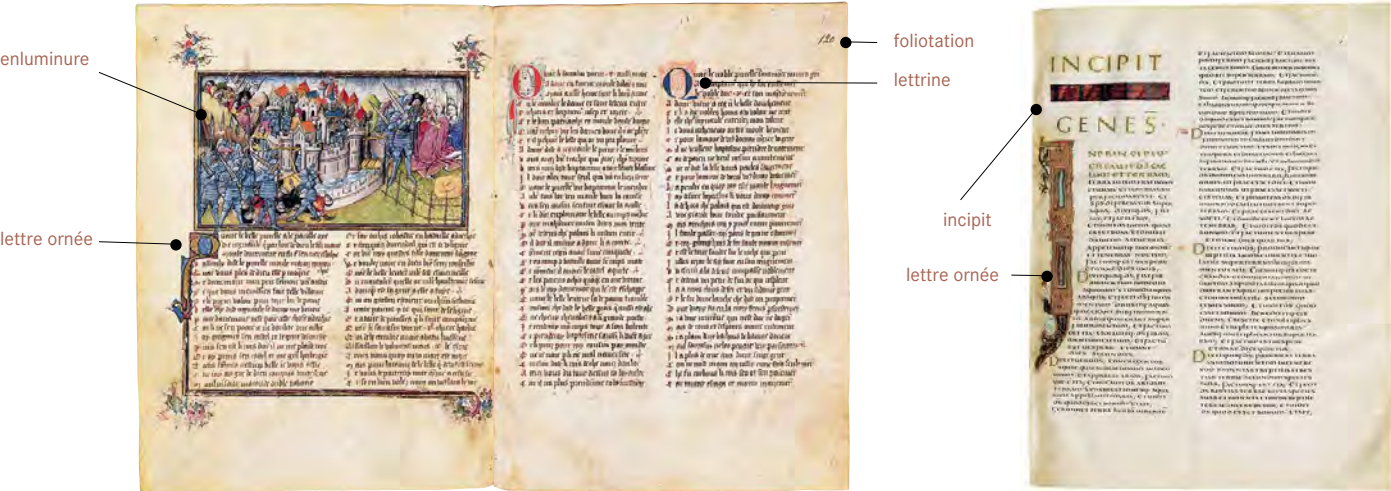
**Glose** Commentaire accompagnant le texte.

**Heures (livre d'heures)** Livre de dévotion personnelle; manuscrits ou imprimés, souvent richement enluminés.

**Incipit** Formule contenant les premiers mots d'un livre sans page de titre.

**Incunable** Édition datant des premières années de l'imprimerie (1450-1500); plus exactement, les premiers livres imprimés dans les premières imprimeries des villes.

**Lettre historiée** Lettre ornée dans laquelle est introduite une illustration.



Renaut de Montauban ou les Quatre Fils Aymon  
Flandre, XV<sup>e</sup> siècle  
BnF, Manuscrits occidentaux, Français 764

Bible, dite de Saint-Maur-des-Fossés ou du Compte Rorigon  
France, (École de Tours), IX<sup>e</sup> siècle  
BnF, Manuscrits occidentaux, Latin 3

**Lettre ornée** Lettre colorée plus importante que les autres lettres de la page, qui rythme le texte, permet une lecture facile, indiquant les titres, les débuts de chapitres...

**Lettre** Dans la tradition médiévale, première lettre d'un paragraphe, de grande taille et très ornée, qui marque le début du texte.



*La Manière de bien traduire d'une langue à l'autre (détail)*  
Étienne Dolet, 1540  
BnF, Réserve des livres rares, Rés. X 922

**Manchette** Dessin d'une main ou d'un bras signalant un passage important.

**Manuscrit** Livre écrit à la main. Désigne aussi tout livre antérieur à l'invention de l'imprimerie.

**Maroquin** Peau de chèvre utilisée en reliure, employée en France à partir de 1530, teintée en général de rouge au XVII<sup>e</sup> siècle et de coloris variés au XVIII<sup>e</sup> siècle.

**Ôles indiennes** En tamoul, mot désignant un support d'écriture constitué à base de palmiers. Support d'écriture privilégié en Inde et dans ses pays voisins.

**Ostracon (pluriel: ostraca)** Tesson de poterie ou éclat de calcaire servant de support au dessin ou à l'écriture.

**Page** Étymologiquement (*pagina*), désigne la justification, c'est-à-dire la surface écrite sur la page où les lignes s'empilent à l'instar des rangées de vignes; ensuite, par métonymie, on entend par page le recto et le verso d'un feuillet.

**Page frontispice** Désigne la page liminaire d'un livre comprenant un dispositif ornemental constitué d'une illustration peinte ou gravée en pleine page. La technique de gravure utilisée à partir des années 1450 est celle de la taille-douce, c'est-à-dire une gravure en creux sur des planches de métal.

**Page de titre** Page portant le titre du livre, le nom de l'auteur, le nom et l'adresse de l'éditeur et la date d'édition.

**Palimpseste** Il faut plusieurs peaux pour un ouvrage (une quinzaine de peaux pour un ouvrage de taille moyenne), d'où un coût important. Par économie, certains parchemins dont les textes sont jugés périmés sont grattés et réutilisés. Cela ne sera plus possible avec le papier.

**Papier** Support d'écriture qui peut être obtenu à partir de plusieurs procédés.

**Papier végétal** Appelé aussi *pâte à calquer*, car sa pâte est fabriquée à partir de fibres végétales (bambou, chanvre, lin, mûrier, etc.)

Originaire de Chine, son invention remonte officiellement à l'an 105 de notre ère, même si de récentes fouilles archéologiques révèlent qu'il existait déjà plus de 250 ans auparavant.

**Papier chiffon** Jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, le papier est obtenu en fabriquant une pâte composée de chiffons. Débarrassés des corps étrangers, ils sont ramollis dans le pourrissoir, puis triés et découpés au *dérompoir* (lieu de la papeterie où s'effectue le découpage en lamelles des chiffons). Après fermentation, les lanières de tissu sont plongées dans de l'eau et broyées. Les lieux de fabrication sont généralement situés près d'un cours d'eau car ce sont les moulins à eau qui actionnent les broyeurs.

**Papier mécanique** Vers 1830-1840, le bois remplace le textile dans la fabrication du papier. La pâte est obtenue par défilage des rondins ou par raffinage. Cette pâte à bois, acide, rend le papier cassant et le jaunit, c'est pourquoi le papier mécanique deuxième génération, à partir de 1960 ne conservera que la cellulose.

**Papier électronique (ou e-paper)** Composé de deux feuilles de plastique entre lesquelles se trouvent des milliers de microcapsules qui renferment des pigments électro-sensibles noirs et blancs comparables aux pigments d'encre du papier imprimé. À la réception d'une impulsion électrique, les pigments blancs reflètent la lumière alors que les pigments noirs l'absorbent.

**Papyrus** Roseau utilisé, après préparation, comme support d'écriture dans l'Antiquité et au Moyen Âge.

**Parabeïke** Désigne, en Asie du sud-est, un manuscrit constitué d'une longue feuille de papier, écrite des deux côtés et pliée en accordéon.

**Parchemin** Peau de bête spécialement préparée pour servir de support d'écriture (elle est raclée, lavée à la chaux, polie). Le parchemin est qualifié de « peaux » (*membranae*) par Cicéron au milieu du I<sup>er</sup> siècle avant J.-C. Le terme « parchemin » dérive directement de la ville de Pergame: la première attestation se trouve dans le célèbre *Édit du maximum* de Dioclétien, en l'an 301, publié en grec et en latin.

**Pecia (latin)** Unité de copie du système organisé par les libraires à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, cahier d'un manuscrit, copié puis classé à la suite des autres cahiers pour former le livre.

**Plat** Chacun des deux côtés de la reliure d'un livre.

**Principes (édition principes)** Première édition imprimée d'un auteur.

**Raisin** Format de papier.

**Réclame** Mot placé au-dessous de la dernière ligne d'une page, et qui débute la page suivante, servant de repère au relieur.

**Rotulus** Rouleau dont les lignes d'écriture sont parallèles au petit côté.

**Roue à livres** Meuble à plateau circulaire qui permet de consulter plusieurs livres à la fois. Les manuscrits étant très lourds, cela permet de s'interrompre dans sa lecture sans avoir à faire des manipulations compliquées.

**Scriptorium** Dans le monastère médiéval, atelier de copie et de décoration des livres.

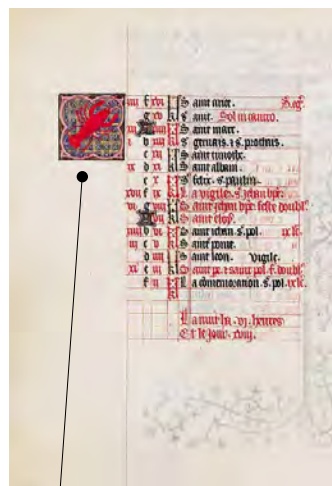
**Signature** Lettre ou signe placé en bas de la première page d'un cahier pour indiquer au relieur leur ordre de succession.

**Supports numériques** Regroupent des contenus interactifs, vecteurs d'informations, destinés à être transférés sur des outils numériques. On différencie le contenu numérique, soit le contenu de lecture, appelé *livre numérique* (ou *livre électronique*, *ebook*) et le matériel technique qui sert de support. Ces *liseuses*, *tablettes* et autres *eReaders* désignent donc le matériel permettant de lire un livre numérique. Les contenus de lecture numériques peuvent être aussi bien constitués de documents numériques *natifs* que de documents *numérisés*, c'est-à-dire de documents sur papier transformés en documents électroniques. Les technologies du multimédia permettent la formation d'une *bibliothèque numérique* regroupant un ensemble de documents numérisés qui ont été choisis pour former une collection. C'est le cas du site Gallica, constitué de plus de 2 millions de documents numérisés, issus des collections de la BnF: <http://gallica.bnf.fr/>

**Vélin** Peau de veau utilisée pour les manuscrits de luxe et pour quelques incunables. Papier de qualité destiné aux tirages de luxe.

**Vignette** Élément de la décoration du livre qui avait à l'origine la forme d'une petite feuille de vigne.

**Volumen** Désigne à l'origine le rouleau de papyrus; on écrivait seulement sur la surface interne, dans le sens horizontal des fibres: les textes sont transcrits parallèlement au grand côté du rouleau.



vignette

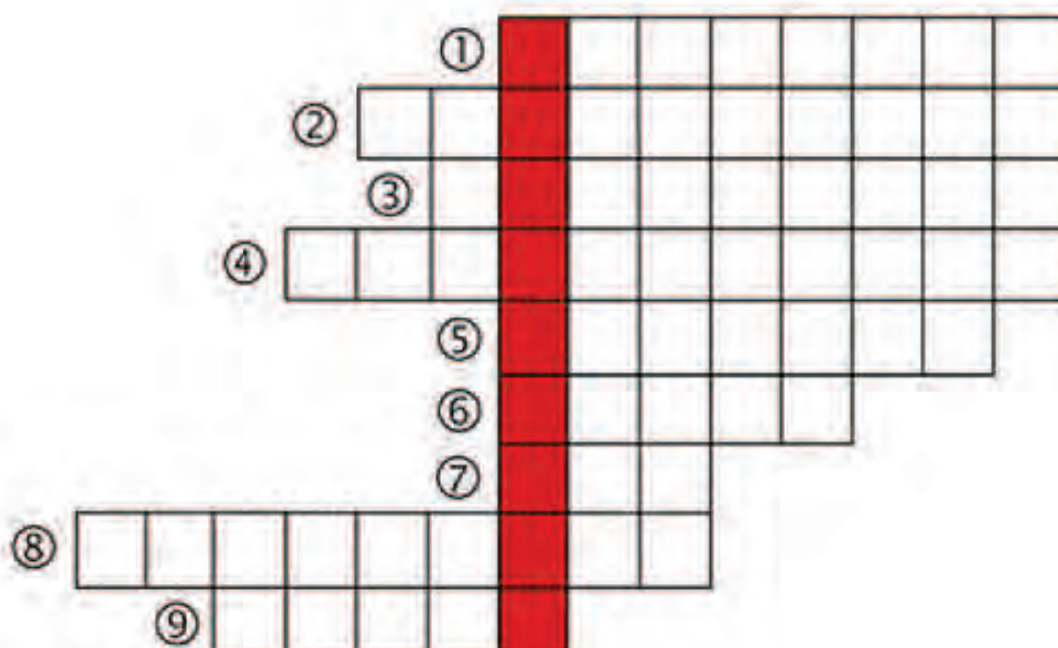
Livre d'Heures

*Heures à l'usage de Troyes*  
France, début du XV<sup>e</sup> siècle  
BnF, Manuscrits occidentaux, Latin 924

## Jeu 1 : la fabrication d'un manuscrit

Testez vos connaissances en complétant les mots croisés à l'aide des définitions. Vos réponses vous permettront de découvrir un personnage, un lieu, ou un mot relatif à la fabrication d'un manuscrit médiéval.

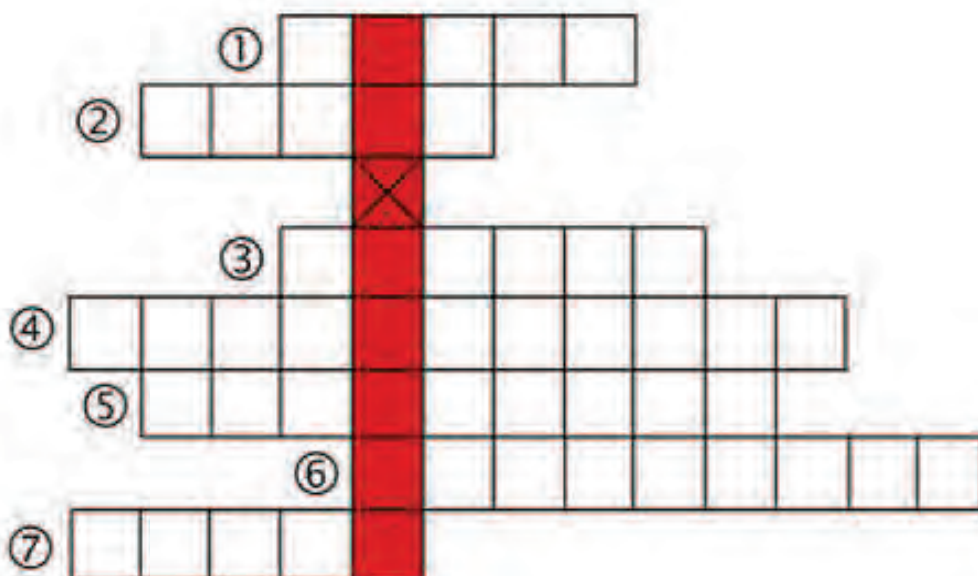
1. Ecriture mise au point pendant le règne de Charlemagne.
2. Son nom vient du latin lumen, qui signifie lumière.
3. Peau de Pergame utilisée principalement durant la période médiévale.
4. Lieu de copie des manuscrits dans une abbaye.
5. Etape préalable à la copie.
6. Il provient des veaux morts-nés.
7. Ces deux planches de bois sont recouvertes de cuir ou d'une reliure d'orfèvre.
8. Scène ou tableau peint dans un manuscrit.
9. Nom latin donné au livre relié durant le Moyen-Age.



## Jeu 2 : l'invention de l'imprimerie

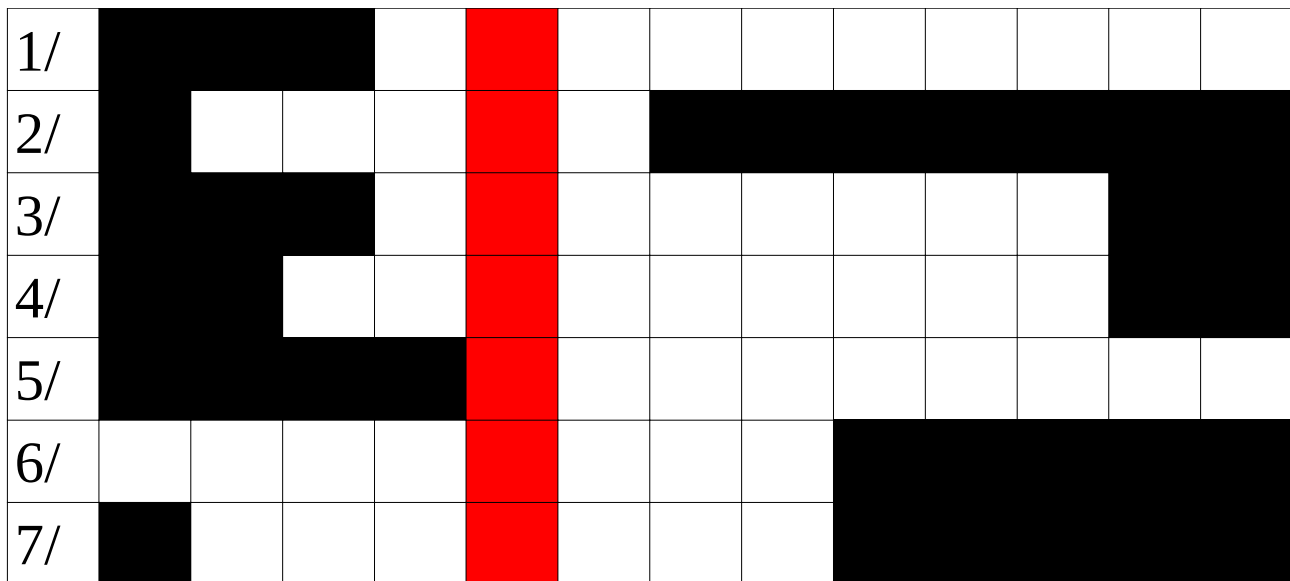
Testez vos connaissances en complétant les mots croisés à l'aide des définitions. Vos réponses vous permettront de découvrir un personnage, un lieu, ou un mot relatif à l'invention de l'imprimerie.

1. Il est fondu avec l'étain et l'antimoine pour fabriquer des caractères d'écriture.
2. Synonyme de caractères mobiles métalliques.
3. Indispensable à l'imprimeur, elle est inspirée des pressoirs viticoles.
4. Il aligne les caractères mobiles métalliques pour reproduire le texte.
5. Nom donné aux livres imprimés avant 1500.
6. Autre nom de Johannes Gensfleisch.
7. Meuble à compartiments dans lequel sont rangés les caractères d'écriture.



# Mots Croisés sur l'Exposition « Une Bibliothèque au Archives »

8/



1/ Champignons microscopiques qui se développent à cause de l'humidité et de l'obscurité.

2/ Pages de protections situées devant et derrière le livre.

3/Ennemis du livre.

4/Nom de cuir utilisé pour relier un ouvrage.

5/Nom donné aux livres imprimés avant 1500.

6/Livre écrit à la main.

7/Personne qui s'occupe de la restauration et de la reliure des livres.

8/Homme de lettres, bibliophile et historien du pays de Dinan.

# **Une bibliothèque aux Archives livres et journaux anciens, patrimoine écrit des Côtes-d'Armor**

## **Questionnaire**

Niveau : Cycles 3 et 4 (école, collège) et Lycée

Disciplines et enseignements : Histoire ; Français ; Enseignement moral et civique ; Arts plastiques ; Histoire des arts ( · les arts du langage · les arts du quotidien )



## L'exposition

Quel est le titre de l'exposition ?

---

Donne une explication du titre :

---

Quels sont les deux sous-titres ?

- 1 \_\_\_\_\_
- 2 \_\_\_\_\_

Donne une explication de ces deux sous-titres :

---

### Vitrine « Du livre manuscrit au livre imprimé »

Retrouve un **manuscrit** (livre écrit à la main) et cite son nom :

---

Retrouve un **incunable** (un des premiers livres imprimés) et cite son nom :

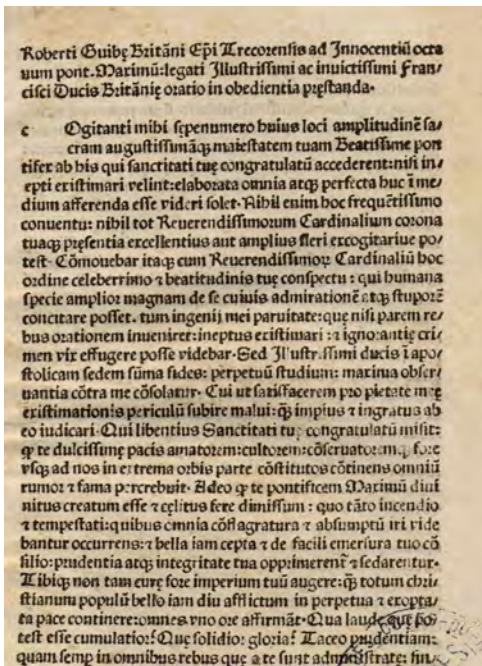
---

Quelle est la principale différence entre ces deux ouvrages ? \_\_\_\_\_

De quelle période de l'histoire datent la plupart des livres présentés dans cette vitrine :

le M \_\_\_\_\_ Â \_\_\_\_\_.

Recopie ci-dessous la première phrase de l'incunable à l'aide du filigrane :



Roberti Guibę Britāni Epī Trecozensis ad Innocentiū octa-  
uum pont. Marimū: legatī Illustrissimī ac inuictissimī Fran-  
cisci Ducis Britānię oratio in obedientia pęstanda.

Roberti Guibę Britāni Epī Trecozensis ad Innocentiū octa-  
uum pont. Marimū: legatī Illustrissimī ac inuictissimī Fran-  
cisci Ducis Britānię oratio in obedientia pęstanda.

## Vitrine « Un vocabulaire spécifique »

Complète ci-dessous les mots manquants et donne leur définition.

N..... : \_\_\_\_\_

G..... : \_\_\_\_\_

P..... : \_\_\_\_\_

P..... : \_\_\_\_\_

T..... : \_\_\_\_\_

C..... : \_\_\_\_\_



## Vitrine « La reliure »

Retrouve tous les noms de cuirs utilisés pour relier un ouvrage :

Le V \_\_\_\_\_  
La B \_\_\_\_\_  
Le P \_\_\_\_\_  
La P \_\_\_\_\_ R \_\_\_\_\_

Retrouve la définition de la **basane** et recopie la :

---

---

## Vitrine « Les outils du relieur-doreur »

Relie les images à chaque étape de fabrication d'un livre :

Impression

Couture

Passure en carton

Reliure



## Vitrine « Les marques de provenance »

Qu'est-ce qu'une marque de provenance ? \_\_\_\_\_

Cite deux exemples : \_\_\_\_\_

Retrouve un ex-libris manuscrit ? \_\_\_\_\_



Écris ton nom sur cet ex libris

Crée ton ex libris



## **Vitrine « Les techniques de l'estampe »**

Quelle ville est représentée sur l'image ? \_\_\_\_\_

Quel est le titre de l'image ? \_\_\_\_\_

Est-elle en couleur ou en noir et blanc ? \_\_\_\_\_

Trouve-t-on souvent des images en couleur dans les livres anciens ? \_\_\_\_\_

Pourquoi ? \_\_\_\_\_

## **Vitrine « Les formats »**

Comment appelle-t-on le format le plus petit ? \_\_\_\_\_

Comment appelle-t-on le format le plus grand ? \_\_\_\_\_

Explique pourquoi : \_\_\_\_\_

## **Vitrine « Les ennemis du livre »**



Cite trois ennemis du livre : \_\_\_\_\_

## **Vitrine « Quelques imprimeurs célèbres »**

Retrouve et cite deux imprimeurs célèbres :

Sébastien G \_\_\_\_\_

Combien de lettrines et de  comptes- tu sur sa double page ? \_\_\_\_\_ et \_\_\_\_\_

Daniel E \_\_\_\_\_

Quelle est la date de parution de son livre ? C I ) I ) C L X I I \_\_\_\_\_

## Vitrine « Les imprimeurs bretons »

Retrouve un ouvrage imprimé à Dinan et donne son titre ou bien un mot de son titre : \_\_\_\_\_

À Morlaix : \_\_\_\_\_

À Saint-Brieuc : \_\_\_\_\_

## Vitrine « Le chanoine Christophe-Michel Ruffelet »

Donne ses années de naissance et de mort : \_\_\_\_\_

Quelle était sa passion ? \_\_\_\_\_

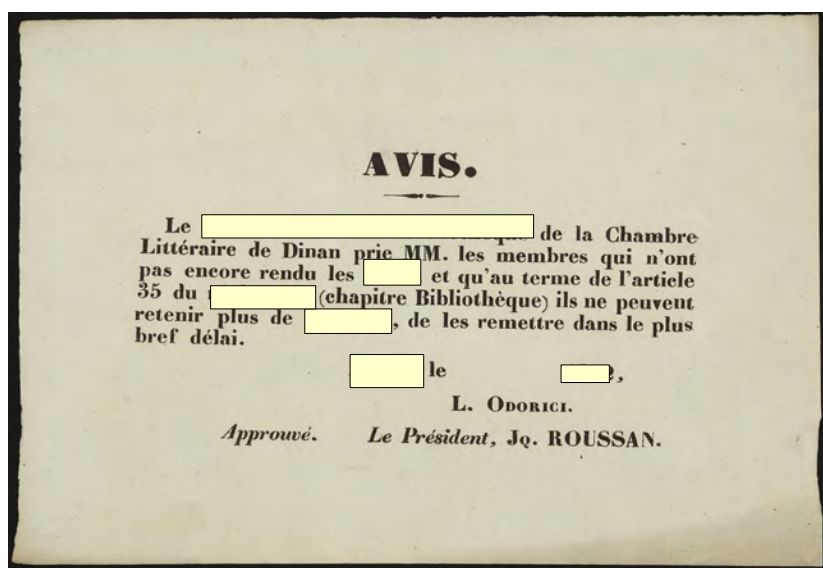
Qu'a-t-il écrit ? \_\_\_\_\_

## Vitrine « Luigi Odorici »

Donne ses années de naissance et de mort : \_\_\_\_\_

Quel était son travail ? \_\_\_\_\_

Complète le document suivant.



De quel ouvrage Luigi Odorici est-il l'auteur ? \_\_\_\_\_

## Vitrine « La presse ancienne »

Cite quelques titres de journaux et leurs dates :

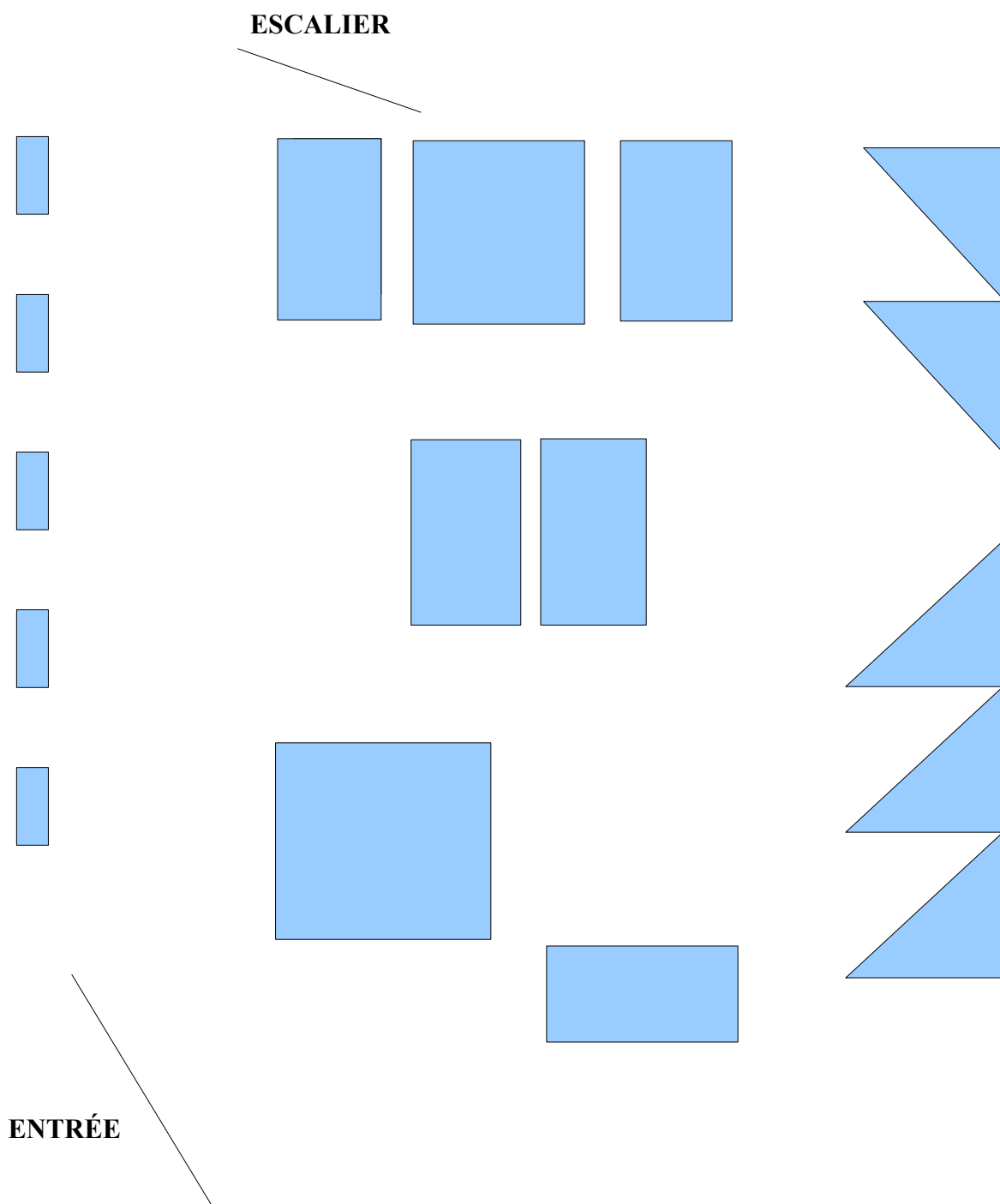
\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Sont-ils manuscrits ou imprimés ? \_\_\_\_\_

Quel autre mot est synonyme de journal ? \_\_\_\_\_

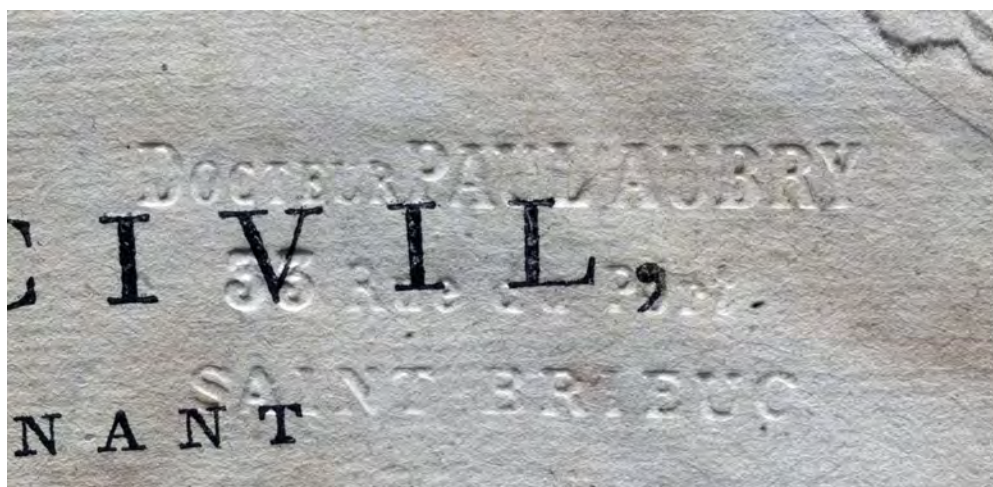
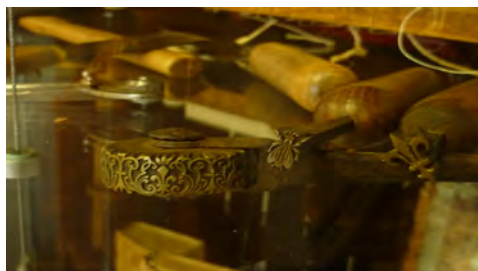
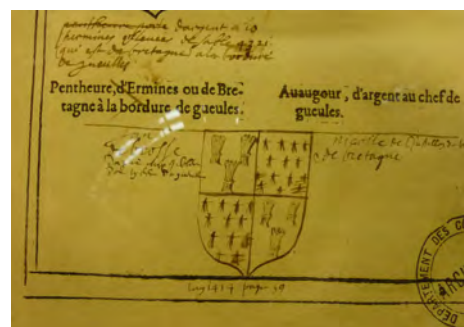
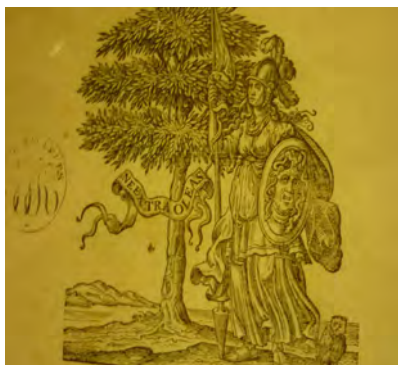
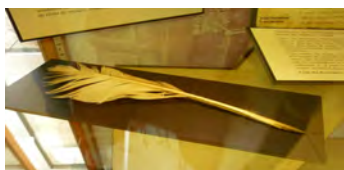
## Plan de l'exposition



Retrouve et indique sur le plan, à l'aide des numéros, les documents suivants :

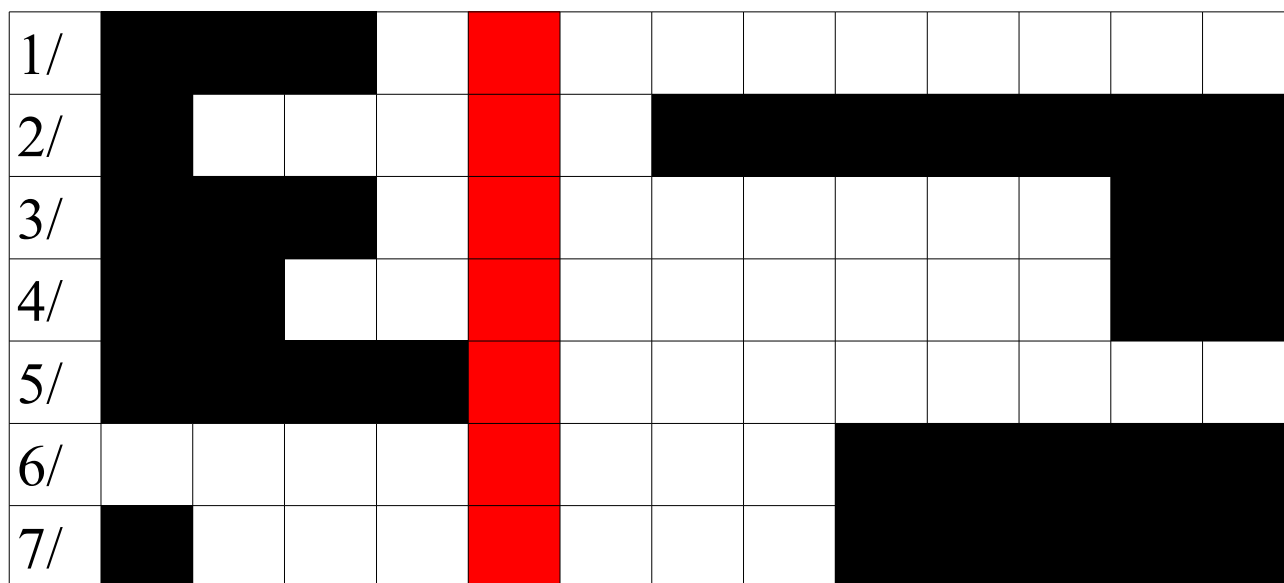
- 1-Un livre de partition, 2 – Un livre avec un blason (fleurs de lys et Hermine),  
3- Un outil de relieur-doreur, 4 – Une photographie, 5 – Une image représentant le Mont-Saint-Michel, 6 – Un journal, 7 – Le plus petit livre de l'exposition, 8 – Un sceau,  
9 – le livre le plus récent, 10 – Un portrait, 11 - Une pierre.

Retrouve ces éléments dans l'exposition et indique le titre de la vitrine



# Mots Croisés sur l'Exposition « Une Bibliothèque au Archives »

8/



1/ Champignons microscopiques qui se développent à cause de l'humidité et de l'obscurité.

2/ Pages de protections situées devant et derrière le livre.

3/Ennemis du livre.

4/Nom de cuir utilisé pour relier un ouvrage.

5/Nom donné aux livres imprimés avant 1500.

6/Livre écrit à la main.

7/Personne qui s'occupe de la restauration et de la reliure des livres.

**8/Homme de lettres, bibliophile et historien du pays de Dinan.**

Mots croisés réalisés par Éwann Gicquel et Marie Le Tutour, stagiaires de 3ème aux Archives départementales des Côtes-d'Armor.

# C'EST ÉCRIT DANS LE JOURNAL !

Trois siècles de presse écrite en Côtes-d'Armor



## Service éducatif des Archives départementales

### Faire l'histoire de la presse

Faire l'histoire de la presse, c'est faire l'histoire d'un ensemble de droits, l'histoire d'un pan de nos libertés, celles de penser, de s'exprimer, d'informer et de communiquer.

Faire l'histoire de la presse, c'est expliquer les mécanismes de l'information, en montrer les exigences et la nécessité démocratique comme les risques de dérives et d'aliénations. Étudier la presse et connaître son histoire, c'est donc faire de l'éducation civique.

Faire l'histoire de la presse, c'est évoquer l'histoire d'une presse d'abord officielle jusqu'à une presse indépendante (« le quatrième pouvoir »). Cette histoire est politique, sociale, culturelle... mais elle est aussi technique, de la presse mécanique de l'imprimeur à la tablette numérique.

Ainsi l'exposition « C'est écrit dans le journal ! » permet donc, au travers de trois siècles de presse écrite, de former au regard critique en éclairant à l'échelle locale la lente construction du pluralisme des médias.

### Pour aller plus loin

– **Bibliographie de la presse française politique et d'information générale : des origines à 1944**, volume 67, **Côtes-d'Armor**, Bibliothèque nationale de France - Anne Brisach - novembre 2014, avec la collaboration des Archives départementales des Côtes-d'Armor (Bernard Carré et Anne Lejeune).

– **Archives numérisées**, site internet des Archives départementales des Côtes-d'Armor (<http://archives.cotesdarmor.fr/>), mise en ligne d'une sélection de **102 titres de la presse ancienne** publiée dans les Côtes-d'Armor de 1810 à 1944 (environ 166 000 vues numérisées).

### Réalisation

• **Emmanuel Laot**, professeur conseiller relais du service éducatif (Éducation nationale)

### Sous la direction de

• **Anne Lejeune**, directrice des Archives départementales des Côtes-d'Armor

### Avec la participation de

• **Catherine Dolghin**, animatrice culturelle et pédagogique du service éducatif  
• **Patrick Pichouron**, chef du service des publics

Sauf avis contraire, les cotes des documents cités dans ce catalogue sont celles des Archives départementales des Côtes-d'Armor.

## Première partie : De La Gazette à la presse départementale, l'information d'État jusqu'en 1810

La presse écrite lue dans la province de Bretagne au XVII<sup>e</sup> siècle est officielle avec *La Gazette de France*, officieuse avec les « nouvelles à la main » et clandestine avec les journaux « de Hollande ». Cette diversité ne touche cependant qu'une petite minorité de la population.

### La Gazette de France



La Gazette, du mercredi 15 mai 1697, 8 pages. Imprimée à Saint-Malo par privilège du Roi (bibliothèque, non coté)

38 villes de province (dont Rennes, Brest, Saint-Malo et Nantes) réimpriment *La Gazette de France* par privilège exclusif du roi. Cet hebdomadaire de quatre pages au départ (22 x 16 cm) rapporte « les nouvelles, gazettes et récits de tout ce qui s'est passé et se passe tant dedans qu'au dehors du royaume » depuis 1631. Soutenu par Richelieu, Marie de Médicis et Louis XIII, Renaudot est le véritable rédacteur en chef d'un journal qui invente l'éditorial, la publicité, le numéro spécial ou les suppléments. Les faits priment sur les commentaires et chaque information est datée et localisée. Elle conserva jusqu'en 1789 le monopole des nouvelles politiques intérieures et extérieures.

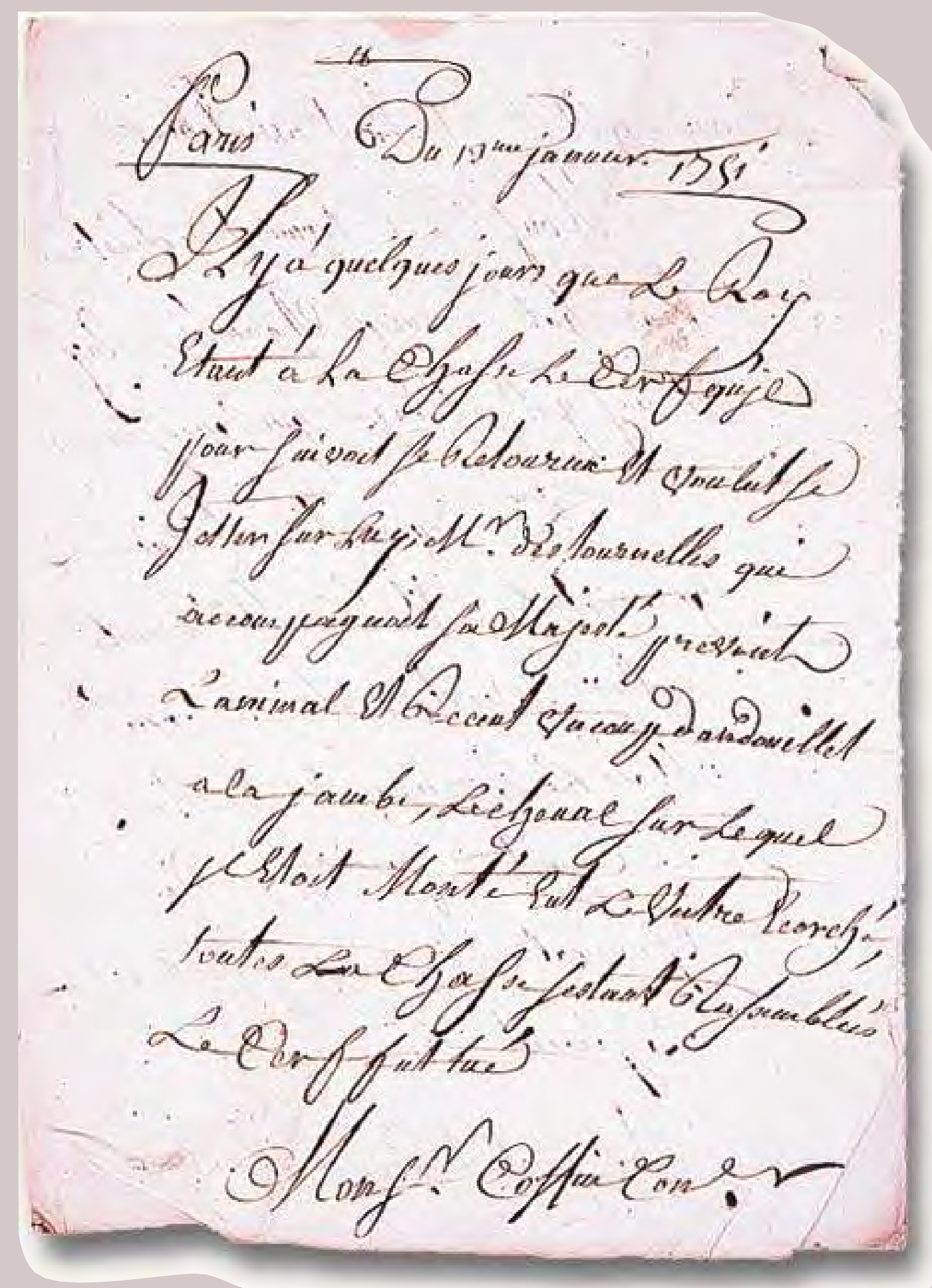


Prospectus pour La Gazette de France, s.d. [1761] (bibliothèque, non coté)

« La gazette doit remplir deux objets, le premier satisfaire la curiosité publique sur les événements et sur les découvertes de toute espèce, qui peuvent l'intéresser ; le second, de former un Recueil des Mémoires et des détails qui peuvent servir à l'Histoire ».

### Les gazettes manuscrites : les « nouvelles à la main »

Le contrôle absolu de la presse par la Monarchie renforce l'importance des « nouvelles à la main » qui échappent à toute censure. Elles deviennent, comme les lettres (de la Marquise de Sévigné pour le meilleur exemple) un contre-pouvoir clandestin. Ces gazettes manuscrites se répandent sous la plume de copistes et de la main à la main dans l'ombre du pouvoir.



Feuille de nouvelles, Paris, du 13 janvier 1751 « Il y a quelques jours que le roi étant à la chasse... » (bibliothèque, non coté)



## Une Gazette de Hollande



### Gazette d'Amsterdam :

« Avec le privilège de nosseigneurs les  
États de Hollande et de West-Frise »,  
du mardi 13 août 1765  
(bibliothèque, non coté)

L'opposition au pouvoir s'exprime aussi sous forme imprimée, mais pas sur place. C'est le fait des émigrés protestants, chassés par la Révocation de l'Édit de Nantes, et qui, de leurs terres d'exil (Pays-Bas, Suisse, Outre-Rhin...) inondent le royaume de leurs gazettes de contrebande écrites en français.

## L'Encyclopédie

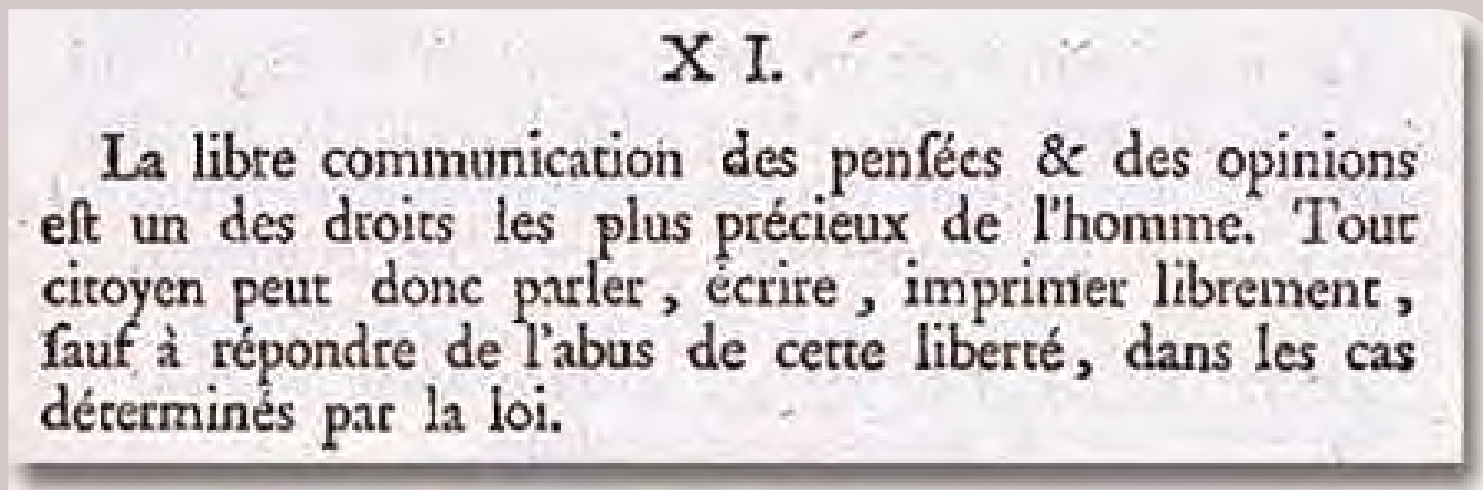
Au temps des Lumières, épistoliers et écrivains encouragèrent le développement de la presse à l'échelle française et européenne. La lecture de l'article « Journaliste », rédigé par Denis Diderot (1713-1784) permet de s'en rendre compte.



L'Encyclopédie, tome 19, p. 68,  
article « Journaliste », signé Diderot, 1777  
(bibliothèque, non coté)

## La presse sous la Révolution et l'Empire

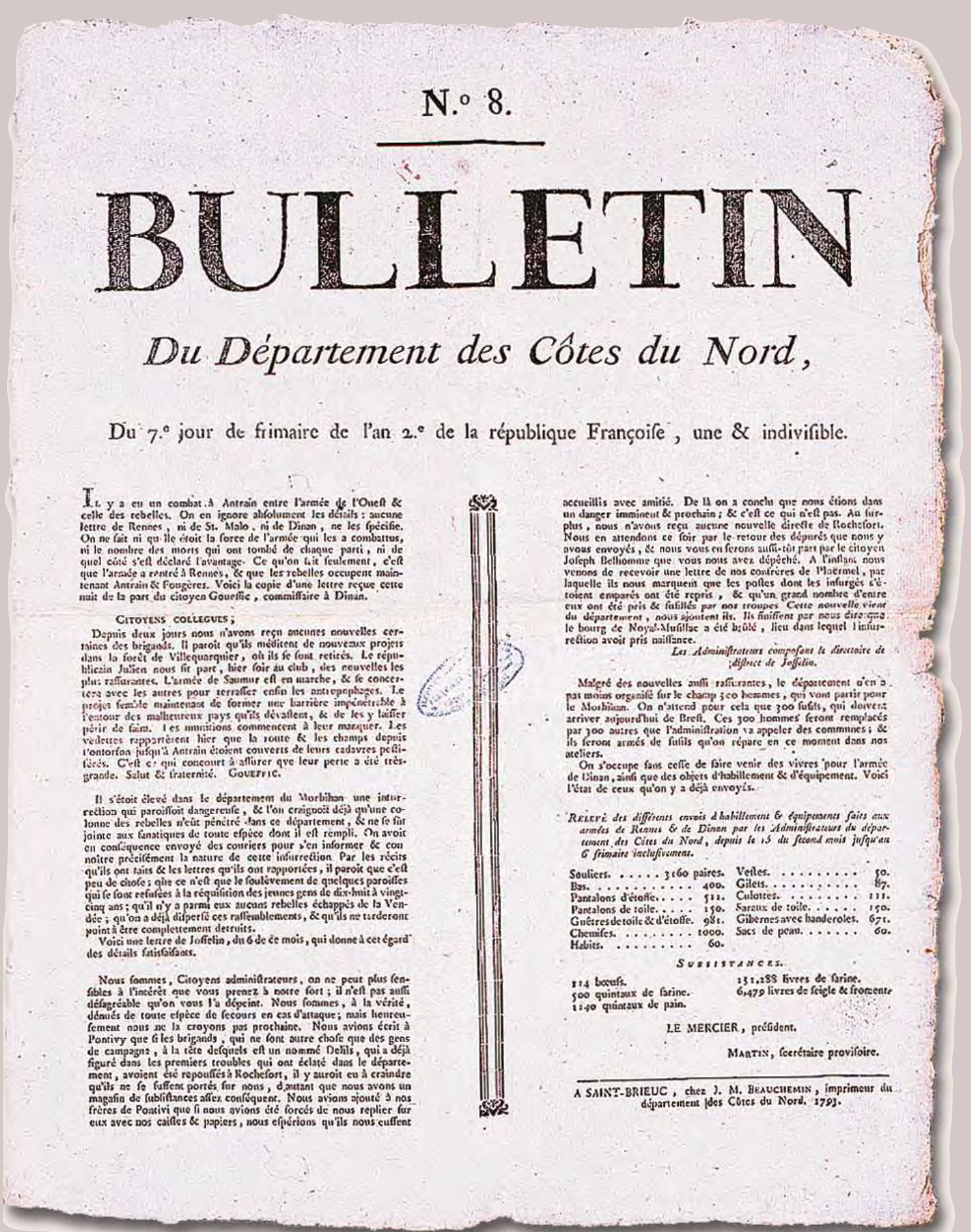
### La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen



« Déclaration des droits de l'homme et du  
citoyen », décrets des 20, 21, 23 et 26 août  
1789, article XI (1 L 47)

Le département des Côtes-du-Nord créé en 1790 ne met pas en pratique ce droit nouveau qui est le fait des grandes villes qui connaissent alors un début de vie politique (Paris, Rennes...). Cette liberté est suspendue dès 1792 par la Convention, avant le rétablissement de la censure et l'instauration du droit de timbre en 1797.

## Une feuille bleue



Bulletin du Département  
des Côtes-du-Nord n° 8, 7 frimaire an II  
(27 novembre 1793), Saint-Brieuc,  
chez J.-M. Beauchemin, imprimeur  
du département des Côtes-du-Nord,  
(1 L 474, 11 numéros conservés)

Pour tenir la population du département au courant des événements concernant la révolte des Chouans, le Directoire publie, du 12 novembre au 18 décembre 1793, un Bulletin départemental imprimé sous la forme d'un placard trihebdomadaire, qui rapporte la lutte contre ceux qu'il nomme les « brigands » et les « rebelles ».

## Deuxième partie : La naissance de la presse départementale (1810-1849)

### Le premier journal du département (1810) : un journal « gouvernemental »

(N.º 6240.) DÉCRET IMPÉRIAL relatif aux Journaux des Départemens.

Au palais de Trianon, le 3 Août 1810.

NAPOLÉON, EMPEREUR DES FRANÇAIS, ROI D'ITALIE, PROTECTEUR DE LA CONFÉDÉRATION DU RHIN, MÉDIATEUR DE LA CONFÉDÉRATION SUISSE ;

Sur le rapport de notre ministre de l'intérieur ;

Notre Conseil d'état entendu ,

Nous AVONS DÉCRÉTÉ et DÉCRÉTONS ce qui suit :

ART. 1.<sup>er</sup> Il n'y aura qu'un seul journal dans chacun des départemens , autres que celui de la Seine.

2. Ce journal sera sous l'autorité du préfet, et ne pourra paraître que sous son approbation.

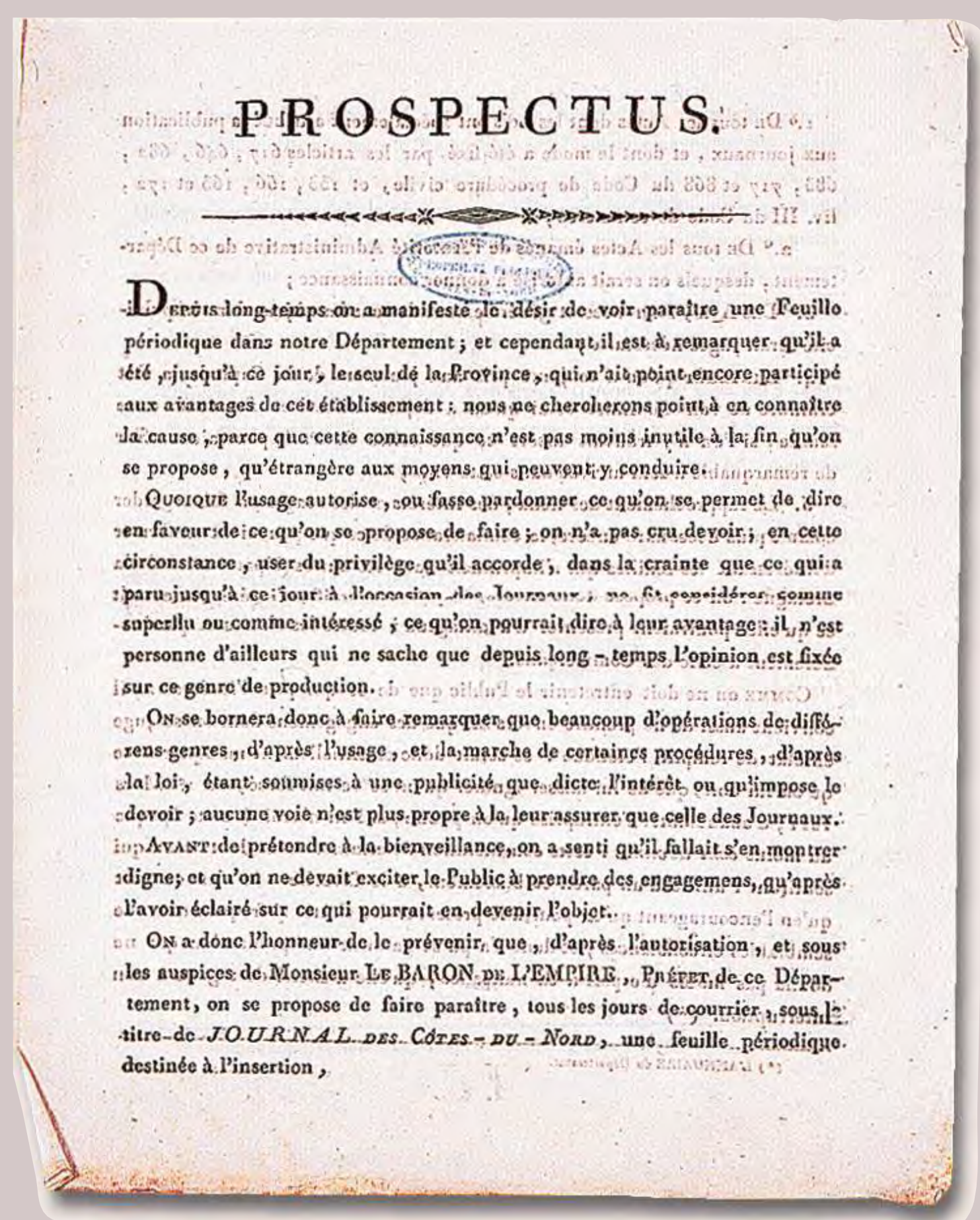
3. Néanmoins les préfets pourront autoriser provisoirement, dans nos grandes villes, la publication de feuilles d'affiches ou d'annonces pour les mouvemens des marchandises, pour ventes d'immeubles ; les journaux qui traitent exclusivement de littérature, sciences et arts ou agriculture. Lesdites feuilles ne pourront contenir aucun article étranger à leur objet.

« Décret impérial relatif aux Journaux des Départemens » du 3 août 1810, extrait du *Bulletin des Lois de l'Empire français* : 4<sup>e</sup> série, t.13, n° 335 (1 K)

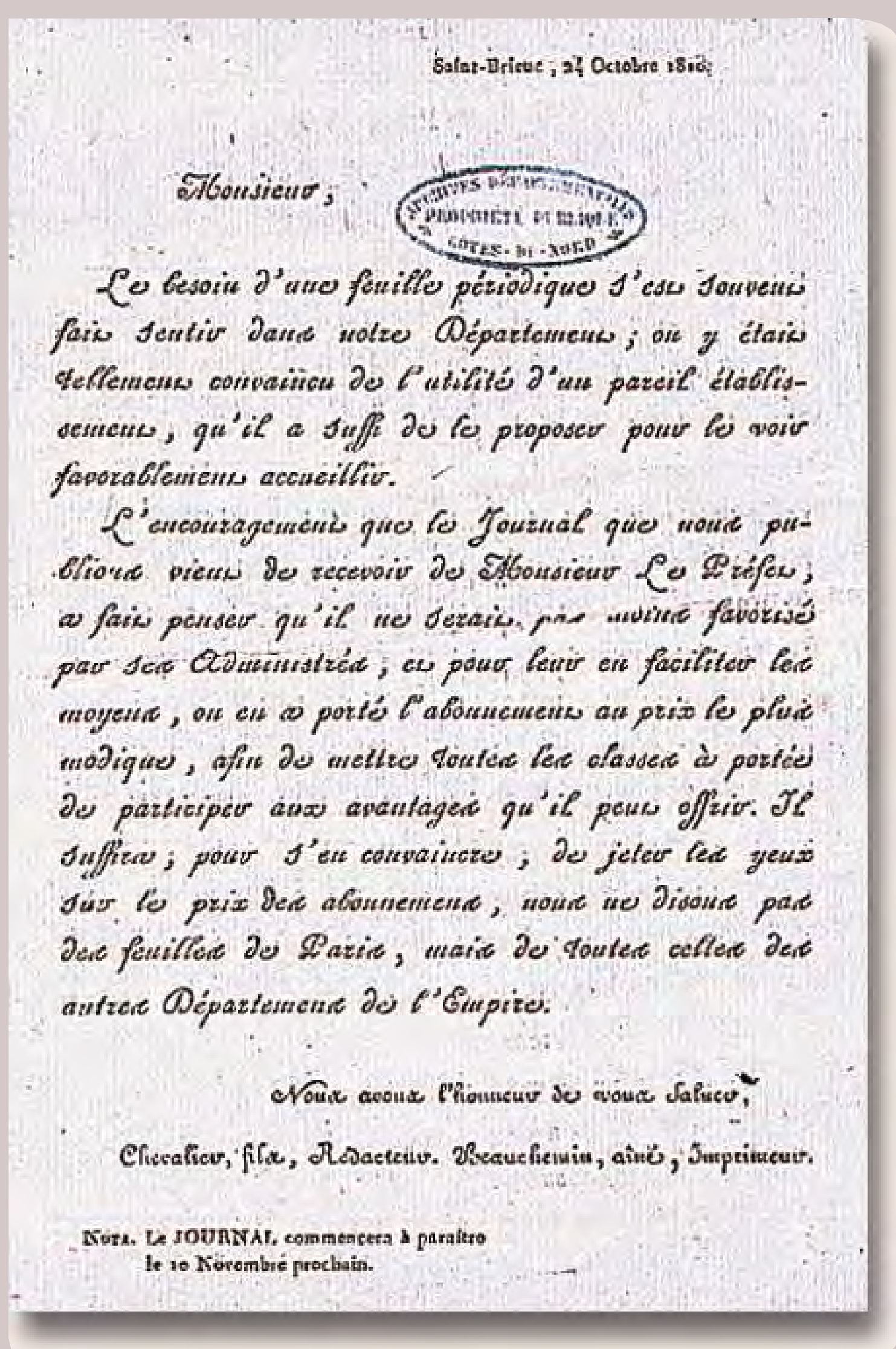
« Art. 1<sup>er</sup>. Il n'y aura qu'un seul journal dans chacun des départemens, autres que celui de la Seine.

2. Ce journal sera sous l'autorité du préfet, et ne pourra paraître que sous son approbation.»

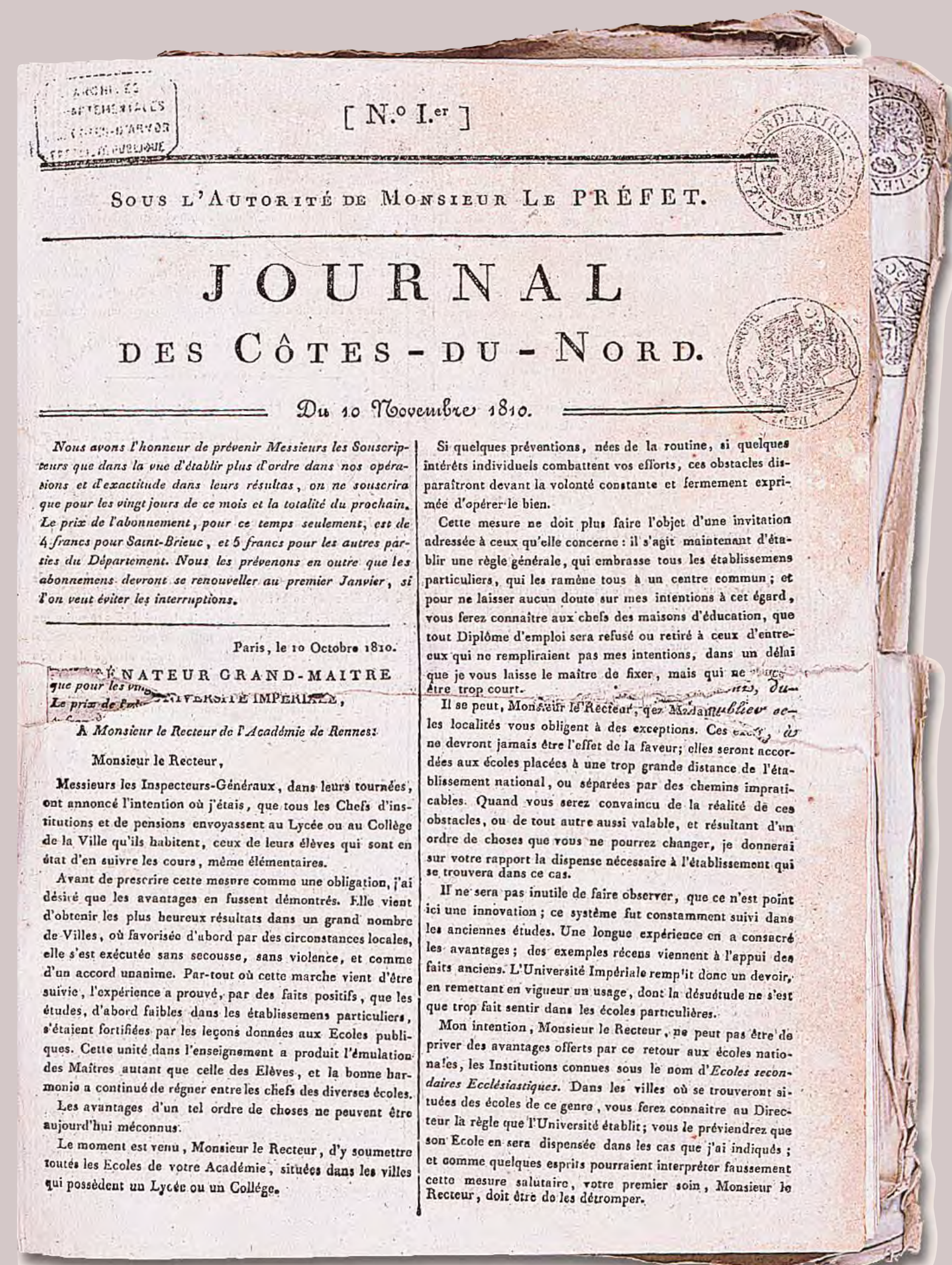
La fondation du *Journal des Côtes-du-Nord* se déroule selon une chronologie politique et administrative en cinq actes : un décret impérial (3 août 1810), suivi d'un arrêté préfectoral d'autorisation de publication par le préfet Boullé (24 octobre 1810) puis un prospectus de l'imprimeur Charles Beauchemin et une société fondée devant un notaire, et enfin, le premier numéro le 10 novembre 1810.



Prospectus et lettre pour fonder  
Le Journal des Côtes-du-Nord,  
24 octobre 1810 (2 T 18)



Le 10 novembre 1810, « sous l'autorité de Monsieur le préfet » paraît donc le premier journal imprimé du département sous les presses de l'imprimeur Charles Beauchemin. Repris, le 29 août 1815, par l'imprimeur légitimiste Louis-Mathieu Prud'homme (1769-1853), il disparaîtra au lendemain du 9 janvier 1821, ne laissant après lui qu'une modeste *Feuille d'annonces, littéraire, agricole, industrielle, commerciale des Côtes-du-Nord* (1<sup>er</sup> mai 1815-26 octobre 1839).



Le Journal des Côtes-du-Nord,  
10 novembre 1810-9 janvier 1821 (JP 9)

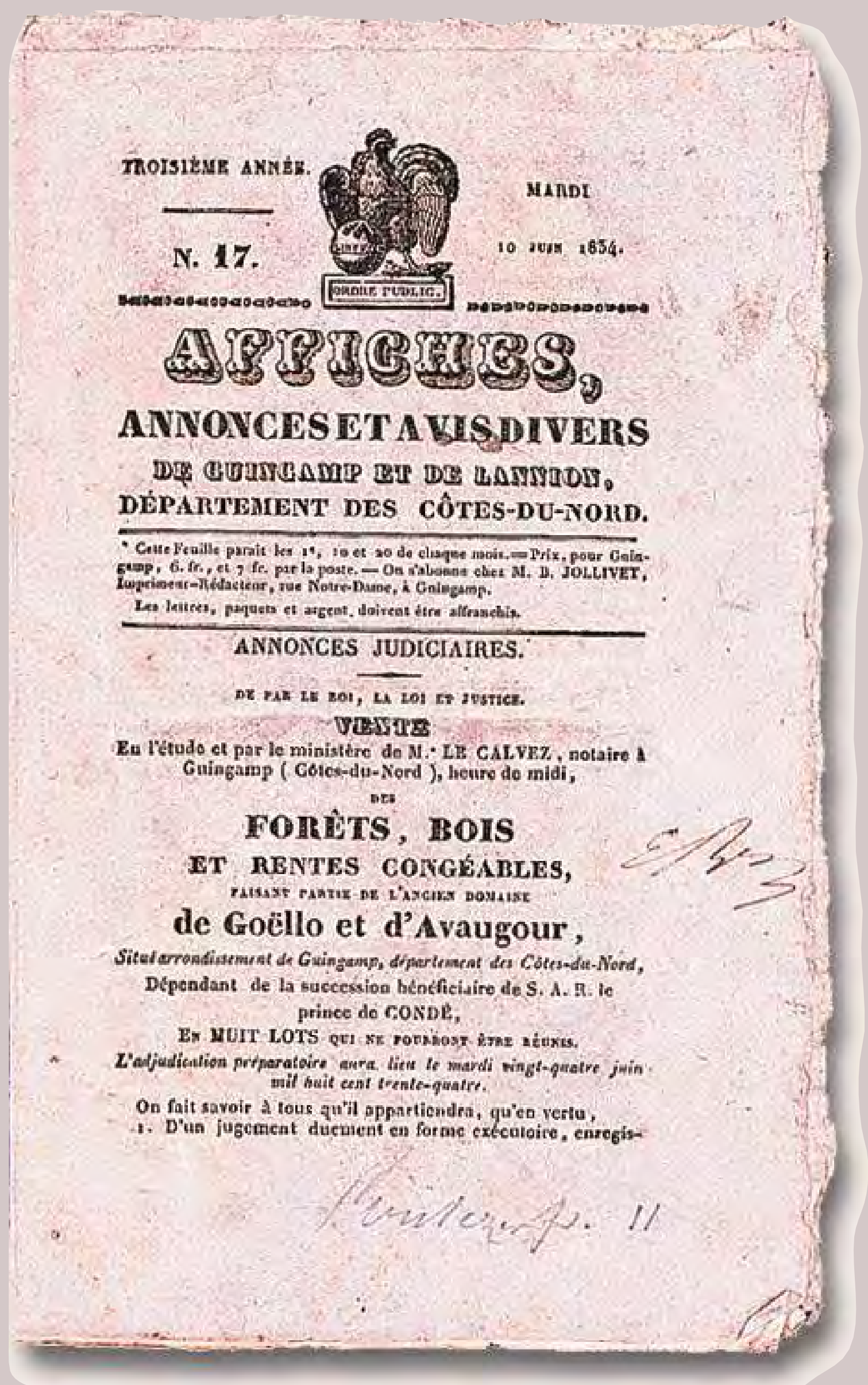
# C'EST ÉCRIT DANS LE JOURNAL!

5

## Les quatre premiers journaux d'arrondissement

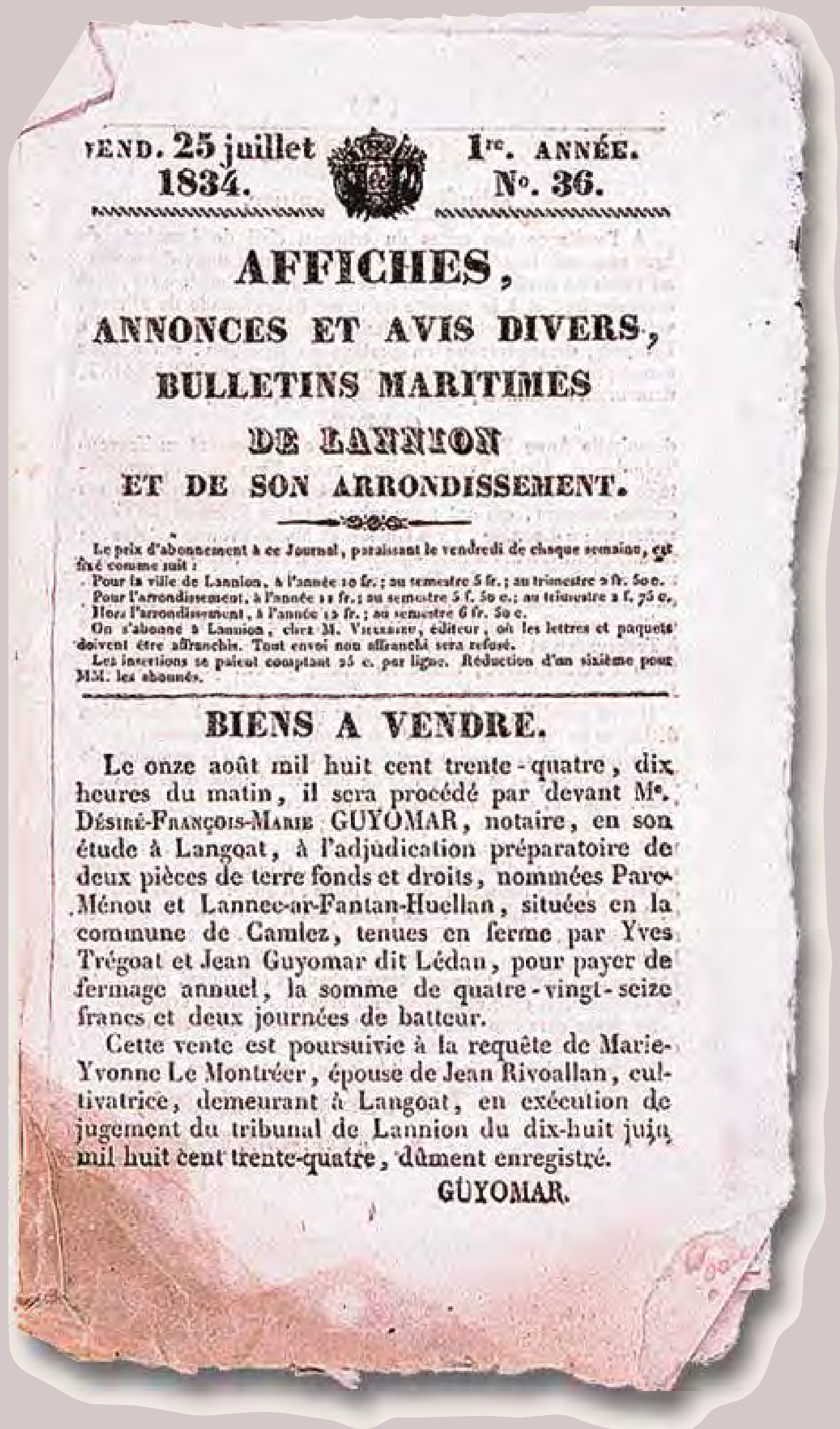
Entre 1832 et 1836, les quatre arrondissements du département, dont le chef-lieu est une sous-préfecture, se sont dotés d'un journal d'annonces et d'informations générales. Pionniers de l'information dans leur arrondissement, ils ne prendront un caractère politique qu'à partir de la II<sup>e</sup> République.

**Affiches, annonces et avis divers de Guingamp et de Lannion, département des Côtes-du-Nord** (Jollivet, directeur et impr.), 1<sup>er</sup> janvier 1832-28 décembre 1929 (décadaire), (devenu *Le Journal de Guingamp*) (JP 51).



**Affiches, annonces et avis divers de Guingamp et de Lannion, département des Côtes-du-Nord, troisième année, n° 17, 10 juin 1834** (JP 51)

**Affiches, annonces et avis divers, bulletins maritimes de Lannion et de son arrondissement**, 22 novembre 1833-30 septembre 1870 (devenu *Le Journal de Lannion*) (JP 53).



**Affiches, annonces et avis divers, bulletins maritimes de Lannion et de son arrondissement**, 25 juillet 1834 (JP 53)

**Le Dinannais**, 9 juillet 1836-26-27 juin 1942, hebdomadaire (devenu *L'Union libérale*) (JP 97).



**Le Dinannais**, 9 juillet 1836 (JP 97)

**Le Progrès de Loudéac**, 1<sup>er</sup> mars 1839-10 juin 1944 (décadaire) (devenu *Le Petit Libéral*) (JP 52). C'est le seul journal d'arrondissement qui existe encore sous le nom du *Courrier Indépendant*.



**Le Progrès de Loudéac, n° 2, 10 mars 1839** (JP 52)

## Les journaux politiques départementaux

De 1836 à 1849 naquit dans le département une presse « d'opinion », fidèle reflet de l'échiquier politique dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Un journal libéral (*Le Publicateur des Côtes-du-Nord*, 1836) rejoint par un journal de sensibilité républicaine (*Le Moniteur Breton*, 1843) vont s'opposer à un journal monarchiste (*Le Français de l'Ouest*, 1840) et à une feuille bonapartiste (*La Bretagne*, 1848).

**Le Publicateur des Côtes-du-Nord** (25 juin 1836-27 février 1916) (JP 73).

De tendance gouvernementale sous la Monarchie de Juillet, ce journal départemental est considéré comme « sans influence politique » sous le Second Empire, comptant 300 abonnés en 1856 (2 T 14).

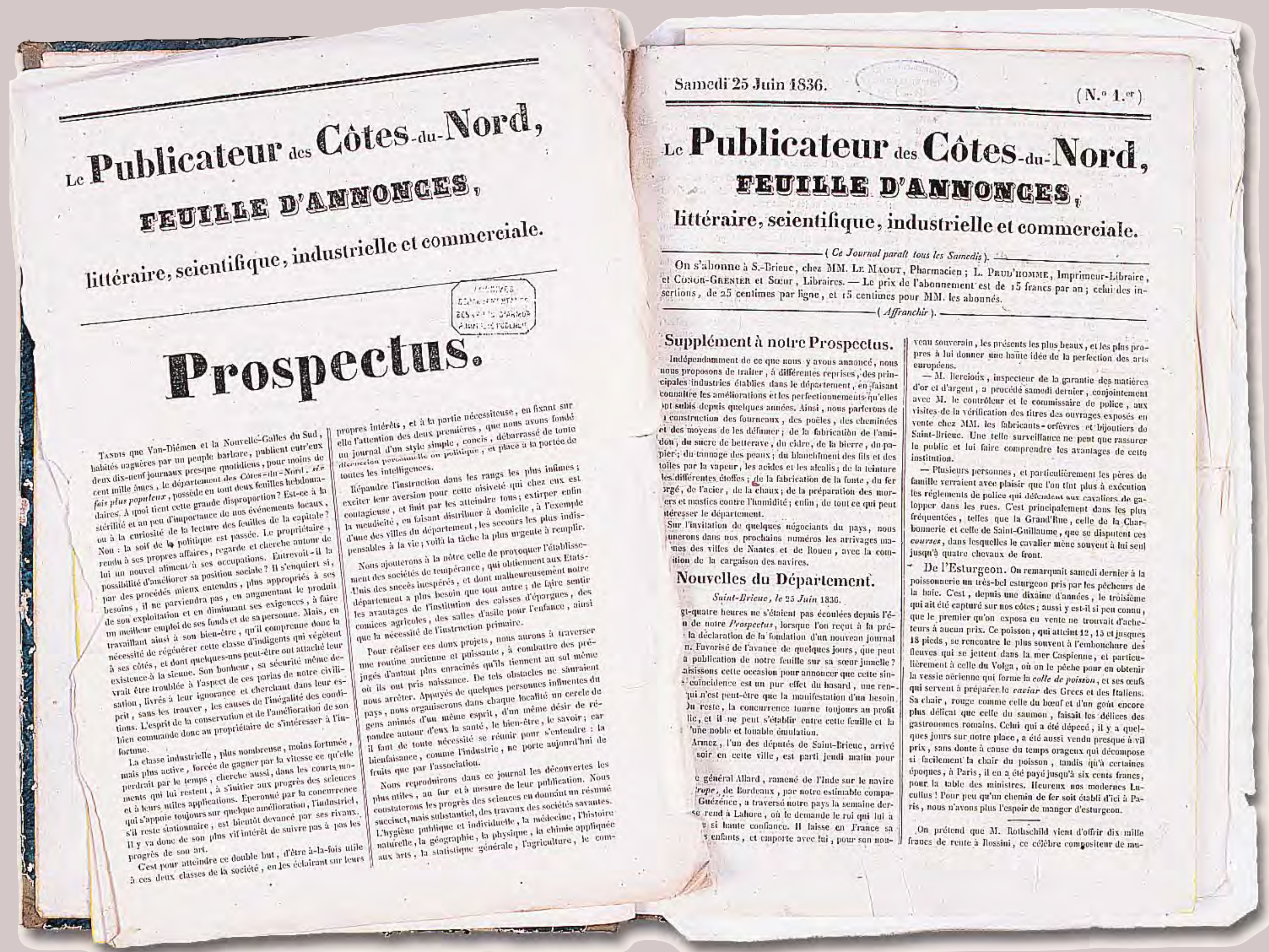
**Le Français de l'Ouest** (18 avril 1840-11 mai 1848) imprimé par Prud'homme et avec pour directeur Jules Geslin de Bourgogne (JP 40).

De tendance monarchiste, il cherche une nouvelle voie conciliant monarchie et « démocratie chrétienne ».



Le Français de l'Ouest, 11 mai 1848, « Adieux à nos lecteurs » (JP 40)

Jules-Henry Geslin de Bourgogne (1812-1877) s'installe à Saint-Brieuc en 1839 pour fonder *Le Français de l'Ouest*. Journaliste, historien, premier président de la Société d'Émulation des Côtes-du-Nord, conseiller municipal et général, cet érudit est une personnalité rayonnante au cœur de la vie briochine. Sa vigilance a permis de conserver au département de nombreux monuments et objets d'art. Ses contributions à l'histoire de la Bretagne font encore autorité (*Études sur la Révolution en Bretagne...*, 1858 ; *Anciens évêchés de Bretagne...*, 1855-1879).



Le Publicateur des Côtes-du-Nord, prospectus, juin 1836 et premier numéro, 25 juin 1836 (JP 73)

Son directeur, Charles Le Maoût (Saint-Brieuc, 5 juillet 1805-Saint-Brieuc, 17 octobre 1887), homme curieux et éclectique, était pharmacien. Il obtient son brevet d'imprimeur en 1840 et crée son imprimerie. Homme de sciences comme de lettres, il fonde le journal *Le Publicateur des Côtes-du-Nord*. Installé à son compte, il édite ou participe à la rédaction de diverses publications telles que *L'Agriculteur des Côtes-du-Nord*, *Le Républicain des Côtes-du-Nord*, *L'Indépendance bretonne...*

# C'EST ÉCRIT DANS LE JOURNAL!

7

**La Foi Bretonne**, Saint-Brieuc, (8 septembre 1848-[30 avril 1939]) (JP 41).  
Comptant 500 abonnés en 1856, ce journal politique monarchiste légitimiste est noté comme n'ayant que « peu d'influence » (2 T 14).



**La Foi Bretonne**, Saint-Brieuc, 4 décembre 1852 (JP 41)

**La Bretagne** (Saint-Brieuc, décembre 1848-février 1860) (devient *L'Armorique*, février 1860-août 1896) (JP 3).  
Ce journal catholique libéral prend comme sous-titre *Journal des devoirs et des droits de tous. Dieu et la Société*. Il recense 650 abonnés en 1856. Bonapartiste, il est reconnu comme dévoué au gouvernement (2 T 14). Pourtant en 1860, le journal *La Bretagne* est supprimé par décret pour avoir critiqué la nouvelle orientation de la politique étrangère impériale.

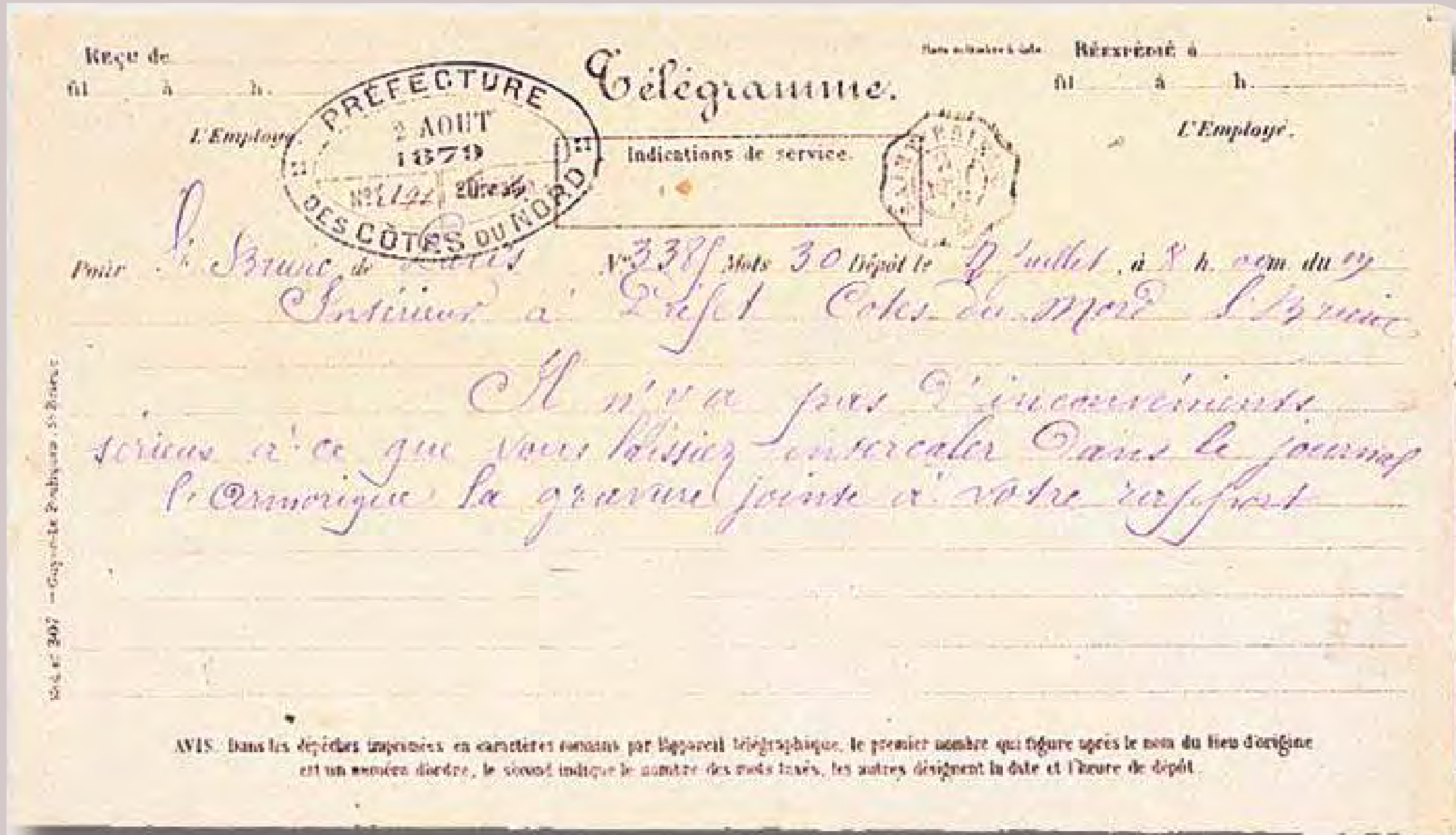
**Le Moniteur Breton**, (1<sup>er</sup> juin 1843-1<sup>er</sup> février 1848), [puis] *Le Républicain des Côtes-du-Nord* (10 avril 1850-5 janvier 1852), [puis] *Les Côtes-du-Nord* (28 juin 1868-28 avril 1875) (JP 17).

Ces journaux sont dirigés ouvertement ou « en sous-main » par Alexandre Glais-Bizoin, député républicain de Loudéac et sont imprimés par Charles Le Maoût. De tendances républicaines affirmées sous la Monarchie de Juillet et le Second Empire, le journal devient républicain opportuniste sous la Troisième République.

Ce numéro 972 du 18 juin 1850 porte le sous-titre de *Journal de la démocratie*. Il affiche sa vigilance républicaine face aux « complots tramés contre la République ».



**Le Républicain des Côtes-du-Nord**, 18 juin 1850 (JP 17)



Autorisation en août 1879 d'intercaler dans le journal *L'Armorique*, une gravure « à la mémoire du prince impérial » (2 T 18)

## Troisième partie : Contrôle, censure et liberté de la presse (1799-1940)

### La presse sous contrôle (1799-1881)

La consultation des archives permet de cerner les outils et les acteurs du contrôle de la presse au XIX<sup>e</sup> siècle. Les documents qui émanent de l'administration préfectorale et du ministère de l'Intérieur témoignent des évolutions de cette surveillance.

#### Obéir et conduire les esprits



Lettre du ministre de la Police générale de l'Empire au préfet des Côtes-du-Nord, Paris, le 9 pluviôse an XIII (2 T 2)

Les consignes du ministère sont explicites : chaque journal doit lui faire parvenir pour contrôle un exemplaire de chaque parution, aucune création n'est autorisée sans une autorisation formelle du ministre de la police, et enfin les rédacteurs doivent « éviter avec soin tout ce qui tendrait à inquiéter ou agiter les esprits, en quelques sens que ce soit, surtout en matière de religion ».

### La censure de l'argent



Loi du 21 octobre 1814 sur la liberté de la presse (2 T 2)

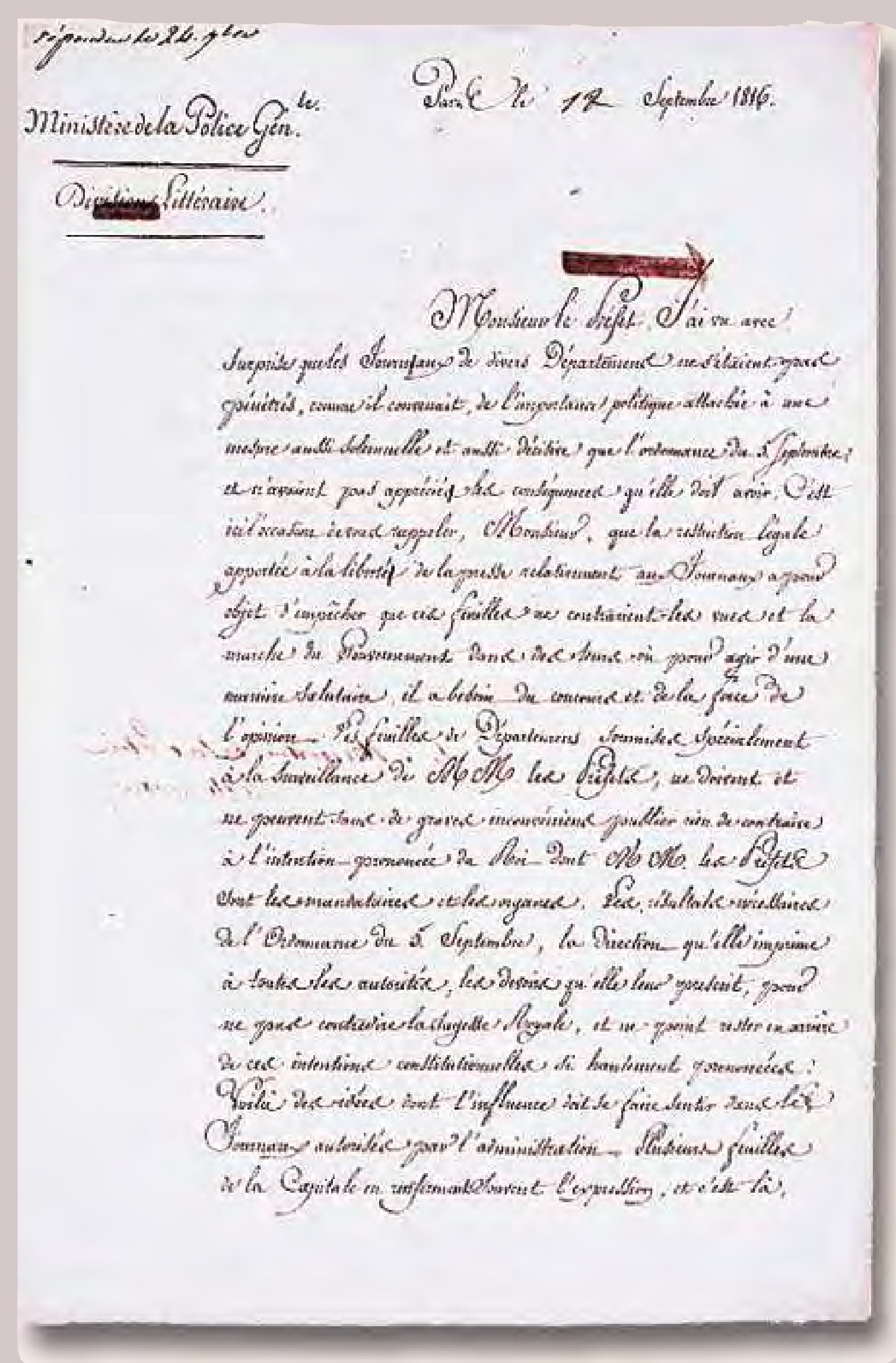
La Restauration procède à l'imposition d'un centime par feuille imprimée en province. La censure de l'argent se compose de deux éléments : le droit de timbre et le cautionnement préalable.

Le droit de timbre, institué par la loi du 13 brumaire an VII (3 novembre 1798) a été perçu jusqu'en 1881, sans interruption. Son but est purement fiscal. Pour les journaux, c'est une limite pour le tirage, surtout pour les journaux d'opposition.

Le cautionnement préalable à tout journal a été pratiqué de 1814 à 1848 et de 1849 à 1870. Le dépôt de l'argent était effectué auprès du tribunal civil du département.

### « La voix de son maître »

« Les feuilles de départements soumises spécialement à l'autorité de MM. les Préfets, ne doivent et ne peuvent sans de graves inconvénients publier rien de contraire à l'intention prononcée du Roi [...] à l'époque où se préparent de nouvelles élections, tout ce qui peut influencer sur l'opinion mérite une attention particulière ».



Lettre du ministre de la Police générale au préfet des Côtes-du-Nord, Paris, le 18 septembre 1816 (2 T 2)

Lettre du ministère de l'Intérieur  
au préfet des Côtes-du-Nord, Paris,  
le 30 mai 1848 (2 T 2)

Arrêté préfectoral, 20 mai 1864 (2 T 18)

Lettre du préfet au sous-préfet de  
Lannion concernant « *la liste des jour-  
naux dont la circulation en France a été  
interdite d'une manière absolue* »,  
Saint-Brieuc, le 5 décembre 1854 (2 T 8)

[illegible]

## Couverture officielle d'un voyage impérial

La presse départementale et ses imprimeurs sont mis à contribution pour la réussite du « voyage de leurs majestés » en août 1858. Pour préparer le terrain, des programmes sont diffusés. À Saint-Brieuc, les Frères Guyon impriment les affiches annonçant le programme officiel. À Dinan, l'affichette diffusée par l'imprimeur Jean-Louis Bazouge (1818-1891), directeur de *L'Union Malouine et Dinannaise* propose des chants élaborés pour l'occasion, l'itinéraire impérial et sous le titre de « Vive l'Empereur ! Vive l'Impératrice » une invitation pour le moins allégorique.

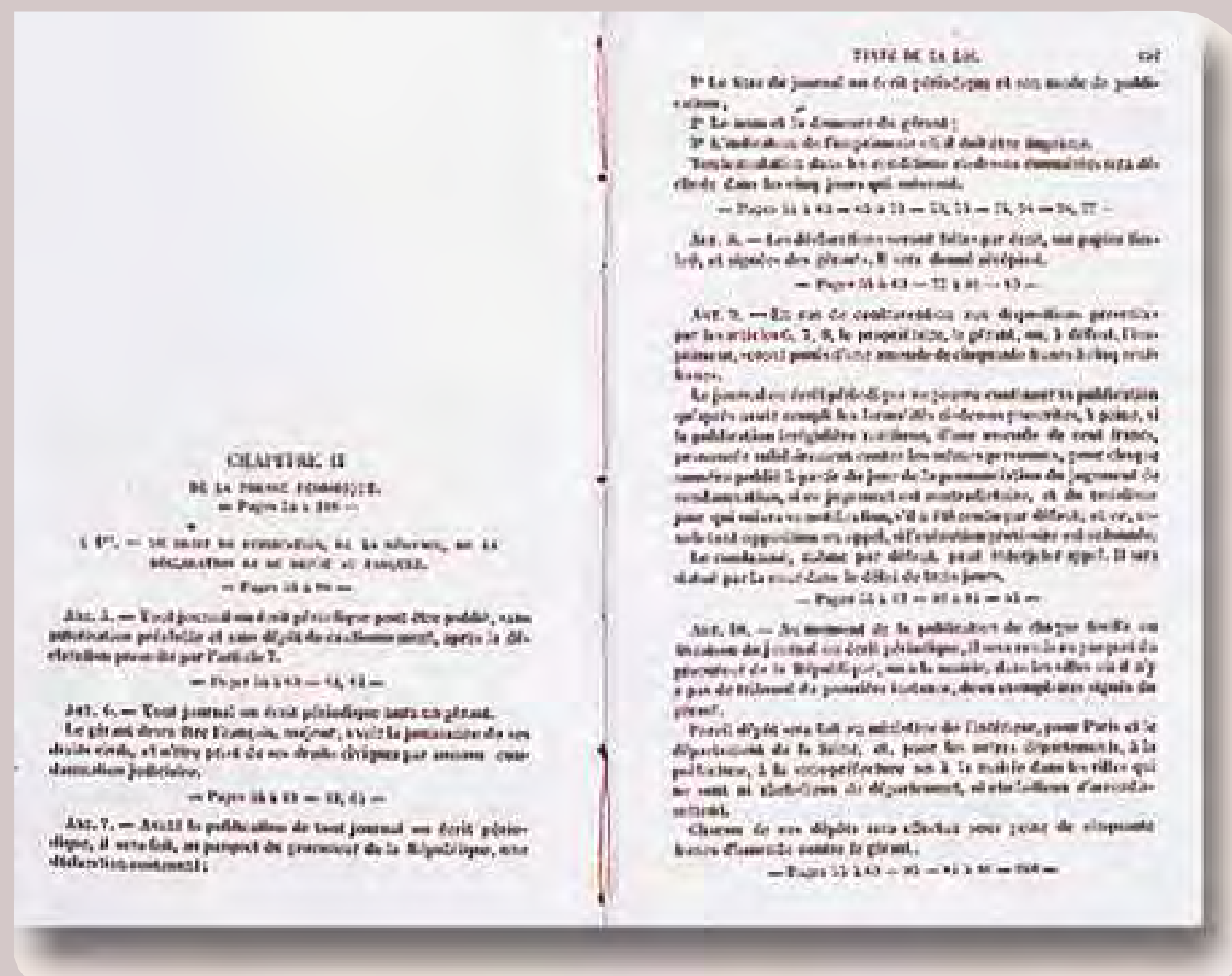


### Vive l'Empereur! Vive l'Impératrice!

Chante un hymne d'allégresse et d'amour dans nos landes fleuries de boutons d'or et de bruyères roses, ô fidèle et bon peuple de Bretagne! Cloches de nos temples rustiques, de nos jolies chapelles assises à l'ombre des arbres verts, balancez-vous dans nos clochers à jour! Hautbois et binions des musiciens populaires de nos bourgs, jetez vos airs les plus doux à travers nos chemins creux, nos jannais et nos clairières! Sur la montagne et dans la vallée, chants des *pâtours* du Morbihan et du Finistère, d'Ille-et-Vilaine et des Côtes-du-Nord, montez joyeusement vers le ciel! Jeunes femmes, jeunes filles, rudes garçons du pays de Vannes, du pays de Tréguier et de Saint-Brieuc, de la Cornouaille antique et du Léonnais, prenez vos plus beaux habits, vos riches habits de drap blanc, de drap bleu, de drap rouge, de drap noir, bordés de galons d'argent et d'or fin! Tressailliez, enfin, ô noble terre de Du Guesclin, de Beaumanoir, de Duguay-Trouin! voici que Napoléon III, le neveu, le successeur, le continuateur de la gloire du grand Empereur, voici que l'Empereur de la paix, le Père du peuple, le Sauveur de la France s'avance vers toi! Il vient, seconde Providence, interroger les besoins de cette province qu'il aime, de cette province trop délaissée depuis des siècles; il vient apporter l'espérance à ces pauvres contrées qui n'attendent pour prospérer qu'une énergique impulsion! Travailleurs du sillon et de l'atelier, habitants de la chaumière et du château, débris héroïques de la Grande-Armée, compagnons de Napoléon I<sup>er</sup> et décorés de Sainte-Hélène, couvrez d'arcs-de-triomphe les routes de la Bretagne! Venez par milliers saluer de vos vivats enthousiastes l'Idole de la patrie et sa belle et gracieuse Compagne! Jamais si puissant Monarque n'avait daigné s'intéresser avec tant de sollicitude au sort de son peuple, dont il veut le bonheur. Suivez l'exemple de vos pieux pasteurs, de vos dignes administrateurs, préfets, sous-préfets et maires, qui s'empressent à l'envi de porter à Napoléon III, à l'Impératrice Eugénie, l'hommage de leurs sympathies, et de faire éclater sur leurs pas ces cris d'amour: Vive l'Empereur! vive l'Impératrice! vive le Prince Impérial! vive la France!

Voyage de l'Empereur et de l'Impératrice en Bretagne, Dinan, Imprimerie Bazouge, [1858] (1 M 385)

## La loi de 1881 sur la liberté de la presse



Texte de la loi de 1881 sur la presse, chapitre 2, « De la presse périodique », 1882 (bibliothèque, non coté)

La III<sup>e</sup> République, avec la loi du 29 juillet 1881, instaure un nouveau régime administratif et pénal de la presse. La loi institue la liberté d'expression, déjà proclamée dans la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* de 1789 (article 11).

Les principales dispositions de la loi sont :

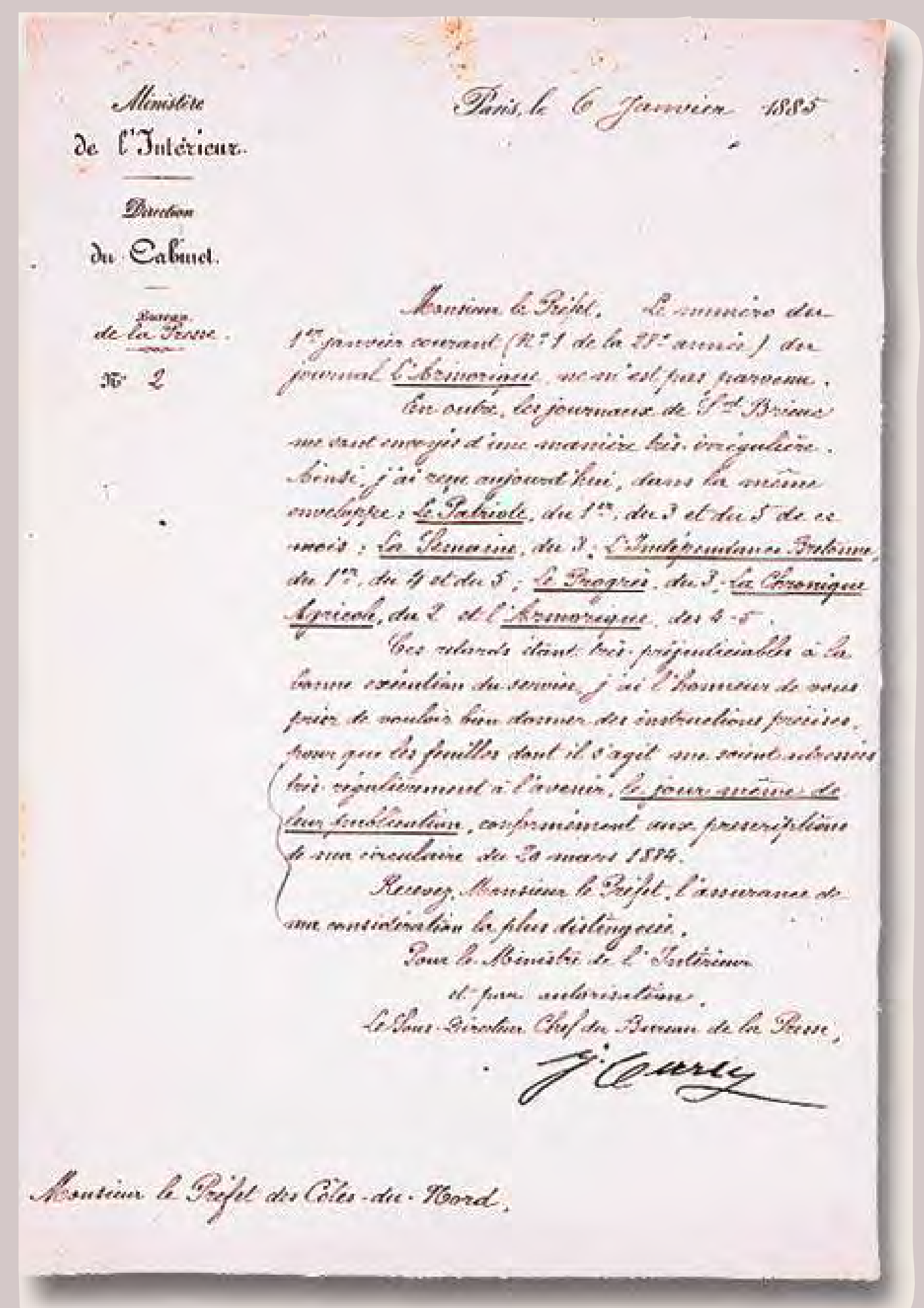
- la liberté d'impression est affirmée (article 1) et la censure est supprimée (article 2),
- tout journal peut être publié sans autorisation préalable (article 5),
- la diffusion est libre (article 20).

À ce droit à la liberté, la loi définit aussi « les délits de presse » comme la « provocation aux crimes et délits, les délits contre les personnes ou contre la chose publique ».

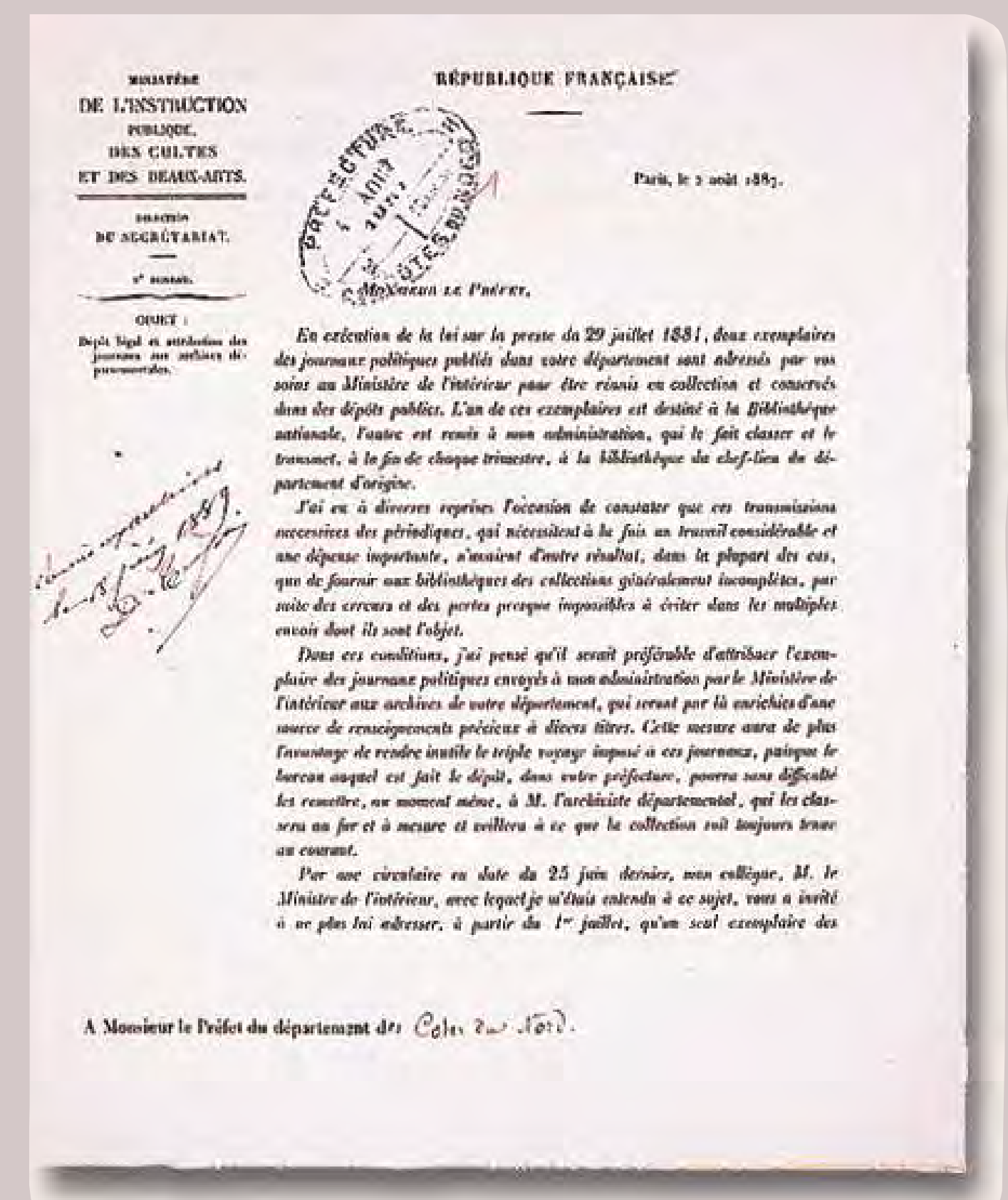
Lettre du ministre de l'Instruction Publique, des Cultes et des Beaux-Arts, Eugène Spuller (1835-1896), au préfet, au sujet du dépôt légal des journaux politiques et de l'attribution des journaux aux Archives départementales, le 2 août 1887 (2 T 22)

## L'application de la loi et sa surveillance

Le dépôt légal (surveillance étatique et conservation) : il faut désormais déposer auprès d'agents de l'État, un ou des exemplaires de toute production artistique ou littéraire à des fins de conservation dans les collections des archives, bibliothèques ou musées.



Lettre du chef du bureau de la Presse (ministère de l'Intérieur) au préfet, le 6 janvier 1885, concernant les manquements au dépôt légal (2 T 22)



## La « diffamation par la voie de la presse »

C'est l'entorse la plus souvent constatée au régime de liberté inauguré en 1881. La presse ne doit pas être le lieu de propos diffamatoires. La justice arbitre alors les débats.



Article intitulé « Petit catéchisme laïc du département des Côtes-du-Nord », 17 juillet 1926, *L'Électeur des Côtes-du-Nord* (JP 42)

En 1927, Gaston Ferchat et Guillaume Corfec, du journal *L'Électeur des Côtes-du-Nord* sont reconnus coupables d'avoir diffamé les membres de l'enseignement primaire laïque du département [...] dans un article intitulé « Petit catéchisme laïc du département des Côtes-du-Nord » et condamnés par un arrêt de la cour d'assises de Saint-Brieuc à 1000 francs d'amende et 1 franc de dommages et intérêts pour diffamation (2 U 840).

## Caricature et dessin de presse

« Sans la liberté de blâmer, il n'est pas d'éloge flatteur » (*Le Mariage de Figaro*, Beaumarchais).

La caricature (de l'italien « charger ») est le fait d'utiliser la satire dans une représentation pour faire rire et provoquer une réflexion. Au dessin, à charge, s'ajoute souvent un texte bref, simple et percutant. Arme politique au service d'auteurs talentueux du XIX<sup>e</sup> siècle (Philippon, Daumier, Gill...), la caricature devint redoutable et redoutée.

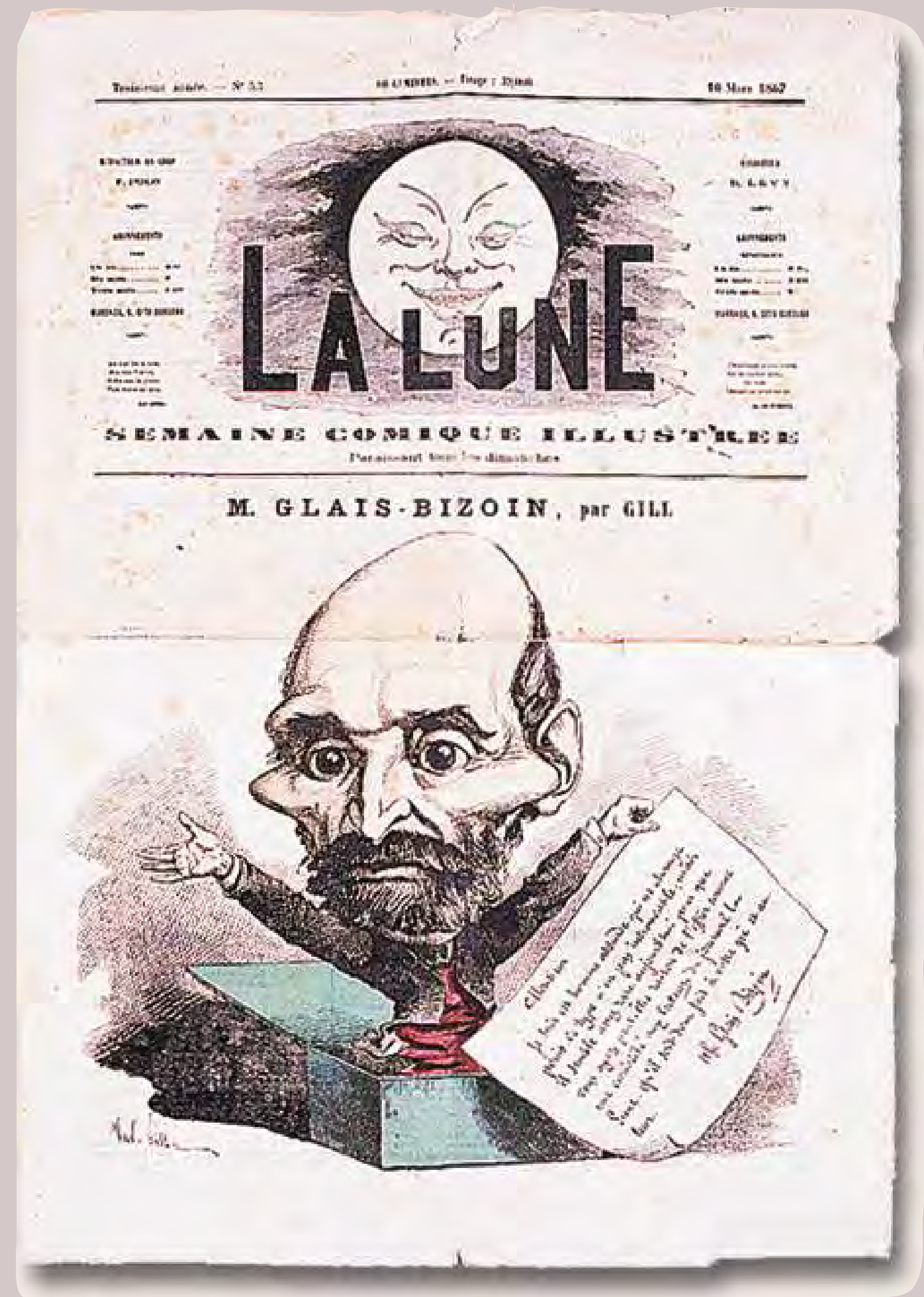
La technique de la lithographie (dessin au crayon gras sur une pierre grainée ensuite encrée), permettait aux caricaturistes de « coller » à l'actualité.

Des journaux proprement satiriques apparurent sous le règne de Louis-Philippe, pour appartenir, comme sous le Second Empire, à l'opposition. Cette unanimité ne tint pas sous la II<sup>e</sup> et la III<sup>e</sup> République, où la liberté d'expression des caricaturistes fut de tous les combats. La III<sup>e</sup> République, surtout après 1881 (une fois la censure préalable levée), fut l'âge d'or de la caricature mais pas pour autant du talent. En effet, la férocité, voire l'ignominie des attaques, devaient atteindre des « sommets » durant l'affaire Dreyfus.

Voici quelques personnalités, originaires de notre département, qui ont inspiré les caricaturistes de la presse nationale.

## Alexandre Glais-Bizoin

Alexandre Glais de Bizoin, dit Glais-Bizoin (Quintin, 11 mars 1800-Saint-Brieuc, 6 novembre 1877). Républicain convaincu, député des Côtes-du-Nord de 1831 à 1870. Connu comme le père du timbre-poste, il présenta, en effet, le 27 février 1847, un projet de loi adopté le 24 août 1848. Le premier timbre-poste, un « Cérès noir » de 10 centimes fut imprimé le 1<sup>er</sup> janvier 1849. Le 4 septembre 1870, il fut avec Gambetta l'un des cinq membres du gouvernement de la Défense nationale. Il meurt en 1877, avant la victoire définitive de son camp et l'élection de son ami Jules Grévy à la présidence de la République.



Alexandre Glais-Bizoin par André Gill, *La Lune*, semaine comique illustrée, 10 mars 1867 (49 J 5-9)



« Une » de *La chronique illustrée*, journal de Paris, bi-hebdo n° 32 du 7 février 1869 présentant « Messieurs les députés », dont Glais-Bizoin (1 J 126-6)

## Ernest Renan



Ernest Renan, par André Gill (15 Fi 32)

Écrivain (Tréguier, 1823-Paris, 1892). Agrégé de philosophie en 1847, Renan soutint en 1852 une thèse sur Averroès et l'averroïsme. Après la guerre de 1870-1871, il publia *La réforme intellectuelle et morale de la France*. Rallié à la III<sup>e</sup> République, il en devint un personnage officiel. Il acheva alors la publication de son *Histoire des origines du Christianisme*. Le 13 septembre 1903, le président du Conseil Émile Combes (1835-1921) inaugura à Tréguier une statue d'Ernest Renan, sculptée par Jean Boucher. Sa maison natale est aujourd'hui classée monument historique.

## Gustave Téry

Gustave Téry (Lamballe, 5 septembre 1870-Paris, 1928).

Agrégé de philosophie et journaliste, il fut le fondateur et le rédacteur en chef de *L'Œuvre* (1902-1945), un journal de tendance radicale-socialiste et anticléricale.



Gustave Téry, directeur de *L'Œuvre*, photographie dans *Les Hommes du Jour*, 16 février 1918 (6 bi 600) et caricature dans *Fantasio*, 15 septembre 1918 (BP 601-280)

## Marcel Cachin

Gilles-Marcel Cachin (Paimpol, 20 septembre 1869-Choisy-le-Roi, 12 février 1958). Cet homme politique fut professeur de philosophie à Bordeaux (1893-1904), adjoint au maire de Bordeaux (1900-1904), conseiller municipal de la Goutte d'Or à Paris, conseiller général de la Seine (1912-1958), député du XVIII<sup>e</sup> arrondissement (1914-1932) et directeur du journal *L'Humanité* (1918-1958). Membre de la Commission permanente de la SFIO (1907-1920), il se déclara pour la majorité communiste au Congrès de Tours (1920). Il fut membre du Bureau politique du PCF, sénateur de la Seine de 1935 à 1940 et député (1945-1958).



Marcel Cachin, caricature dans *Fantasio*, 15 juin 1918 (BP 601-274) et photographie publiée dans *Les Hommes du Jour*, 26 octobre 1918 (6 bi 600)

## La caricature, un outil de propagande

Voici comment en 1906 on balaye la question du droit de vote des femmes dont on craint ici une plus grande clairvoyance. 1944 est encore loin !



L'Électeur des Côtes-du-Nord : supplément pour le pays « trécorrois », (1<sup>er</sup> juillet 1906), caricature concernant le droit de vote des femmes (JP 42 supplément)



En Avant : journal républicain libéral, dimanche 24 avril 1910 (JP 30)

## La presse et la politique au début du XX<sup>e</sup> siècle

Seul outil de diffusion des partis et des personnalités politiques, la presse départementale se divise comme la politique en deux grandes tendances : la presse d'opposition et la presse gouvernementale.

## La presse d'opposition

*La Croix des Côtes-du-Nord* et son  
édition bretonnante *Kroaz ar Vretoned*,  
*L'Indépendance bretonne*,  
*L'Électeur des Côtes-du-Nord*,  
*Le Moniteur des Côtes-du-Nord*,  
*Le Nouvelliste*.

Ces journaux soutiennent tous les candidats antiministériels.

*L'Ouest-Éclair*, journal régional.

## La presse gouvernementale

*Le Réveil* du docteur Boyer, soutient jusqu'en 1903 tous les candidats ministériels.

*Le Publicateur des Côtes-du-Nord,  
Le Petit Bleu de Dinan,  
Le Lannionnais,  
La Nouvelle République,  
L'Indépendant Guingampais.*

## Les limites de son rayonnement

Peu de gens lisent encore les journaux et la presse. En conséquence, elle ne semble pas avoir encore une grosse influence. Les obstacles sont nombreux : le coût d'un abonnement pour une population rurale à 90 %, l'illettrisme encore important, la langue bretonne employée dans 23 cantons sur 48 alors qu'il n'existe que deux journaux en breton : *Kroaz ar Vretoned* et *Ar Bobl*. Pour autant, sur chaque aspect les progrès sont notables.

## « Anastasie » ou la censure en temps de guerre

En temps de guerre, le contrôle de la presse prend une tournure particulière. L'information devient plus que jamais un enjeu d'ordre national. De ce fait, l'étude de la censure ne peut être totalement dissociée des événements militaires. Les fonds d'archives de la série M (fonds de la préfecture) permettent de découvrir quelques aspects de la censure exercée par l'état-major français malgré les plaintes des journalistes. L'information paraît alors particulièrement subjective, partisane et partielle et ce, pour la plus grande ignorance des réalités de la guerre par les civils.

## De 1914 à 1918 : une presse locale censurée

En 1914, le Bureau de presse du ministère de la Guerre est chargé de lire la première épreuve (la « morasse ») de chaque journal, et d'interdire partiellement ou totalement un article ; le journal paraîtra ensuite avec des passages en blanc, correspondant aux paragraphes qui ont été censurés. Autre solution, il paraît « caviardé », c'est-à-dire que les passages censurés sont recouverts d'une couleur noire : le caviar.

L'armée censure ainsi les articles soit trop polémistes (notamment vis-à-vis des députés), soit trop alarmistes (pour tenter d'éviter de démoraliser les civils et les militaires).

La presse (comme le courrier) est ainsi censurée et se voit contrainte d'annoncer uniquement les « bonnes » nouvelles fournies ou tolérées par le gouvernement et l'état-major. Les Français sont donc en général mal informés et le « bourrage de crâne » est à son comble. L'arrière est certes conditionné, mais est aussi placé en décalage pour apprécier les faits à leur juste valeur et comprendre l'attitude des soldats.

Au fil du temps, les civils finiront par mettre en doute la crédibilité de la presse. Celle-ci multipliant les insinuations, l'information deviendra plus objective à partir de 1917.

## La censure d'un bulletin paroissial



*La Vigie*, bulletin paroissial de Saint-Cast,  
n° 78, 25 février 1917 (2 T 13)

Extraits :

**Non censuré**

*La censure briochine lui met trop de plume blanche.*

## Censuré

*Cependant, c'est avec écœurement que je vois au moment où nous avons tant besoin de l'assistance divine, se manifester la haine anticléricale de quelques-uns. « Pauvre » « Union sacrée ! ». Je n'y ai jamais beaucoup cru. J'y crois moins que jamais.*

Auteur : un soldat anonyme.

Ce que le censeur relève et rejette ici c'est « l'appréciation qui serait de nature à exercer une mauvaise influence sur l'état d'esprit du lectorat » (loi sur l'état de siège, 5 août 1914), en l'occurrence sur les chrétiens de Saint-Cast et la critique de l'Union sacrée.

## Un article interdit



« Les ouvriers de la victoire »,  
Journal de Lannion, 22 juillet 1916 et  
note du sous-préfet au préfet (2 T 13)

Le sous-préfet de Lannion informe le préfet de l'interdiction (22 juillet 1916) d'un article mettant en cause la volonté des parlementaires de s'immiscer dans les décisions militaires par le biais de « délégués du pouvoir législatif aux armées ». On vise ici l'« interdiction de publier des informations qui se rapportent à l'organisation militaire de nature à favoriser l'ennemi (loi du 5 août 1914) ».

## De la censure à l'interdiction. Le Réveil des Côtes-du-Nord : journal républicain socialiste.

**Le Réveil des Côtes-du-Nord : journal républicain socialiste**, 1899-1939 (1 M 363), imprimé à Saint-Brieuc est l'organe du célèbre docteur Paul Boyer (1858-1939), le docteur Rébal dans *La Maison du peuple* de Louis Guilloux. Cet hebdomadaire, paraissant le dimanche, sert à son mentor pour défendre ses idées et leurs évolutions. En 1925, il compte 700 abonnés (1 M 363).

Le docteur Boyer se retrouve aux prises avec la censure durant la guerre à cause de son anti-parlementarisme. Cela conduira les autorités jusqu'à lui infliger une peine d'interdiction de paraître de trois mois.

## Le Réveil des Côtes-du-Nord : journal républicain socialiste, 21 février 1915 (JP 17/D)

L'article « L'une de l'autre » du docteur Boyer est pour moitié censuré.

## Le Réveil des Côtes-du-Nord : journal républicain socialiste, 28 février 1915 (JP 17/D)

Sous le titre « Au caviar », le journal revient sur l'article de tête du dernier numéro en très grande partie supprimé par la censure. Le docteur Boyer poursuit ainsi : « Nous n'avons qu'à nous incliner. Nous le faisons, avec d'autant plus de facilité que nous sommes favorable à la censure ». On apprend au passage que l'extrait écarté comportait des critiques adressées aux ministres Jules Guesde et Marcel Sembat qui ont participé au Congrès socialiste international de Londres, attitude jugée comme anti-nationale par le journal.

## Le Réveil des Côtes-du-Nord : journal républicain socialiste, 22 août 1915 (JP 17/D)

Dans son article de Une « Taisez-vous » le docteur Boyer s'en prend vigoureusement à la chambre des députés dont il juge « l'attitude [...] scandaleuse quant à sa prétention de diriger les armées et gouverner l'État ». Cela lui vaudra trois mois d'interdiction de paraître.

## Le Réveil, 22 novembre 1915 (JP 17/D)

Le journal reparait sous ce seul titre désormais. Le docteur Boyer revient sur les raisons de cette suspension sans regretter une ligne de l'article incriminé.

## Le Réveil, 30 juillet 1916 (JP 17/D)

Dans un article intitulé « Mauvais jeu », le docteur Boyer s'en prend une nouvelle fois aux députés. Il précise au passage que « la censure, qui veille jalousement sur la réputation de nos parlementaires ne me permet plus de dire, à leur sujet tout ce que j'en pense. Chaque fois que j'ai essayé, elle me caviarde sans pitié ».

Deux passages et une expression ont été supprimés :

– « C'est du moins sur cette fiction [la souveraineté du peuple] que la République est fondée. Il est vrai qu'elle ne tient pas devant les faits ».

– « Si la République Française avait été seule en 1914, comme l'Empire l'avait été en 1870, le désastre eut été infiniment plus grand. Et, cependant, l'avertissement donné à celle-là avait été plus précis, plus répété qu'à celui-ci... ».

– « ... de guerre civile ».



Le Réveil des Côtes-du-Nord : journal républicain socialiste,  
21 février 1915, 28 février 1915 et 30 juillet 1916 (JP 17/D)

## Quatrième partie : Presse et société

## La presse qui « monte » au XIX<sup>e</sup> siècle

| Etat des denrées reçues dans le magasin de Dinan. |                  |                     |                  |                  |                     |
|---------------------------------------------------|------------------|---------------------|------------------|------------------|---------------------|
| Espece de denrée                                  | Poids<br>grosses | Nombre<br>d'unités. | Espece de denrée | Poids<br>grosses | Nombre<br>d'unités. |
| Le blé de pays                                    | 115.             | 2                   | Le blé de pays   | 15               | 5                   |
| Le blé de pays                                    | 110              | 9                   | Le blé de pays   | 15               | 5                   |
| Le blé de pays                                    | 80               | 3                   | Le blé de pays   | 12               | 3                   |
| Le blé de pays                                    | 80               | 3                   | Le blé de pays   | 10               | 4                   |
| Le blé de pays                                    | 80               | 3                   | Le blé de pays   | 10               | 31                  |
| Le blé de pays                                    | 80               | 3                   | Le blé de pays   | 10               | 33                  |
| Le blé de pays                                    | 76               | 6                   | Le blé de pays   | 15               | 4                   |
| Le blé de pays                                    | 75               | 5                   | Le blé de pays   | 26               | 1                   |
| Le blé de pays                                    | 72               | 1                   | Le blé de pays   |                  | 1                   |
| Le blé de pays                                    | 72               | 1                   | Le blé de pays   |                  | 1                   |
| Le blé de pays                                    | 60               | 3                   | Le blé de pays   |                  | 1                   |
| Le blé de pays                                    | 60               | 3                   | Le blé de pays   |                  | 2                   |
| Le blé de pays                                    | 60               | 1                   | Le blé de pays   |                  | 3                   |
| Le blé de pays                                    | 55               | 1                   | Le blé de pays   | 7.50             | 1                   |
| Le blé de pays                                    | 45               | 15                  | Le blé de pays   | 10.00            | 1                   |
| Le blé de pays                                    | 45               | 50                  | Le blé de pays   | 12.              | 1                   |
| Le blé de pays                                    | 35               | 45                  |                  |                  |                     |
| Le blé de pays                                    | 36               | 7                   |                  |                  |                     |
| Le blé de pays                                    | 36               | 1                   |                  |                  |                     |
| Le blé de pays                                    | 36               | 1                   |                  |                  |                     |
| Le blé de pays                                    | 35               | 1                   |                  |                  |                     |
| Le blé de pays                                    | 35               | 16                  |                  |                  |                     |
| Le blé de pays                                    | 35               | 2                   |                  |                  |                     |
| Le blé de pays                                    | 35               | 1                   |                  |                  |                     |
| Le blé de pays                                    | 20               | 9                   |                  |                  |                     |
| Le blé de pays                                    | 18               | 1                   |                  |                  |                     |
| Le blé de pays                                    | 16               | 1                   |                  |                  |                     |
| Le blé de pays                                    | 16               | 1                   |                  |                  |                     |
| Le blé de pays                                    | 15               | 10                  |                  |                  |                     |

Dinan le 15 Mars 1844  
Le Maire  
Chenault

État des journaux reçus dans  
l'arrondissement de Dinan,  
13 août 1841 (2 T 14)

**État des journaux départementaux  
et d'arrondissements en 1856 et 1939  
(2 T 14)**

**1856** : 13 journaux, 2 730 abonnés.

**1939** : 15 journaux, 14 775 abonnés.

Le XIX<sup>e</sup> siècle voit l'avènement de la presse populaire mais la presse parisienne et nationale reste longtemps chère et réservée aux sociétés et cabinets de lecture urbains. La presse locale profite, pour se développer, de prix attractifs comme le montre les états de journaux reçus par arrondissement. Elle est soutenue par l'activité journalistique des élites locales et par des imprimeurs bien implantés (Le Maoût, Prud'homme, Jollivet, Guyon).

Après 1881, les journaux et surtout les hebdomadaires vont davantage toucher les campagnes. C'est l'achat du dimanche après la messe (avec le tabac) ! Les progrès techniques de la presse et l'amélioration des moyens de communication (baisse du prix des journaux parisiens, multiplication des points de vente...) conduisent à un lectorat de masse. C'est alors le temps de la concurrence entre les titres et chacun y va de ses armes : les suppléments illustrés, le roman-feuilleton...

[illegible]

Statistique annuelle de la presse dressée et certifiée par le préfet des Côtes-du-Nord,  
Saint-Brieuc, le 31 décembre 1856 (2 T 14)

Sur les 45 titres reçus dans le département, si l'on ne compte que six titres locaux, les deux journaux les plus lus, *L'Impartial* et *Le Dinannais*, sont des feuilles locales, à 10 francs l'année. Ce tarif est très inférieur à ceux de la presse nationale (48 francs pour *La Presse* ou *Le Siècle*).

## Le feuilleton : une respiration populaire

Le feuilleton est au départ une chronique qui occupait le « rez-de-chaussée » de la « Une ». Cette rubrique régulière traitait de faits d'actualités et de nouvelles culturelles ou littéraires.

## Seuilleton.

### SOURCE HISTORIQUE.

La voiture de Blanche de la Meilleraye s'arrêta vers dix heures du matin, à deux portées de fusil de Saint-Maur, à la grille de l'élegant manoir de campagne de M<sup>me</sup> de Luceourt. On vint en grande livrée paraître aussitôt. Blanche leva rapidement le voile et avança son joli visage où se lisaient une fraîcheur et une jeunesse.

— Bonjour, Jacques : ma tante est-elle ici ?

— Mon Dieu, madame, répondit Jacques, Mlle Angèle se marie, et il y a une demi-heure qu'on est parti pour la mairie.

— Aujourd'hui?... Il est trop tard !... N'importe... Pestillon, la mairie !

Les chevaux partirent. Il fallut un quart d'heure pour arriver au village et à la grande maison peinte en jaune, qui servait de mairie et de maison d'école. Blanche fit arrêter, descendit : mais tout le monde était déjà à l'église. La jeune femme soupira, ordonna à ses gens de retourner au château, et se rendit à pied dans l'aumône temple où se célébrait le mariage de sa cousine ; de son amie d'enfance, Angèle de Luceourt.

La modeste église était remplie par un monde fashionable, tout étouffé de trouver, au lieu de prie-Dieu venant de la capitale, de ces d'opéra-Dame-de-Forêt, des bancs de chêne brunis par le frottement, des prie-Dieu en bois blanc, et des dalles sales et usées. Blanche eut beaucoup de peine à s'approcher du maître-autel où elle voyait les époux agnouiillés. Cependant elle se glissa jusqu'à la chaise d'une dame qui promenait autour d'elle un regard dur et hautain : c'était Mme de Luceourt, la belle-mère d'Angèle. A l'aspect de Blanche, elle laissa échapper un

mouvement de surprise et presque d'humour, et se baissant vers la jeune femme qui était inclinée pour lui baiser la main :

— Comment ! vous ici, ma nièce ?

— Oui, ma tante, j'arrive d'Italie, et j'arrive trop tard pour empêcher le mariage de ma pauvre cousine.

— Son mari ? dit Mme de Luceourt d'un ton moqueur ; vous êtes étrange, Blanche : mais Angèle est fort heureuse d'avoir trouvé un mari malgré son infirmité !

— Mais à cause de sa fortune.

— Eh ! bon Dieu ! il y en a bien d'autres à qui ne nous en rendent pas tant de services !

— Mais à plaindre : elle aura un beau cousin et le plus joli homme de Paris.

— Elle ne le verra pas ! dit Blanche avec douleur.

— Elle le verra et se l'appropriera ! jamais des ravages du temps. Combien de femmes gagneront à être aveugles !

Cette cruelle plaisanterie de Mme de Luceourt fit à Blanche un mal effroyable ; elle se débattait pour cacher ses larmes, et arrêta ses yeux sur sa cousine, belle et riche, mais aveugle depuis l'enfance.

C'était une triste histoire que celle-là. Angèle n'avait pas deux ans que sa mère descendit dans la tombe. Au bout d'un an de veuvage, son père se mariait à une femme hautaine, égoïste et dure. Il tomba si ce n'était pas mieux de malheur, pour cette pauvre enfant, trois ans tard, un voile épais s'étendit sur ses yeux.

Elle inspira une pitié profonde à tous ceux qu'elle inspira à la belle-mère un éloignement invincible. Mlle de Luceourt eut un fils et une fille, et sa haine pour Angèle grandit en raison de son adoration pour ses enfants. Des premières années furent douloureuses, et elle ne trouva quelque adoucissement à ses chagrins que dans la tendresse de Blanche, sa cousine, qui, pupille de M. Luceourt, fut élevée près d'elle. Lorsqu'elle eut douze ans, son père mourut, et sa vie eût été une souffrance

de tous les instants, si son angelique docilité n'eût vaincu en partie les mauvaises natures qui l'environnaient. On l'accusa peu d'elle, on l'abandonna à des soins états-général ; elle n'entendait point une parole seule, mais on la laissait libre de suivre ses penchants. Elle aimait la solitude et la rêverie, on ne la troubla jamais. Elle aimait passionnément la musique, et sa mère Mathilde consentait quelquefois à en faire pour elle seule. Elle aimait Blanche comme une sœur. Blanche, à tous les plaisirs, préférait une heure passée avec son amie. Mme de Luceourt ne s'y opposa pas. Mais Angèle ne devait espérer de son père que des soins froids et égaillés pour qui elle était un fardeau gênant. Tous les tristes de son père, qui étaient dans son cœur, elle les répéta sur sa cousine, qui étaient lorsqu'elle était encore loin d'elle ; le bruit de ses pas lui était familier, et lorsque Blanche, pour la surprendre, venait bien doucement en relevant sa respiration, Angèle laissait errer sur ses lèvres un sourire gracieux, en disant : — Tu as beau faire, sa cousine Blanche, je sais bien que tu es là.

Malheureusement pour Angèle, son aïeule, sa sœur lui fut ravie ; Blanche se maria. Son mari était envoyé à Rome en mission diplomatique ; elle partit avec lui, et, pendant deux années, Angèle resta seule, sans affection, sans bonheur ; isolée au milieu de ce monde qui n'avait pour elle qu'une stérile pitié ; au milieu d'une famille qui n'avait rien de sa tendresse et de son cœur.

Cette mission, un jeune homme fut le profit dans la maison de Mme de Luceourt ; Mlle de Valéry avec sa mère une très-belle figure, de l'esprit, un ton exquis et surtout un noble cœur. Son père, ambitieux pour un fils unique à qui il devait laisser des titres, mais un fortuné plus que modeste, songeait à lui faire faire ce qu'on nomme un mariage d'argent. C'est-à-dire que peu lui importait que la future lui fût un vieillard, belle ou laide, droite ou bossue, pourvu qu'elle fût riche. Il avait,

« Simple histoire », 18 juin 1842, *Le Français de l'Ouest* (JP 40)

Le romantisme du XIX<sup>e</sup> siècle s'est appuyé à loisir sur la Bretagne, ses légendes et son histoire. Les grands auteurs, Balzac, Hugo, comme les plus obscurs, font leur voyage en Bretagne. La presse, qui cherche à se rendre populaire, va employer ces auteurs de feuilletons pour augmenter ses tirages.

Le roman-feuilleton (comme la chronique et le fait divers) est là pour fidéliser une clientèle de plus en plus large. La recette est simple : un récit accessible, des héros récurrents, un rythme soutenu et une intrigue sans cesse renouvelée.



*Journal pour tous : magasin  
hebdomadaire illustré, n° 192,  
4 décembre 1858 (CERHE)*

Dans ce *Journal pour tous*, l'histoire mêle épopée corsaire malouine et chouannerie avec la figure romanesque du chef chouan Boishardy (1769-1795).



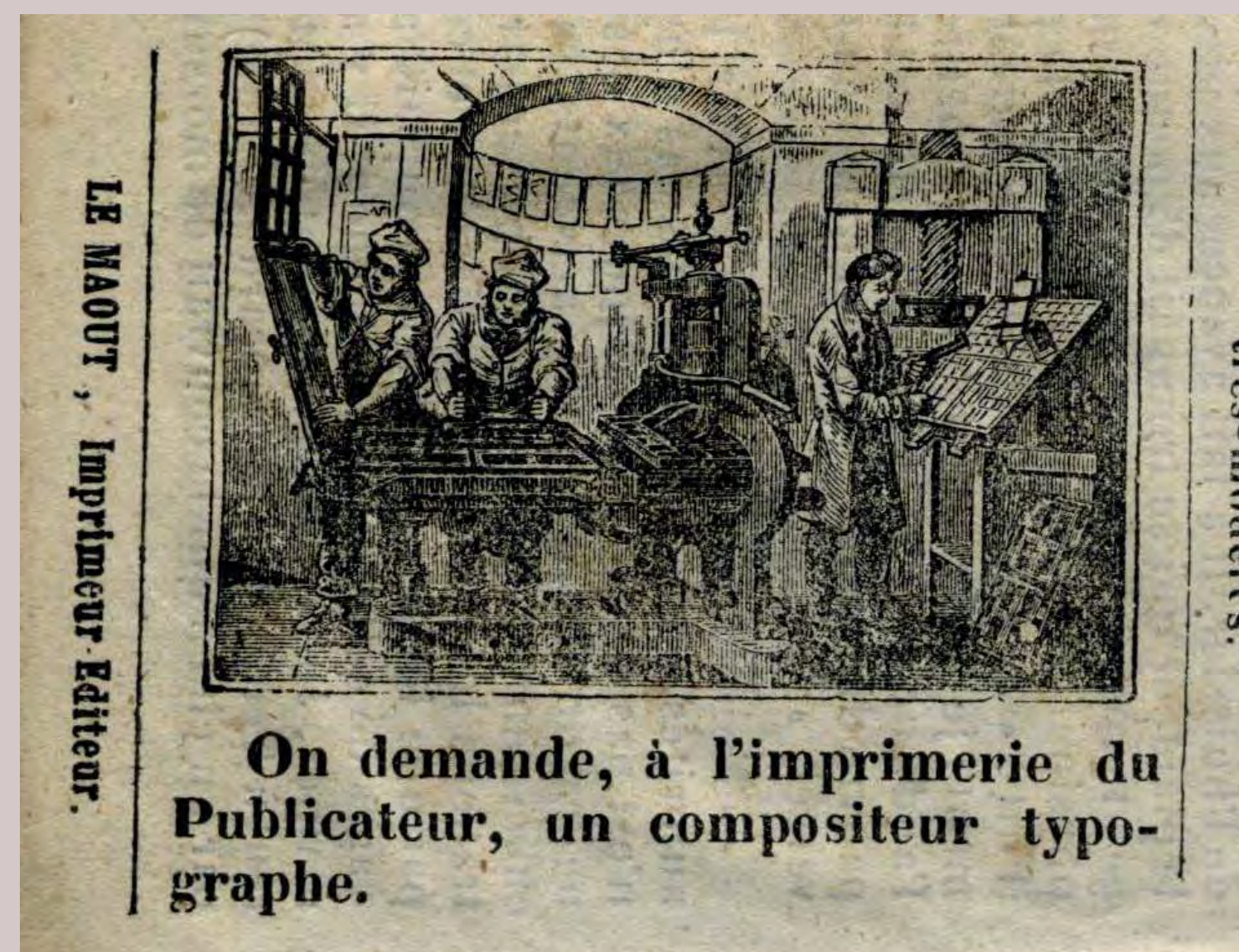
« Voyage à la trappe de la Meilleraye », Saint-Brieuc, le 12 octobre 1839, *Le Publicateur des Côtes-du-Nord* (JP 73). Cette relation de voyage est le premier « feuilleton » apparu dans un journal du département.

## Annonces, publicités



*Le Publicateur des Côtes-du-Nord*, 6 août 1851 (JP 73)

La publicité est une recette nécessaire au fragile équilibre financier des journaux. Elle apparaît d'abord très discrètement au bas de la dernière page des journaux départementaux. Mêlée aux petites annonces et aux ventes par adjudications, elle se caractérise très vite par une certaine diversité. Elle vante des remèdes miracles, des « guérisons radicales » mais aussi des éditions d'ouvrages historiques ou des journaux parisiens. Elle révèle les progrès du temps : du chocolat Meunier aux lignes de « steamer, en fer ». Chaque imprimeur y rappelle ses services et la modicité des prix est l'argument permanent. C'est aussi l'occasion de recruter des imprimeurs.



## Annnonce de recrutement d'un imprimeur par *Le Publicateur* en 1851 (JP 73)

## À la page du progrès

L'évolution des techniques d'impression (papier en continu, presse à moteur, presse électrique, dessins, images en couleur, photographies) et de circulation des informations (liaisons télégraphiques, télescripteur...) font de la période 1890-1914, la « Belle Époque » de la presse départementale. Le recensement des « premières » prend l'allure d'un palmarès.

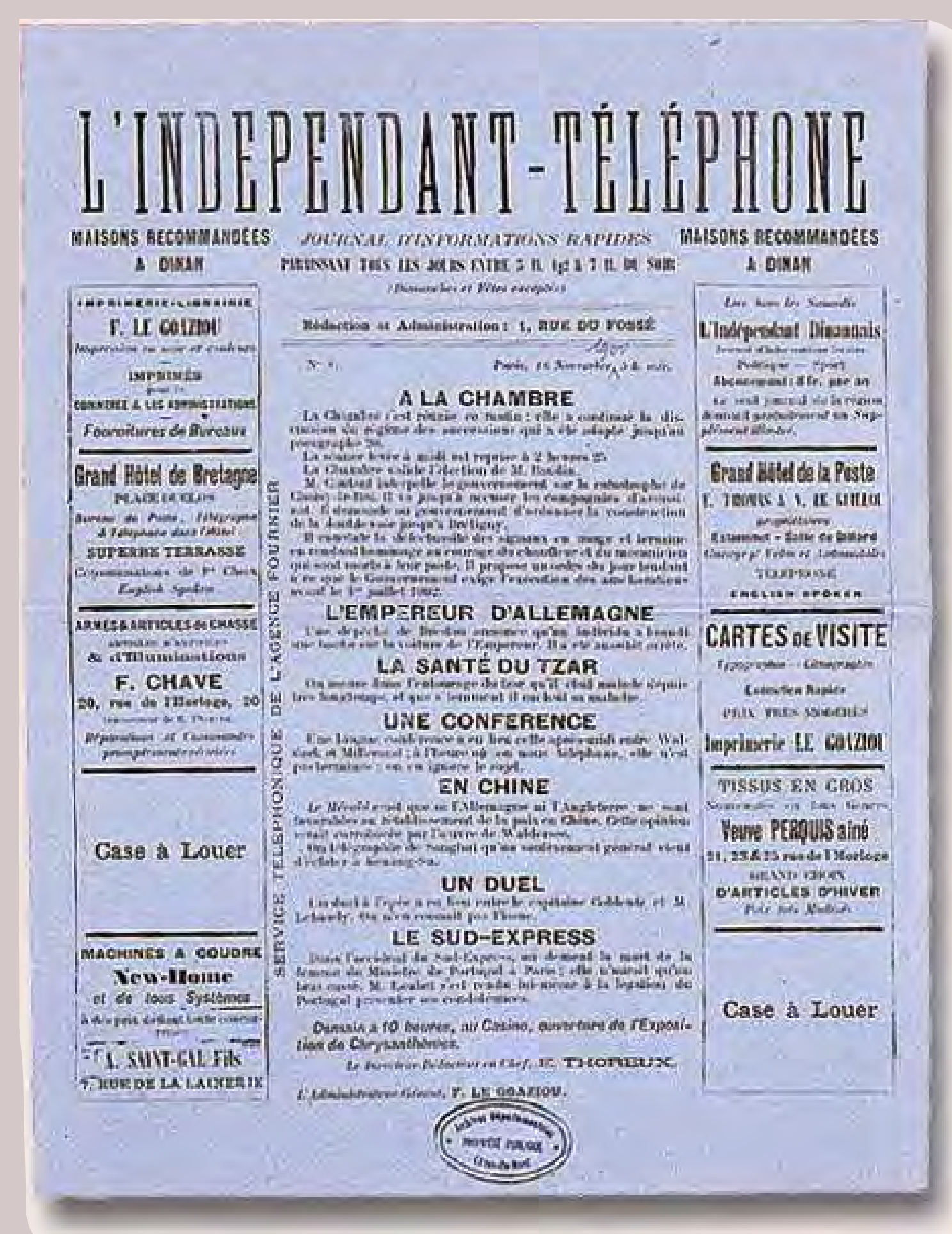


Portrait du duc d'Orléans,  
par M. Mouroux, *L'Électeur des  
Côtes-du-Nord*, 6 avril 1890 (JP 42)

Ce portrait du duc d'Orléans, par M. Mouroux est le premier dessin inséré dans la presse départementale par *L'Électeur des Côtes-du-Nord*, le 6 avril 1890 (JP 42).

La loi du 22 juin 1886 obligea les familles des prétendants au trône de France à l'exil.

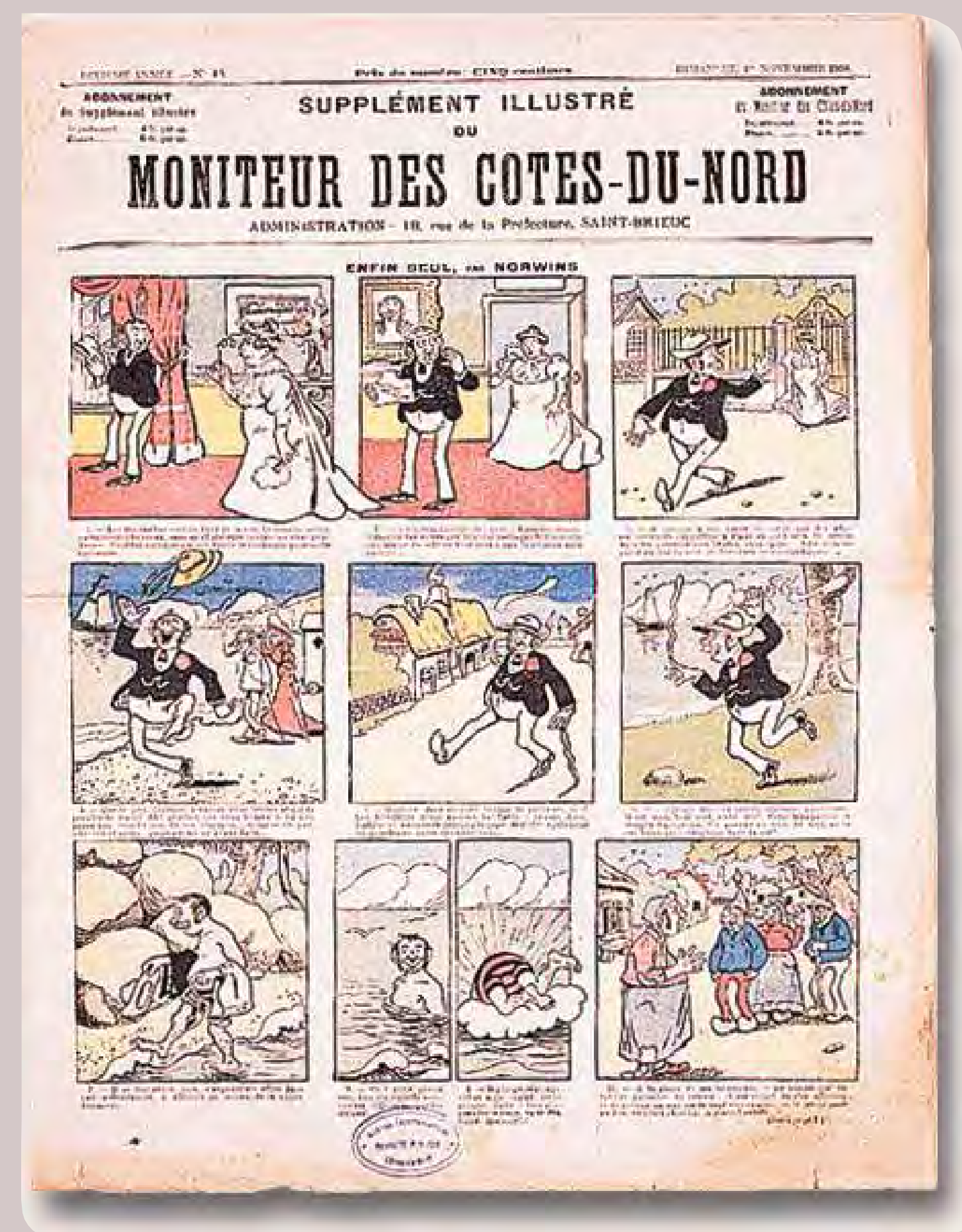
Philippe d'Orléans (1861-1926), arrière-petit-fils de Louis-Philippe revint à Paris pour effectuer son service militaire. Sa venue provoqua des manifestations en sa faveur et il fut arrêté et emprisonné à Clairvaux. Cette détention provoque la parution du dessin et de son commentaire dans le journal. Cet article montre les tendances politiques défendues par le journal monarchiste et clérical.



*L'Indépendant-Téléphone, journal  
d'informations rapides paraissant tous  
les jours entre 5 h. 1/2 et 7 h. du soir,  
16 novembre 1900 (JP 29)*

Ce journal dinannais est composé de dépêches téléphoniques communiquées par une agence de presse à Paris (l'agence Fournier).

Cette information « en ligne » directe est donc une succession de brèves, permises par les progrès des techniques de communication (« dépêche de Breslau », « téléphone de Paris à Dinan », « télégraphe de Sanghaï à Paris »).



*Supplément illustré du Moniteur des  
Côtes-du-Nord, dimanche 1<sup>er</sup> novembre  
1908, « Enfin seul »..., ou les aventures  
de Gustave Dondindac à la mer (JP 58-2)*

La couleur et le dessin sont associés pour faire naître la bande dessinée dans la presse. En 1908, alors qu'apparaissent « Les Pieds nickelés » dans *L'Épatant*, le *Moniteur des Côtes-du-Nord* offre à ses lecteurs son premier roman-feuilleton en images et en couleur. Le burlesque et le comique de situation sont l'atout dominical du journal.

## La nacelle du ballon « l'Eilati »

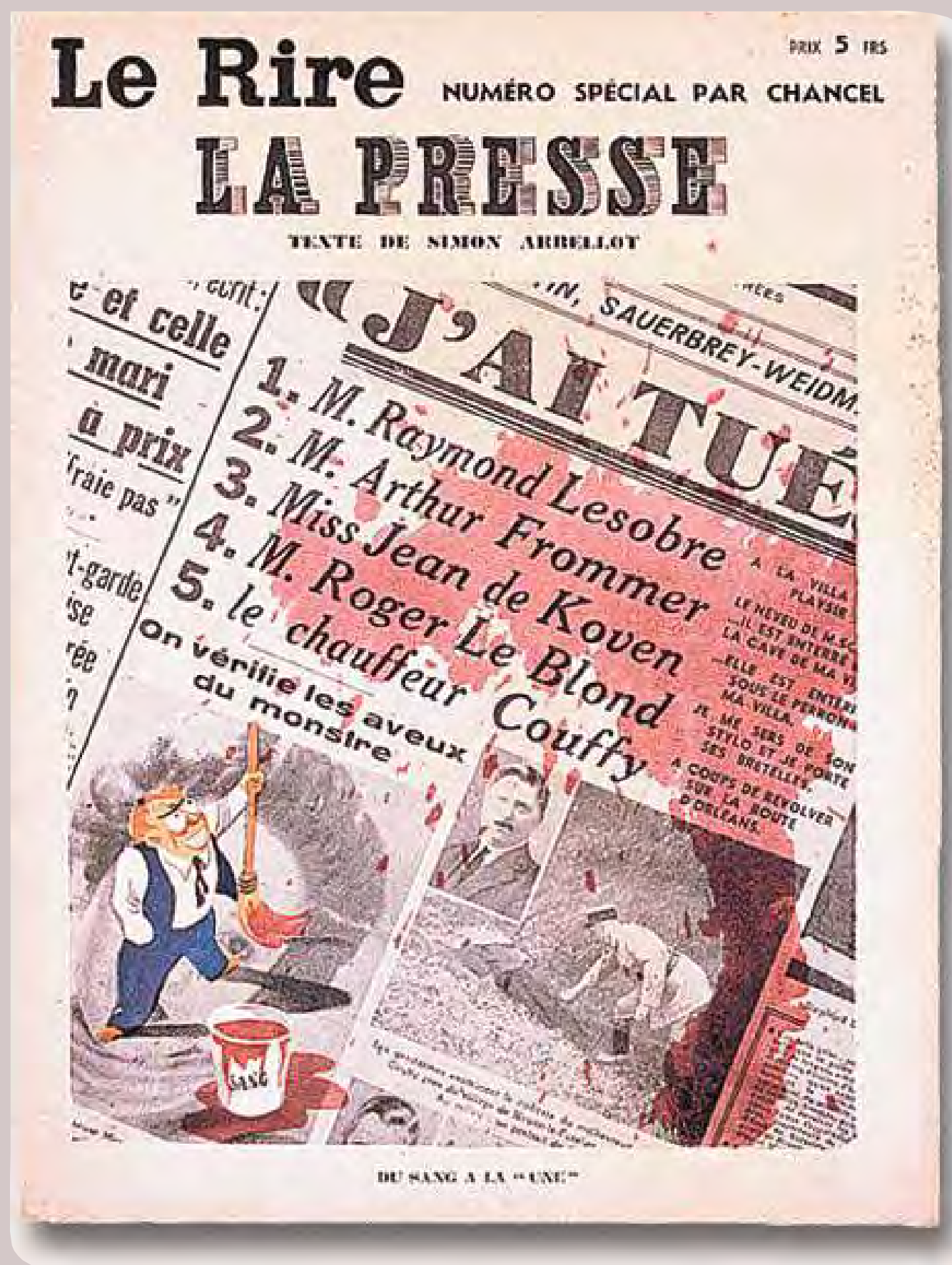


Dans la nacelle : de gauche à droite : MM. le marquis Edgar de Kergariou, de Lannion ; Ernest Tens, Orville Wright, Miss Katherine Wright.

Photographie de la nacelle du ballon « l'Eilati », *L'Électeur des Côtes-du-Nord*, 31 juillet 1909 (JP 42)

◀ *L'Électeur des Côtes-du-Nord* fait de nouveau figure de pionnier en diffusant cette photographie du ballon du marquis Edgard de Kergariou (1884-1948), sénateur-maire de Lannion (1938-1941). Secrétaire-adjoint de la commission d'aviation et membre du comité de l'aéro-club de Saint-Brieuc, il participe à la fête de l'aviation aux grèves de Cesson en 1909. Ce « sportsman, pilote-aviateur, pilote-aéronaute » s'élève pour rejoindre Corseul en soirée. Au cours de la guerre 14-18, il commanda une formation de ballons d'observation.

## Le fait divers et le « canard sanglant »



*Le Rire : Numéro spécial : La Presse, « Du sang à la Une », 17 février 1939 (CERHE)*

Le goût du public pour la presse « à sensation » ne date pas d'hier. Déjà, sous l'Ancien Régime, les colporteurs vendaient des « canards », composés d'une page imprimée. Ils s'organisaient autour d'un titre racoleur, de sous-titres et de gravures explicites (gravures sur bois). Chaque crime évoqué l'était de la manière la plus épouvantable possible et le colporteur n'avait aucun mal à en rajouter à l'oral.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, les comptes rendus des cours d'assises devinrent une mine inépuisable pour ces journaux passés maître dans l'art du fait divers. Pourtant, ils devinrent aussi une source d'inspiration car le crime n'était jamais assez atroce. Alors de faits divers arrangés, certains canards passèrent à la fiction et au règne du prodigieux.

## Un acte admirable de dévouement

J'espère que l'on ne fera pas longtemps attendre à Mlle Françoise Clisson la médaille d'or qu'elle a si magnifiquement méritée.

Née en Bretagne, dans les Côtes-du-Nord, il y a quarante-cinq ans, de taille petite, on la connaissait jusqu'ici comme une très brave fille, on sait maintenant que c'est une fille très brave.

Elle est placée à Saint-Denis, chez les époux Bourgeot, cultivateurs, qui, lorsqu'ils sont aux champs, lui laissent le soin de leur commerce de détail, leur confiance en elle étant absolue.

L'autre jour, une fillette de treize ans, Marie Kérisouët, poussant devant elle une petite voiture dans laquelle se trouvait sa petite nièce âgée de dix-huit mois, était venue acheter des pommes de terre, quand une formidable détonation retentit : c'était l'explosion de Saint-Denis dont on a lu les affreux détails.

— Sauve-toi vite par là ! cria Françoise à la fillette de treize ans.

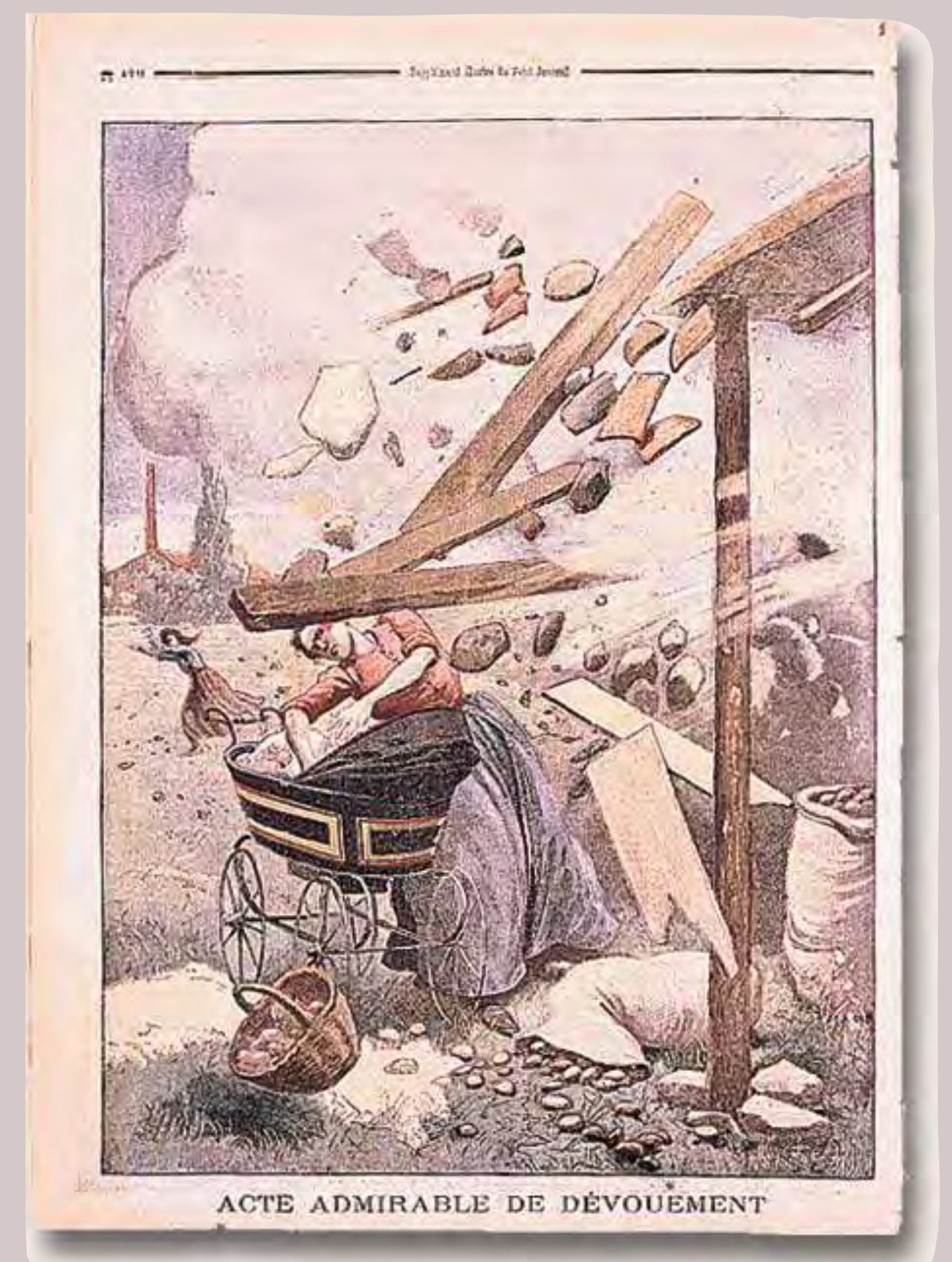
Restait la voiture avec le bébé. Sans hésiter une seconde, Françoise Clisson la couvrit de son corps ; elle reçut ainsi deux poutres sur le dos, une autre sur la tête et son sabot a été brisé par une tuile.

On l'a relevée en sang, mais l'enfant, que la moindre des trois poutres aurait tuée, n'avait pas une égratignure.

Elle ne pensait qu'à sa patronne, se félicitant qu'elle n'eût pas été là à cause de l'émotion qu'elle aurait éprouvée ; elle songeait aussi au petit être que son sublime dévouement avait préservé et qui ne lui est rien.

— Que voulez-vous, disait-elle, moi seule pouvais protéger l'enfant et mes vieux os pouvaient mieux résister que les siens à l'avalanche. Aussi, je n'ai point bougé tant que j'entendais les pierres, les madriers, les morceaux de fer ronfler autour de moi. Puis je ne sentais rien, je ne pensais qu'à l'enfant. Après, quand je n'ai plus eu à songer qu'à moi, ah ! alors, je me suis sentie brisée de tout le corps. Bien entendu ses maîtres ne l'ont pas laissée aller à l'hôpital ; ils soignent chez eux cette véritable héroïne du devoir et de la charité.

« Un acte admirable de dévouement » dans *Le Petit Journal : supplément illustré*, 3 juin 1900 (JP 114)

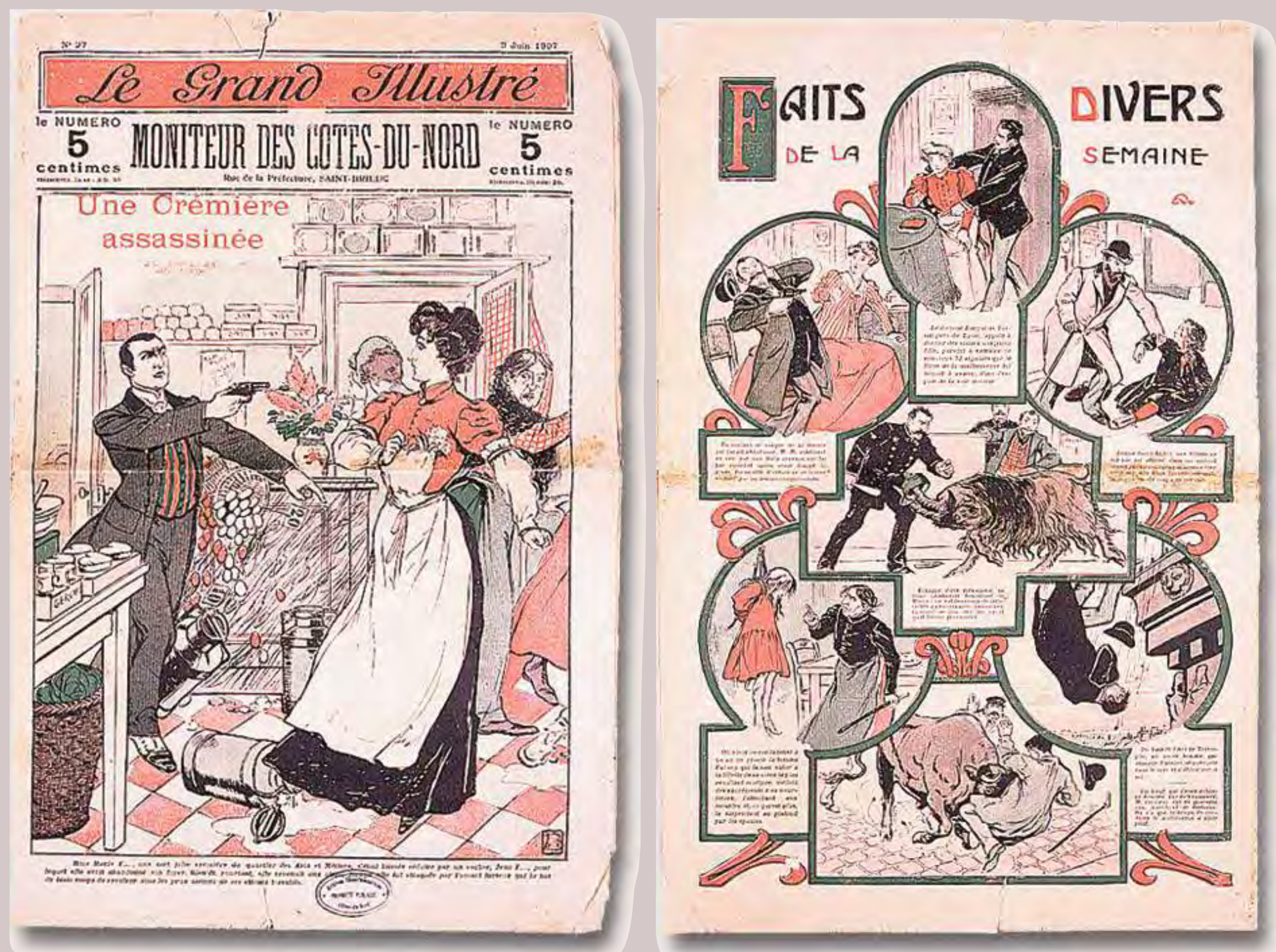


Françoise Clisson, « née en Bretagne dans les Côtes-du-Nord, il y a quarante ans, de taille petite, on la connaissait jusqu'ici comme une très brave fille, on sait maintenant que c'est une fille très brave » (JP 114).



*Bretagne-Sports*, première année, n° 1, 5 mars 1901 (BP 57-1)

*Bretagne-Sport*, éphémère revue bimensuelle illustrée n'en fut pas moins novatrice. Premier journal « sportif » digne de ce nom, il rapporte ici les exploits de deux « forçats de la route », première photographie à l'appui. Ça se pose là !



Le Grand Illustré : supplément du Moniteur des Côtes-du-Nord, 9 juin 1907, « Une crémère assassinée » et « Faits divers de la semaine », couverture et 4<sup>e</sup> de couverture (JP 58-3)

Le fait divers fait aussi les beaux jours de la presse traditionnelle et l'événement, quand il le mérite, fait très largement la « Une » des journaux locaux. C'est le cas pour l'exécution publique d'une condamnation à mort, comme celle de Dagorne en 1896, place Duguesclin à Saint-Brieuc dans *Le Progrès des Côtes-du-Nord*. Ici en 1912, une exécution a lieu devant la porte de la prison à Saint-Brieuc (alors rue Monseigneur Morelle), comme en 1922 (devant la prison actuelle) et enfin à l'intérieur de celle-ci en 1939 (à la suite du décret du 24 juin 1939 sur l'interdiction des exécutions publiques).



« L'exécution de l'assassin Bourcier », *L'Indépendance Bretonne*, 10 janvier 1912 (JP 41/B)

## La première exécution à l'intérieur d'une prison

### JEAN DEHAENE A ÉTÉ GUILLOTINÉ À ST-BRIEUC LE 19 JUILLET

Une exécution capitale a eu lieu à St-Brieuc, celle de Jean Dehaene qui, à Dinan, en décembre dernier, tua sauvagement à coups de couteau, sa femme et son beau-père, M. Sorel, devant leur immeuble, après avoir essayé de les écraser contre un mur avec son auto. Dehaene avait été condamné à la peine capitale, le 27 avril dernier, par la Cour d'Assises des Côtes-du-Nord.

C'est la première exécution qui, en vertu du récent décret-loi, a lieu à l'intérieur d'une prison. On sait, en effet, que le public n'est plus admis aux exécutions capitales, non plus que les membres de la presse. Un procès-verbal est dressé à l'issue de l'exécution et affiché à la porte de la prison, Assistaient seulement à l'application de la sentence, le procureur de la République, le président du tribunal, le juge d'instruction, un greffier, le défenseur, l'aumônier de la prison, le capitaine de gendarmerie, un commissaire de police et le médecin légiste.

\*\*\*

Voici le texte du procès-verbal — le premier du genre — qui annonça que justice venait d'être faite :

« L'an 1939, le 19 Juillet, à 4 h. 30, Nous, Aufray, procureur de la République près le tribunal de St-Brieuc; Barc, juge d'instruction au même tribunal; Mathonnet, greffier en chef, nous étant transportés à la maison d'arrêt de Saint-Brieuc, conformément aux articles 377, 378 du code d'instruction criminelle et 26 du code pénal, déclarons que le nommé Dehaene Jean-François, né à Tourcoing le 13 avril 1904, chauffeur-mécanicien à Dinan, après l'accomplissement des formalités prescrites a été amené à 4 h. 30, par Desfourneaux Jules, exécuteur des hautes œuvres, dans la cour intérieure de la maison d'arrêt où nous l'avons accompagné, et que la condamnation à la peine de mort prononcée contre lui par arrêt de la Cour d'Assises des Côtes-du-Nord le 27 avril 1939, pour assassinats, a été exécutée. Dehaene ayant eu la tête tranchée en notre présence.

« Et le présent procès-verbal, dressé sur-le-champ par le greffier, a été immédiatement signé par M. le Procureur de la République, M<sup>re</sup> le Juge d'Instruction et le greffier, ainsi que par M. Corbes, président du Tribunal Civil de St-Brieuc, désigné d'office à cet effet en remplacement du président des Assises par ordonnance de M. le Président de la Cour de Rennes du 17 juillet 1939.

Ont signé : MM. Aufray, Barc, Corbes et Mathonnet ».

\*\*\*

Après l'exécution, le corps de Dehaene a été dirigé sur le cimetière de l'Ouest, aux fins d'inhumation. M. Desfourneaux, exécuter des hautes œuvres ; ses aides et les bois de justice ont repris le chemin de Paris.

La première exécution à l'intérieur d'une prison : « Jean Dehaene a été guillotiné à Saint-Brieuc le 19 juillet », *Dinan Républicain*, 27 juillet 1939 (JP 21)

## La presse, reflet d'un département

### « Le grand métier »



Le Petit Journal : supplément illustré, 19 mars 1894 (186 J 56)

La pêche à la morue en mer d'Islande ou « le grand métier » concerne à Paimpol entre 1852 et 1935 une cinquantaine de goélettes par an avec une vingtaine d'hommes d'équipage chacune. Ces campagnes de six mois sont dangereuses et sont endeuillées par plus de 2000 « péris en mer ».

## LA FÊTE DES ISLANDAIS

Pour la première fois depuis de longues années, les goélettes islandaises sont parties sans avoir reçu la bénédiction du prêtre. Si, par la suppression de l'ordinaire cérémonie, M. Fromal a cru punir tout le monde, il s'est trompé et les marins eux-mêmes se sont montrés bien indifférents à la mesure de rigueur. Loin de bouder la fête, ils sont venus en plus grand nombre que les années précédentes, heureux au contraire, de se procurer une dernière distraction avant de se livrer au pénible labeur. Beaucoup, affranchis de toute religiosité et de toute croyance, se sont dit, avec raison, qu'un coup de goupillon de plus ou de moins ne peut avoir aucune influence sur la prochaine campagne. Quelques-uns, peut-être, confondant Superstition et Religion, ont craint d'encourir la malédiction divine et de ne pas faire un heureux voyage. Ceux-ci apprécieront l'étrange abstention d'un clergé qui fait passer ses satisfactions d'amour-propre avant l'intérêt spirituel et temporel de ses ouailles : ils se demanderont pourquoi la bénédiction de M. Fromal ne vaut pas celle de M. Morelle, pourquoi la prière d'un vicaire n'est pas aussi efficace que celle d'un évêque. Au retour, si la pêche a été bonne, ils associeront, dans leur esprit, Religion et Pêcherie et iront grossir le flot sans cesse montant, des incroyables.

La Fête religieuse des Islandais a vécu. M. Fromal a dit, très adroitement, que si, à l'avenir, les circonstances étant plus favorables, (*alias*, s'il y avait de bonnes élections et une meilleure municipalité), on venait le prier de refaire une procession, il prêterait volontiers son concours et organiserait une cérémonie splendide.

Nous autres laïques, voire même républicains de toutes nuances, nous n'avons pas la sotte prétention de nous faire prier pour témoigner notre affectueuse sympathie aux marins. Un peu pris au dépourvu, cette année, nous avons voulu leur montrer quand même, que leur départ ne nous laissait pas insensibles. Jadis notre rôle était quelque peu effacé par les pompes de la religion et nous devions profiter de cette unique occasion pour souhaiter à nos amis chance et prospérité.

Hier, la superbe maladroite de M. Fromal nous a permis de reprendre notre rang : nous le remercions sincèrement d'avoir bien voulu nous céder la première place et d'ores et déjà, nous pouvons annoncer que 1905 et les années ultérieures verront aussi une Fête laïque des Islandais.

« La fête des Islandais », *Journal de Paimpol*, 21 février 1904 (JP 56)

Tout au long des campagnes de pêche, la presse locale donne sobrement des nouvelles de la flotte. C'est d'ailleurs le principal moyen d'information pour les familles restées à terre. Ce dépouillement contraste avec le traitement et la plus grande théâtralisation de la grande presse parisienne sur ce sujet (*Le Petit Journal : supplément illustré*, 1894) et plus particulièrement sur le mur des disparus de Ploubazlanec (*L'Illustration*, 1891, *Le Petit Journal Illustré*, 1924).

## Le sport à la Une : l'exemple de la Coupe Florio (1927)

Le grand événement sportif de l'entre-deux-guerres dans le département fut la tenue de la Coupe Florio en 1927. L'épreuve portait le nom du chevalier Florio, un richissime italien qui dotait la course d'un objet d'art d'une valeur de 100 000 francs. Elle se déroula à Saint-Brieuc grâce à l'industriel Lucien Rosengart (1881-1976), implanté au Légué, qui, en tant qu'administrateur de la maison Peugeot, fit remettre en jeu le précieux trophée gagné en 1926 en Sicile.



« La coupe Florio aujourd'hui à Saint-Brieuc » dans *La Dépêche de Brest et de l'Ouest*, dimanche 17 juillet 1927 (JP 167)

La documentation abonde sur le sujet, tant sur son annonce que sur son déroulement. La presse met là les bouchées doubles. *La Bretagne touristique*, de Octave-Louis Aubert, publiait déjà le *Bulletin officiel des automobiles clubs de Bretagne*. Elle réserve donc pour l'occasion de nombreuses pages et même un numéro spécial. *La Dépêche* en fait sa Une et la presse locale multiplie les comptes rendus (*Le Moniteur des Côtes-du-Nord*).

Le succès est au rendez-vous des 400 organisateurs et des nombreux partenaires (*L'Ouest-Éclair*, des industriels, l'administration...) avec 200 000 spectateurs... et de nombreuses personnalités présentes. La presse locale et régionale crée l'événement, l'organise et le rapporte. Un pas est franchi dans l'évolution des mentalités en faisant émerger du quotidien ce genre de manifestations « monstres ».

## LA COUPE FLORIO

Le dimanche 17 juillet, la ville de St-Brieuc présentait un aspect de fête dont s'émerveillaient la foule des visiteurs débarquant dans la ville par tous les moyens de locomotion possible. Les trains, regorgeant de voyageurs, les déversaient, soit sur le joli cadre des Promenades, embellies encore par le soleil matinal, soit par la gare de l'Etat, où la circulation devenait intense. Les autos — en nombre incalculable — envahissaient les rues où circulaient les promeneurs. Les motocyclettes, les side-cars et la pratique bicyclette se faufilaient parmi la foule devenant de plus en plus dense.

Les rues décorées bleu et or, aux couleurs de la ville, les étalages artistiques des magasins, les maisons pavées et prêtes aux illuminations, le grand abat-jour électrique — une trouvaille originale — rue Saint-Gilles ; tout concourait pour charmer les yeux des visiteurs.

Dès neuf heures du matin, des familles entières, portant leurs paniers de victuailles, se dirigeaient vers le circuit de la coupe Florio, où un étroit espace était réservé en bordure de route pour les spectateurs. La gaieté était de circonstance et, après s'être exécuté de bonne grâce pour prendre la carte donnant le droit de circulation, chacun s'installait à sa fantaisie, les banquettes de la route et les talus verdoyants seront des tables idéales quand viendra l'heure du déjeuner.

1 heure. Le soleil brille ; les tribunes regorgent de spectateurs ; toutes les autorités civiles et militaires ont pris leurs places réservées, les organisateurs — qu'il faut féliciter sur les points de leur prévoyance — veillent à ce que tout se passe suivant les règles.

Voilà le signal du départ : une à une, d'après leurs catégories, les voitures s'élancent, légères et rapides. Nous voyons passer comme des bolides les Bugatti, dont Lohaux, sur la 38, tient la tête ; la Lorraine Dietrich qui donne l'impression de sécurité ; les régulières Peugeot ; Violette Morris au volant de sa B.N.G. n° 10, qui fournira une bonne course ; la 40 Bugatti où Mme Elancelin accompagne son mari ; enfin, celui qui sera le vainqueur du jour, Laly, conduisant la voiture Arès.

Vers le milieu de l'après-midi, grosse émotion, un bruit se répand parmi la foule, un coureur s'est tué. Non, heureusement, cette nouvelle est démentie ; il ne s'agit que d'un blessé, Laval, dont la voiture, près des tribunes, a fait panache. A l'heure actuelle, les nouvelles de Laval, soigné par d'habiles praticiens, sont rassurantes et préagent au coureur, dans quelques semaines, un complet rétablissement.

En chronique sportive, nos lecteurs liront le compte rendu technique de la coupe Florio. Disons, pour résumer cette journée qui comptera dans les annales de notre ville, que tout y fut à souhait, le soleil radieux, la franche gaieté, et, après avoir félicité tous ceux qui ont concouru au bon ordre et à la réussite de cette fête, nos félicitations iront tout spécialement à ceux qui en furent les promoteurs et les animateurs ; à M. Charles Frédonet, de *L'Ouest-Éclair* ; à M. Périgois, l'actif président de l'Automobile-Club, et à leurs collaborateurs.

Compte rendu de la course dans *Le Moniteur des Côtes-du-Nord*, samedi 23 juillet 1927 (JP 58)

## La Bretagne : images d'Épinal et mauvaise presse

### La Bretagne pittoresque vue par des Bretons

L'image archaïsante de la Bretagne est en partie le fait des Bretons eux-mêmes et en particulier d'une grande part de leurs élites culturelles du XIX<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Le département, avec Anatole Le Braz, Charles Le Goffic ou Théodore Botrel, participe à ce concert célébrant une Bretagne éternelle, figée dans un conservatisme pittoresque.



## Théodore Botrel

Chansonnier (Dinan, 1868 - Pont-Aven, 1925). On lui doit entre autres œuvres *La Paimpolaise*, son premier succès, inspirée du roman de Pierre Loti, *Pêcheur d'Islande* (mais aussi *Lilas blanc*, *Fleur de blé noir*...). Il publia de nombreux recueils de chansons portant sur la Bretagne, des pièces de théâtre, la revue mensuelle *La Bonne chanson* (1908-1914) et ses mémoires.

Son œuvre fut aussi popularisée par le biais d'abondantes éditions de cartes postales. La mélancolie et la tendresse de ses recueils de chansons le rendirent populaire surtout hors de Bretagne.

◀ Couvertures de *La Bonne Chanson* : revue du foyer littéraire et musicale, publiée sous la direction de Théodore Botrel, mensuel, n° 14, décembre 1908, n° 15, janvier 1909, sur « *La ronde des châtaignes* », n° 25, novembre 1909

## Fêtes bretonnes et druidisme à Saint-Brieuc

À la « mode bretonne » déjà récurrente dans la presse populaire illustrée, s'ajoute la relation des manifestations celtiques et notamment celles de Saint-Brieuc les 19-21 juillet 1906. Ces fêtes bretonnes sont reprises par *L'Illustration*, *Le Petit Journal* et ici dans *Lectures pour tous*, en août 1904, dans le cadre d'un article sur « Les Druides au XX<sup>e</sup> siècle ». Elles sont le point d'orgue, alors, des revendications régionalistes portées entre autres par Anatole Le Braz et Charles Le Goffic depuis 1898. Ce « néo-bardisme » qui s'affiche en plein jour, est repris dans la presse comme sur les cartes postales.



LA CONSÉCRATION D'UN NOUVEL ADEPTE.

Sur la pierre sacrée, devant le « hirlaz » qui rappelle la corne d'abondance où les ancêtres buvaient l'hydromel, l'archidruide, entouré de ses dignitaires, donne la consécration à un nouvel adepte, le romancier Remy Saint-Maurice, auquel se prépare à succéder le musicien Bourgaull-Ducoudray.

« Les Druides au XX<sup>e</sup> siècle », août 1904, *Lectures pour tous*, scène datant de 1899 à Cardiff (CERHE)

## « Le peuple noir », *L'Assiette au Beurre*, n° 131, 3 octobre 1903

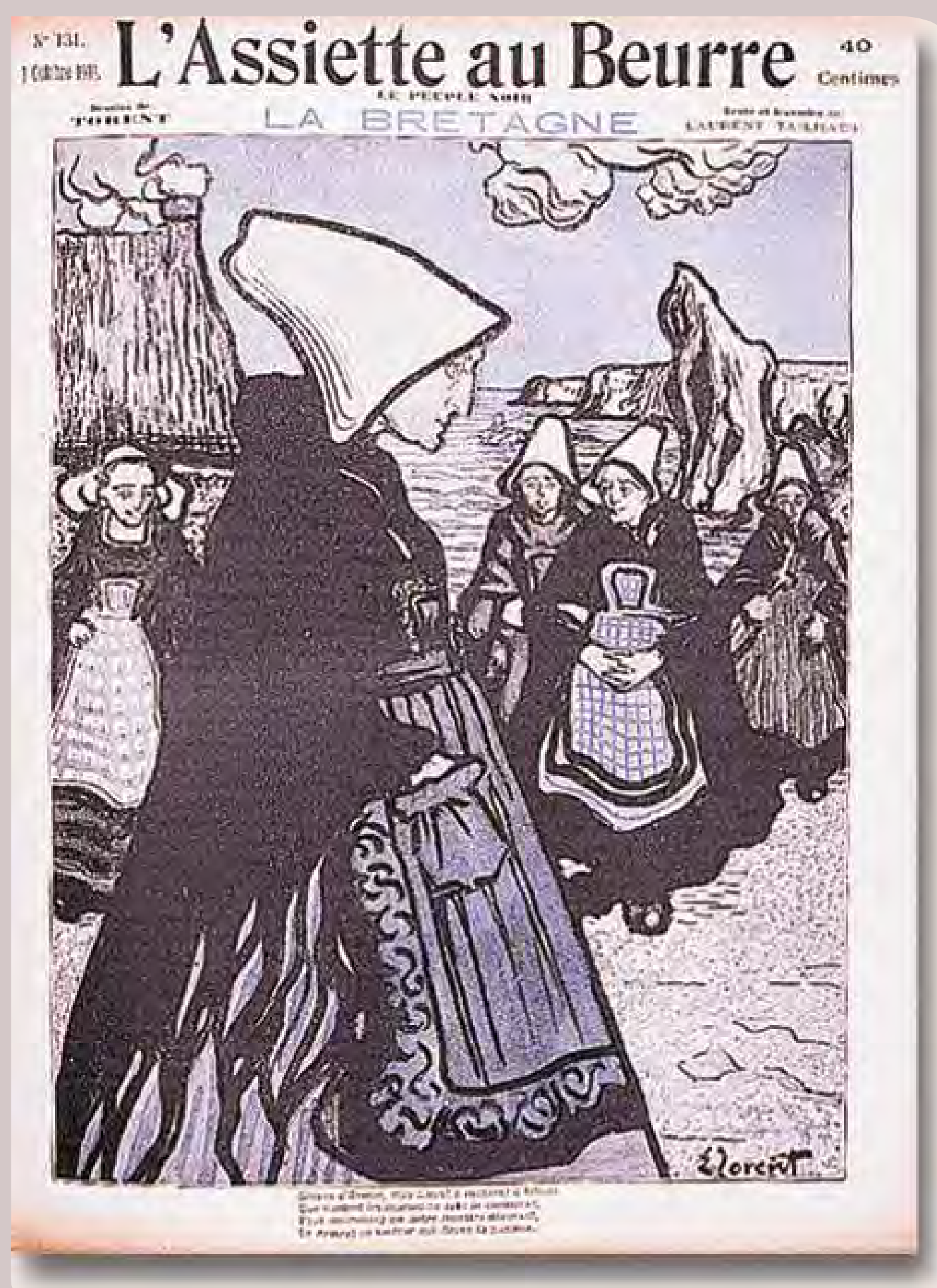
L'originalité de ce numéro de *L'Assiette au Beurre* consacré à la Bretagne, réside dans la connotation péjorative de l'épithète « noir » et sa mise en relation avec la soumission au clergé. Les images et le texte « dénoncent la clique noire des ensoutanés, la noirceur ecclésiastique » et l'abêtissement doublé d'obscurantisme des Bretons, « bétail beuglant à mort devant la Lumière qui passe ».

La violence de ce texte, qui prend pour cible conjointe le clergé et les Bretons, résulte d'une haine personnelle de l'auteur Laurent Tailhade, née d'un séjour à Camaret, et de ses charges habituelles vis-à-vis des religions. Ici, il attaque sur trois fronts : le texte introductif, les images et leurs légendes.

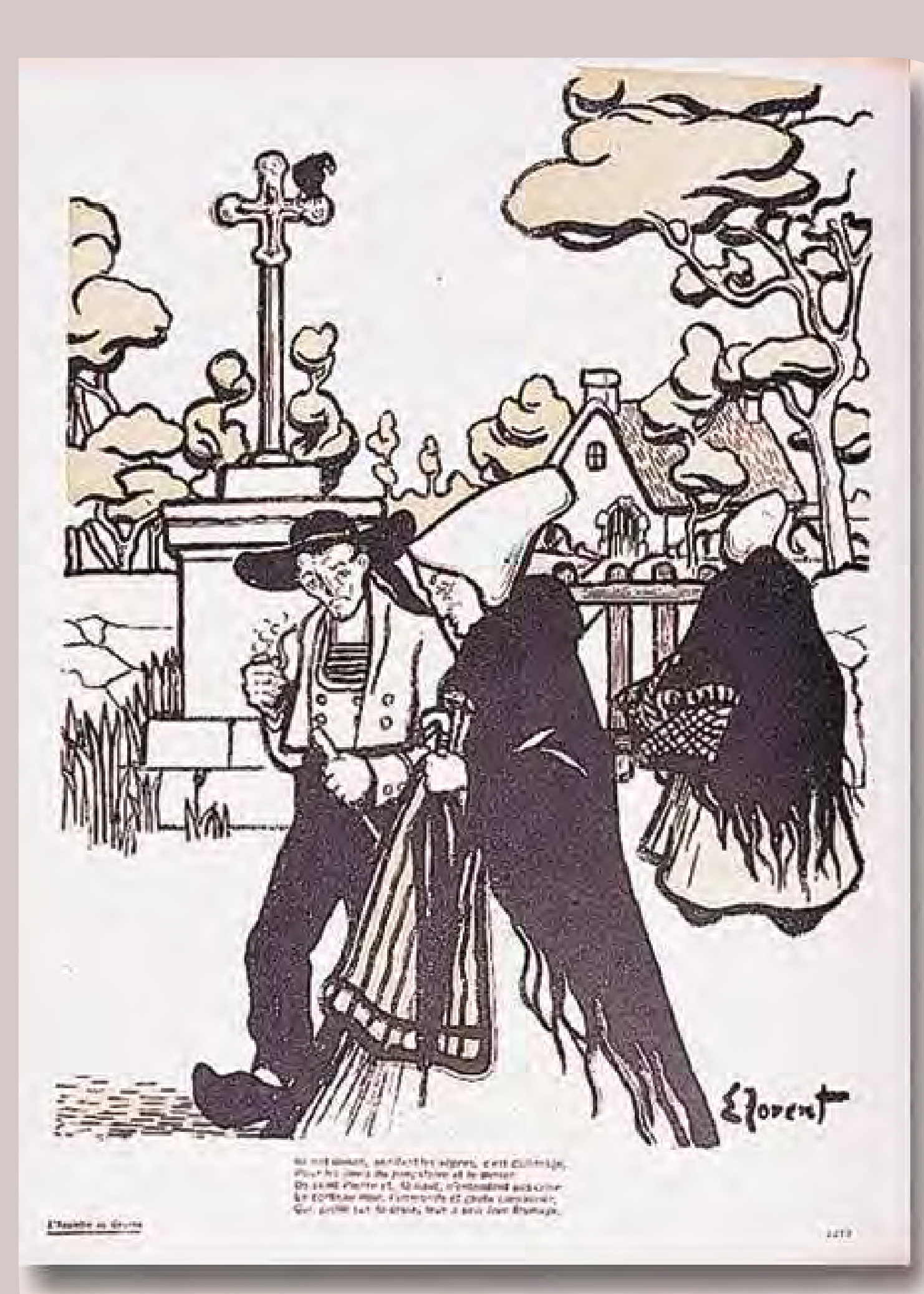
L'image est puissante et simplifiée, usant d'un épais trait noir, synthétique, issu du renouveau de la gravure sur bois. Les 17 images, pleine page ou demi-format (32 cm-24,3 cm) sont accompagnées de quatre, six ou huit vers, qui chargent le dessin de sens et rassemblent toute la satire autour de la saleté, de l'ivrognerie et

de l'influence du prêtre. D'un bout à l'autre du texte, les Bretons sont le point de mire du pamphlétaire, qui n'est pas en peine d'appellations désobligeantes : « porteurs de braies, habitants pouilleux, sombres hilotes, gavaches, bétail, crapules de Bretagne, cagots armoricains, chacals du

Finistère, les voyous de Camaret, les vidangeurs de Saint-Méen ». À leur décharge, les Bretons ne sont pas totalement responsables et le réquisitoire rappelle qu'ils sont « les victimes irresponsables du prêtre et de l'alcool ».

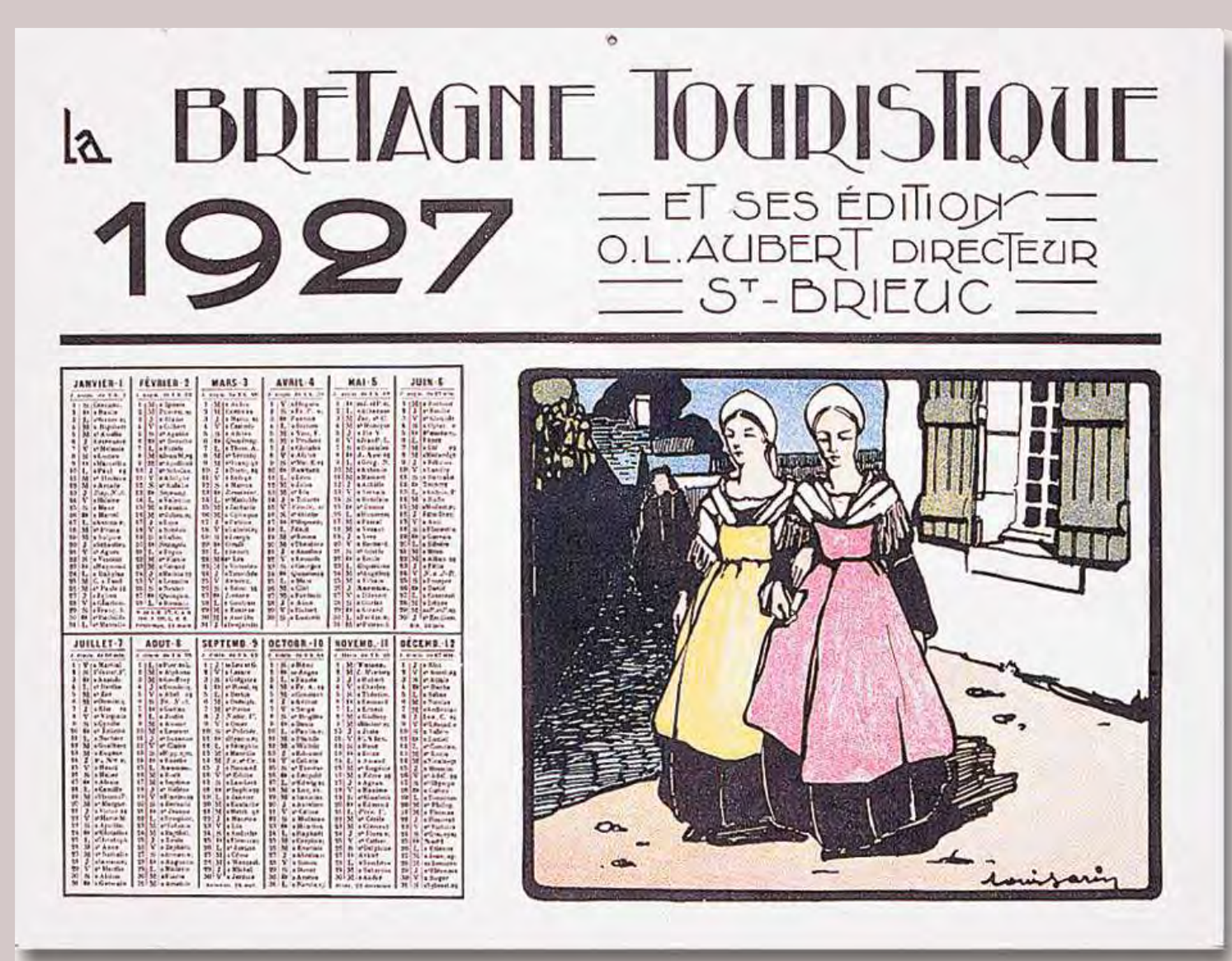


« Le peuple noir », *L'Assiette au Beurre*, n° 131, 3 octobre 1903, couverture et pages intérieures (CERHE)



## La Bretagne touristique

*La Bretagne touristique*, [puis] *La Bretagne : revue illustrée des intérêts bretons*, édités par Octave-Louis Aubert, de 1922 à 1939 (CP 11-BP 26).



Calendrier publicitaire, 1927  
(bibliothèque, non coté)

Cette *Revue mensuelle illustrée des intérêts bretons* est un exemple de la vitalité du mouvement culturel breton de l'époque porté par l'éditeur briochin Octave-Louis Aubert (1870-1950), par ailleurs président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Saint-Brieuc. Cependant, elle fut associée par certains, comme René-Yves Creston, à la défense d'une Bretagne à l'eau de rose pour touristes parisiens. Creston visait particulièrement ces nombreux auteurs (Le Goffic, Le Braz, Tiercelin, A. Dayot, Ari Renan...).

Les illustrations de couverture vont d'ailleurs dans ce sens, s'inspirant d'une veine graphique certes romantique mais au total bien réductrice et archaïque. Que dire de la scène misérabiliste inspirée d'un travail du peintre Alo, qui mêle pitié et pitié ! Certes, la seconde couverture, de la fin des années Trente, marque une évolution. Pourtant, si la revue traite en priorité des aspects traditionnels et du développement des fêtes folkloriques, la modernité et l'essor économique de la Bretagne n'en sont pas absents.

La modernité se retrouve aussi dans la gestion de la publication, financée en partie par les stations balnéaires et leurs hôtels largement évoqués dans la revue.



Couvertures, janvier, juin-juillet et décembre 1937 (BP 26)

## Ras la coiffe et pied de nez !

Revue de presse sur l'agitation causée par le tournage du film « La revanche de Bécassine » à Perros-Guirec et sur la destruction de la « Bretonne » du musée Grévin le 18 juin 1939.

Annaïk Labornez, dite *Bécassine*, inventée pour *La Semaine de Suzette* en 1905 par Joseph-Porphyre Pinchon (1871-1953), fut de 1913 à 1939, la vedette d'une série de 25 albums de bande dessinée. L'héroïne de Clocher-les-Bécasses, résume à elle seule la vision condescendante du public français sur la Bretagne. C'est une Bretagne de cartes postales et d'affiches, une « réserve » d'émotions que le tourisme croissant tient à faire fructifier.

En 1939, Pierre Caron, sur un scénario de Jean Nohain, avec Paulette Dubost dans le rôle principal, voulut tourner une version filmée de *Bécassine*. Celle-ci, « naïve, mais pleine de bons sens », au service de ses bons maîtres à Paris et en Bretagne, y découvrait des « voleurs internationaux dans un manoir breton ». Une campagne de protestation fut d'abord le fait de la presse régionale et de diverses organisations bretonnes, du *Breiz-Atao* aux Bretons de Paris. Dans le Trégor, la contestation s'organisa, menée par des élus locaux et des militants. Elle visait à empêcher le tournage des extérieurs du film dans la région de Perros-Guirec. Point d'orgue, le 18 juin 1939, un groupe parisien du *Breiz-Atao* détruisit l'effigie de Bécassine au musée Grévin. Par la suite, c'est la diffusion du film en Bretagne qui fut empêchée, même lors d'une seconde tentative sous le régime de Vichy.

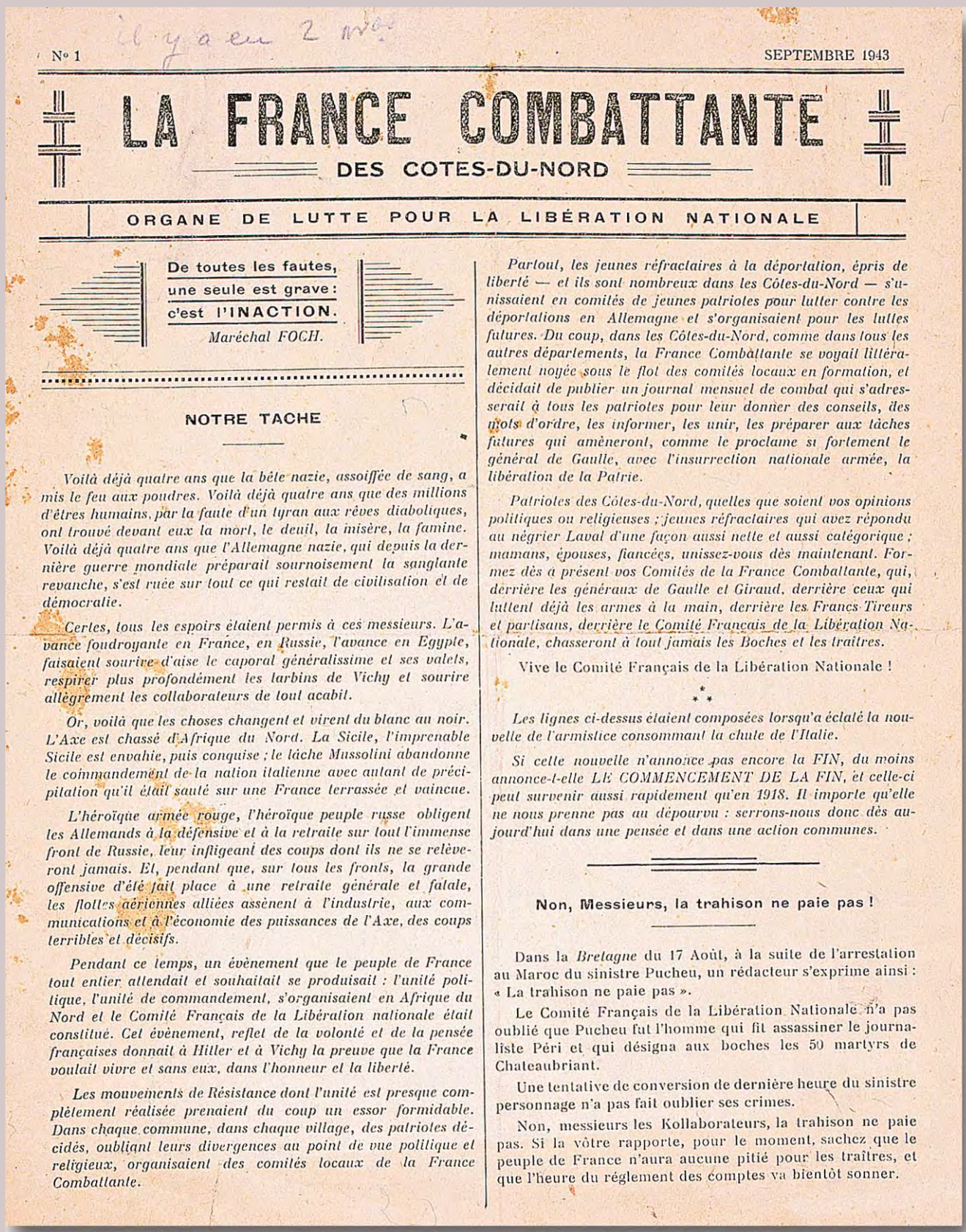


« Bécassine, image de notre honte, est morte », *Breiz Atao*, 2 juillet 1939 (JP 77)

## Cinquième partie : La presse dans la Collaboration, la Résistance et la Libération (1940-1945)

### La presse sous la botte

La relation écrite du débarquement en Normandie du 6 juin 1944 permet de comprendre l'inféodation de la presse devant l'Occupant et le gouvernement de Vichy. *L'Ouest-Éclair*, le 7 juin 1944, annonce certes le débarquement allié dès le lendemain, mais publie surtout l'appel du maréchal Pétain à ne pas bouger. Dans la presse départementale, l'information n'est relayée que dix jours plus tard, le lecteur de la presse pétainiste étant censé tout ignorer du débarquement. *Le Moniteur*, en « Une », présente enfin le débarquement le 17 juin et l'ensemble des opérations militaires. L'article « stratégie en chambre » dénonce le prélude des grandes hécatombes qui vont se produire, ruinant les plus riches contrées françaises. Le 18 juin, *La Croix des Côtes-du-Nord* par une simple brève informe qu'« on se bat en Normandie »...



### Presse hebdomadaire publiée dans le département des Côtes-du-Nord jusqu'à la Libération

| Titre (tendance)                                                  | Date du dernier numéro | Lieu d'édition/Aire de diffusion                                    |
|-------------------------------------------------------------------|------------------------|---------------------------------------------------------------------|
| <i>Le Combat social</i> (SFIO)                                    | [24 septembre 1939]    | Saint-Brieuc/Département                                            |
| <i>La Croix des Côtes-du-Nord</i> (catholique)                    | 6 août 1944            | Saint-Brieuc/Département                                            |
| <i>Dinan-Républicain</i> (radical)                                | 30 novembre 1944       | Dinan/Arrondissement                                                |
| <i>Journal de Dinan et Saint-Malo</i> (conservateur)              | 9 juin 1944            | Dinan/Arrondissement                                                |
| <i>Journal de Lannion et de son arrondissement</i> (conservateur) | 2 septembre 1944       | Lannion/Arrondissement                                              |
| <i>Journal de Paimpol</i> (républicain)                           | 2 septembre 1944       | Paimpol/Arrondissement Saint-Brieuc 1 (cantons de la côte du Goëlo) |
| <i>Le Lannionais</i> (républicain)                                | 2 septembre 1944       | Lannion/Arrondissement                                              |
| <i>Le Moniteur des Côtes-du-Nord</i> (chrétien-démocrate)         | 12 août 1944           | Saint-Brieuc/Département                                            |
| <i>Le Paimpolais</i> (vichyste)                                   | [11 mars 1944]         | Paimpol/Cantons de la côte du Goëlo                                 |
| <i>Le Petit libéral</i> (radical)                                 | [10 juin 1944]         | Loudéac/Arrondissement                                              |
| <i>La Presse guingampaise</i> (centre droit)                      | 2 septembre 1944       | Guingamp/Arrondissement                                             |



*La Croix des Côtes-du-Nord*, 18 juin 1944 (JP 20)



*Le Moniteur des Côtes-du-Nord*, 17 juin 1944 (JP 58)

### Un journal de la Résistance : *La France combattante des Côtes-du-Nord*

Ce journal, imprimé dès septembre 1943, est l'émanation clandestine du principal mouvement de résistance dans le département, le Front National (créé par le Parti communiste en mai 1941). Rédigé par l'instituteur Jean Devienne, alias François, il se déclare « organe de lutte pour la

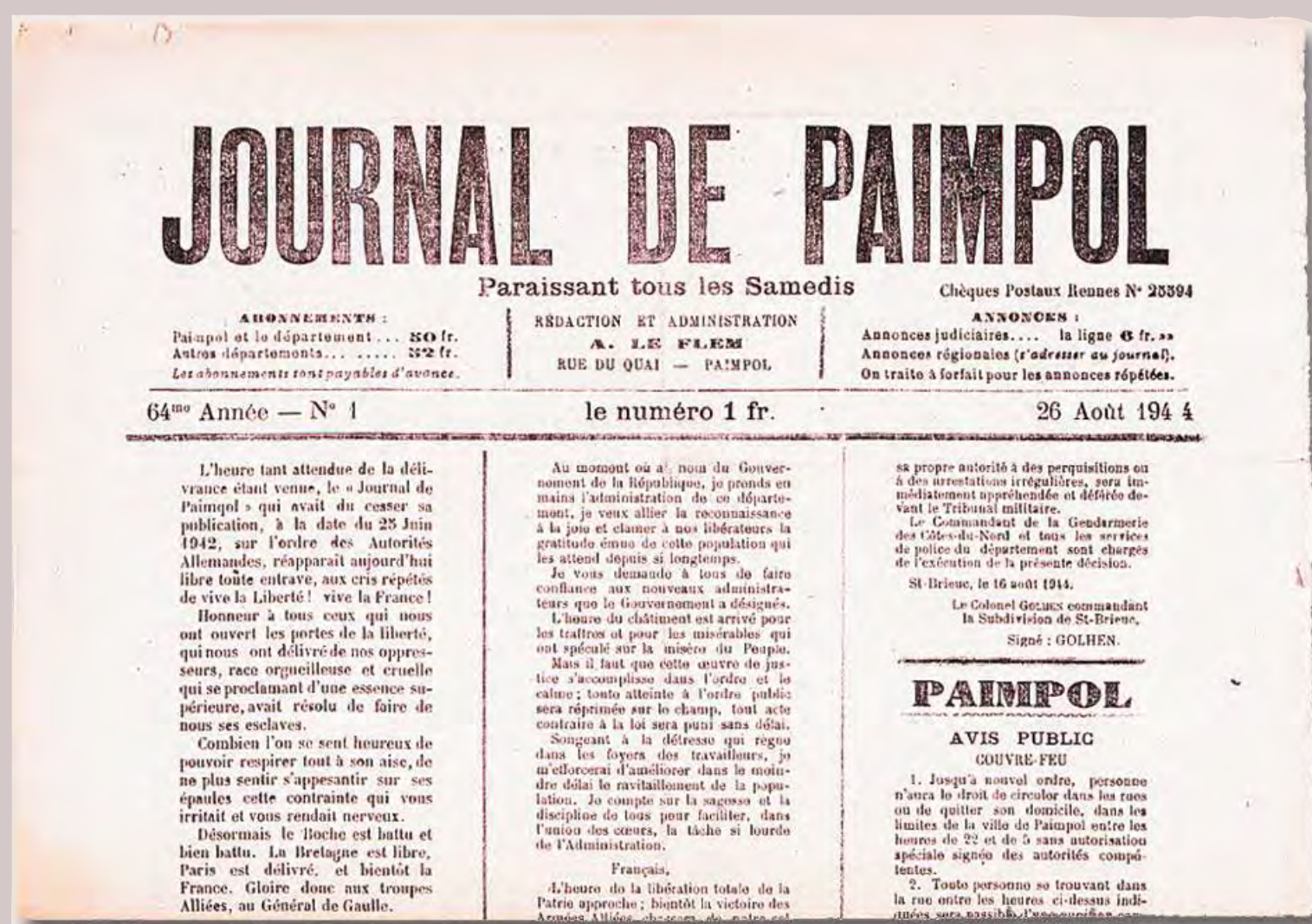
libération nationale », fustige l'inaction et le STO, dénonce les « larbins de Vichy » et les « collaborateurs de tout acabit ». Devenu mensuel en novembre 1943 sous le nom de *Patriote des Côtes-du-Nord*, il annonce, dans ses 10 numéros parus jusqu'à la Libération, les actions de lutte armée des FTP.

◀ *La France combattante des Côtes-du-Nord*, n° 1, septembre 1943 (BP 43)

## Les journaux à la Libération

Août 1944 : quatre exemples,  
quatre attitudes face  
aux ordonnances de  
la France Libre sur la presse.

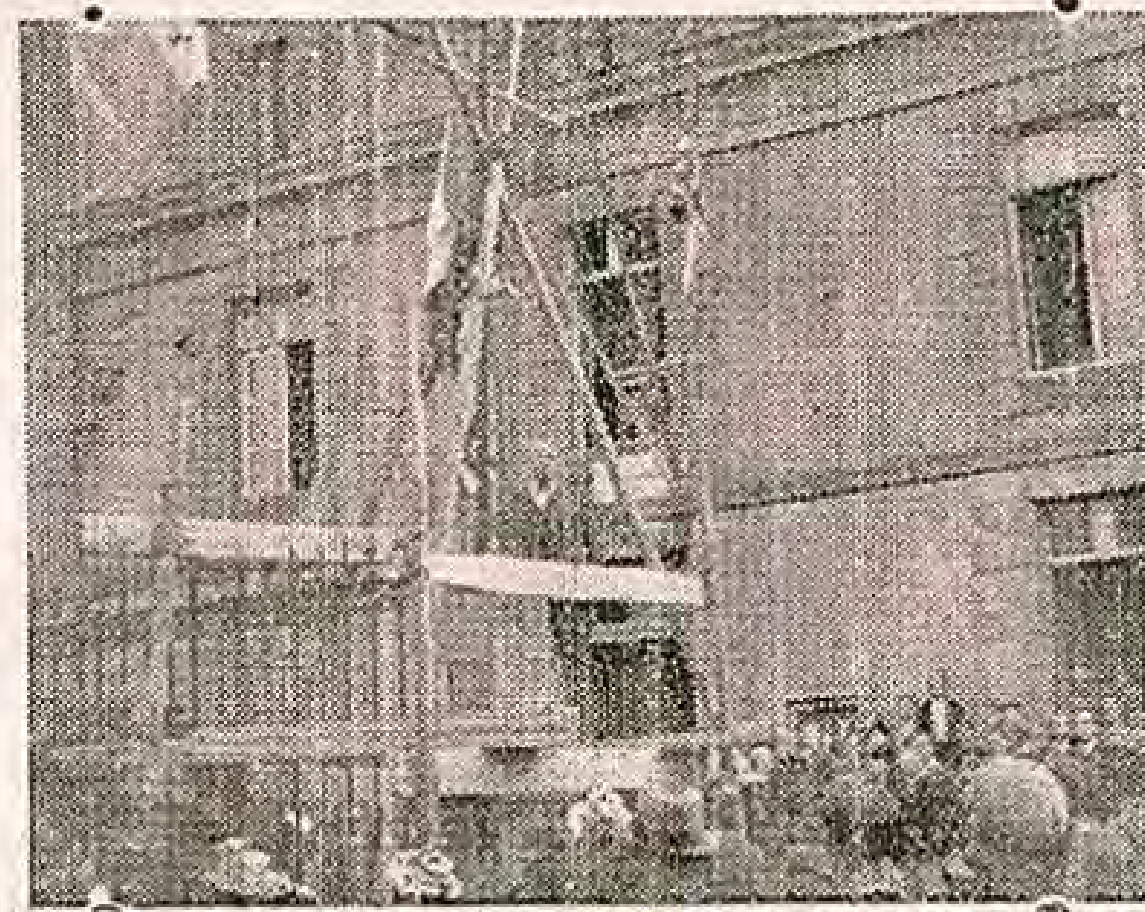
L'ordonnance du 26 mai 1944 du Gouvernement provisoire de la République française avait prévu la suspension de tous les journaux ayant continué à paraître 15 jours après le 25 juin 1940 en zone Nord. L'ordonnance du 30 septembre 1944 donne au ministre de l'intérieur et à ses délégués régionaux à l'information le droit de statuer sur les demandes d'autorisation à paraître, et l'obligation de changer de titre pour les journaux ayant paru pendant l'Occupation.



Le Journal de Paimpol, 26 août 1944 (JP 57)

Le Journal de Paimpol, ayant cessé de paraître le 25 juin 1942 sur ordre des autorités allemandes, reparait après la Libération, avant de changer de nom et de devenir La Presse d'Armor.

La visite de MM. A. Le Troquer  
et Le Gorgeu à Dinan



M. A. Le Troquer « à la tribune »



MM. Le Troquer, Le Gorgeu et Michel Geidsdoerfer  
sortant de l'Hôtel de Ville.  
Au second plan, M. Bonafous, Secrétaire Général des C.-du-N.

Dinan Républicain, 31 août 1944  
(JP 21/A)

L'ancien député-maire de Dinan, le radical-socialiste **Michel Geidsdoerfer** (1883-1964), membre du Comité départemental de libération fait reparaitre son journal. Il évoque ici, photos à l'appui (fait rarissime à cette date), la venue d'André Le Troquer, ministre, commissaire aux Régions libérées, et de Victor Le Gorgeu, commissaire de la République en Bretagne. Ce journal garde son titre jusqu'à fin novembre 1944, en dépit des injonctions du gouvernement.

Ce nouveau paysage de la presse départementale offre certes un vaste panorama politique, mais il s'agit d'une embellie ponctuelle. Beaucoup de ces titres sont éphémères surtout pour des raisons financières (le prix du papier à la hausse, le faible nombre d'abonnements, les capitaux fragiles des entreprises de presse...).



• La Croix des Côtes-du-Nord, 6 août 1944 (JP 20).

Le journal vichyste, sans évoquer la Libération du département, publie son dernier numéro avant sa confiscation en septembre 1944.

• Le Moniteur des Côtes-du-Nord, 12 août 1944 (JP 58).

Dans son dernier numéro, il proclame la Libération et propose de tourner la page. Pourtant, le journal ne reparaitra pas : son directeur, Madame Guyon, refuse le changement de titre imposé par la Direction régionale de l'information aux journaux ayant paru sous l'Occupation.

Presse hebdomadaire publiée à partir de la Libération dans le département des Côtes-du-Nord

| Titre<br>(Tendance)                                    | Lieu d'édition/<br>Aire de diffusion | Date<br>d'autorisation    | Date du<br>1 <sup>er</sup> numéro | Date du<br>dernier numéro      |
|--------------------------------------------------------|--------------------------------------|---------------------------|-----------------------------------|--------------------------------|
| <i>L'Armor libre</i> (gauche)                          | Paimpol/Goëlo                        | octobre 1944              | 28 octobre 1944                   | 1 <sup>er</sup> septembre 1945 |
| <i>L'Aube nouvelle</i> (communiste)                    | Saint-Brieuc/Département             | septembre 1944            | septembre 1944                    | [9 septembre 1950]             |
| <i>Le Combat social</i> (SFIO)                         | Saint-Brieuc/Département             | 11 octobre 1944           | 1 <sup>er</sup> novembre 1944     | 3 octobre 1968                 |
| <i>Le Républicain de Dinan</i> (radical)               | Dinan/Arrondissement                 | 12 décembre 1944          | 14 décembre 1944                  | 28 septembre 1961              |
| <i>L'Écho de Lannion</i> (conservateur)                | Lannion/Arrondissement               | 11 octobre 1944           | 11 novembre 1944                  | 31 octobre 1970                |
| <i>La Presse paimpolaise</i> (centre gauche)           | Paimpol/Côte du Goëlo                | 11 octobre 1944           | 21 octobre 1944                   | En cours                       |
| <i>Lannion Républicain</i> (gauche)                    | Lannion/Arrondissement               | 11 octobre 1944           | 4 novembre 1944                   | 31 octobre 1970                |
| <i>La Liberté des Côtes-du-Nord</i> (MRP)              | Saint-Brieuc/Département             | 20 avril 1945             | 9 juin 1945                       | 2 mars 1991                    |
| <i>Le Patriote des Côtes-du-Nord</i> (Front National)  | Saint-Brieuc/Département             |                           | 10 septembre 1944                 | 27 décembre 1945               |
| <i>Le Petit bleu des Côtes-du-Nord</i> (centre gauche) | Dinan/Arrondissement                 | 1 <sup>er</sup> mars 1946 | 23 mars 1946                      | En cours                       |
| <i>Le Courrier indépendant</i> (centre droit)          | Loudéac/Arrondissement               | 11 octobre 1944           | 4 novembre 1944                   | En cours                       |
| <i>Le Journal de Guingamp</i> (centre droit)           | Guingamp/Arrondissement              | septembre 1945            | 17 avril 1948                     | En cours                       |
| <i>Renouveau</i> (Action catholique)                   | Saint-Brieuc/Département             | 21 octobre 1944           | 30 décembre 1944                  | 25 septembre 1955              |

Le Petit Bleu des  
Côtes-du-Nord

Une exception qui dure...

Cet hebdomadaire d'« informations politiques agricoles et maritimes » est fondé le 23 mars 1946 dans le prolongement du *Petit Bleu*, journal républicain né en 1903. Il est lancé par René Pleven (1901-1993), alors conseiller général du canton de Dinan (septembre 1945), député des Côtes-du-Nord (octobre 1945), qui vient de quitter le Gouvernement provisoire. Il y signe chaque semaine un éditorial, sauf pendant les périodes où il assume des responsabilités gouvernementales. Par ailleurs, le journal publie régulièrement, en supplément, ses discours aux congrès de vie de l'Union démocratique et socialiste de la résistance (l'UDSR), à l'Assemblée nationale, devant diverses instances internationales, lorsqu'il assume la fonction de président du Conseil. Les orientations politiques de René Pleven transparaissent dans ses éditoriaux. L'adversaire à combattre est le Parti communiste. Les pays à régime socialiste sont par ailleurs une cible privilégiée et les violations de la démocratie y sont sévèrement critiquées. Le journal se caractérise aussi par ses orientations atlantistes (pro-américaines) et son appui est permanent à la construction de l'unité européenne. Sous la V<sup>e</sup> République, René Pleven soutient les



René Pleven vérifiant la première page du *Petit Bleu des Côtes-du-Nord* (DR - Coll. Famille Pleven), *Le Petit Bleu*, 10 mai 2013, Bibliothèque municipale de Dinan. [<http://www.le-petitbleu.fr/2013/05/10/il-y-a-20-ans-disparaissait-rene-pleven/>]

grandes orientations de la politique du Général de Gaulle, de Georges Pompidou et de Valéry Giscard d'Estaing et condamne d'emblée la politique de François Mitterrand.

Dernières nouvelles du *Petit Bleu* : il a été racheté par le groupe Ouest-France et est passé à la rotative en 1998. Désormais recentré sur le pays de Dinan, il « colore » l'est du département.



Caricature de Don et article « *Le Journaliste* » à l'occasion de la mort de René Pleven, *Le Petit Bleu*, n° 2448, 23 janvier 1993 (JP 159)

## Sixième partie : Vers la presse d'aujourd'hui

### La presse régionale

Elle est née au XVIII<sup>e</sup> siècle, sous forme d'affiches, composées d'annonces commerciales et de l'état civil des notables locaux. La loi de 1881 permet son explosion avec la naissance de *La Dépêche de Brest* et de *l'Ouest* en 1886 et *L'Ouest-Éclair* en 1899 en Bretagne.

La Première Guerre mondiale renforce cette presse de proximité chez des Français avides de nouvelles du front. En 1939, la presse régionale est plus lue que la presse nationale. Après 1945, les journaux quotidiens régionaux d'informations générales vont supplanter définitivement les journaux d'opinion. En 1946, 175 quotidiens provinciaux tiraient à près de 7 millions d'exemplaires. Ils sont aujourd'hui moins de 60 pour moins de 6.



Le samedi 26 août 1944, la Une titre sur « Paris est entièrement libéré » et la double page intérieure est consacrée au département. La priorité est donnée aux informations sur le ravitaillement et le redémarrage de l'activité économique. Elles partagent l'espace avec les récits de la Libération (Tréguier) et les rubriques judiciaires et nécrologiques. Quelques brèves fustigent les profiteurs (« Les indécrottables », « En prison »...). Cette double page est le reflet fidèle d'un département qui se relève encore difficilement de l'Occupation.

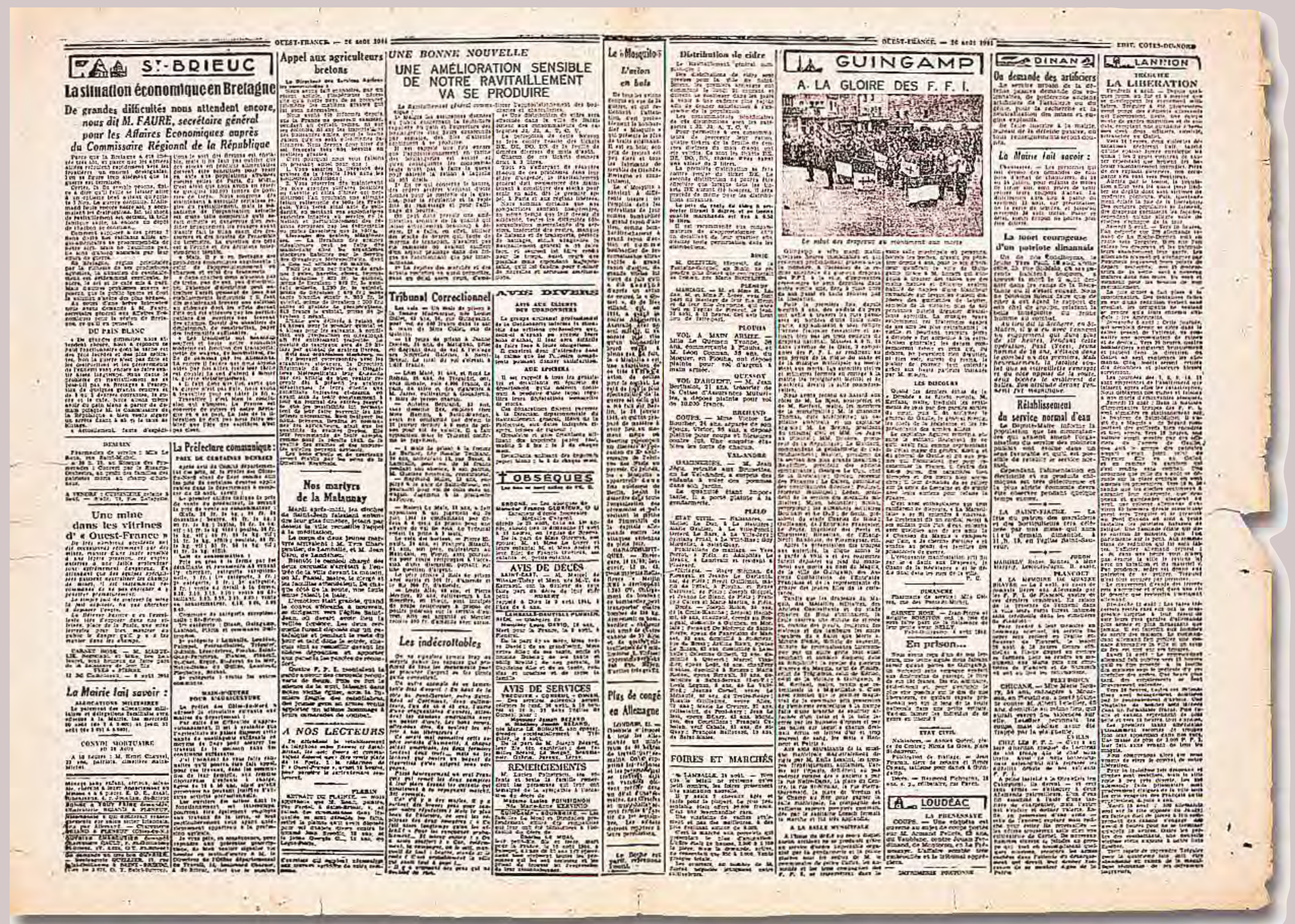
◀ *Ouest-France, Journal Républicain du matin, n° 18, samedi 26 et dimanche 27 août 1944 (JP 166/A)*

### Ouest-France

Le premier quotidien de France (751 000 exemplaires par jour en 2015) est né à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. En 1899, deux chrétiens démocrates, l'abbé Trochu et l'officier de marine Emmanuel Desgrées du Loû, fondent un journal pour réconcilier l'Église et la démocratie. *L'Ouest-Éclair*, devenu dans les années 1930 un journal régional de premier plan, va connaître sa période sombre avec l'Occupation. En effet, aux mains de collaborateurs, il continue à paraître jusqu'en 1944.

Au lendemain de la Libération de Rennes, deux résistants, Paul Hutin et François Desgrées du Loû, membres de la famille propriétaire du journal, le reprennent et le relancent le 7 août 1944 sous le nom de *Ouest-France*. L'attachement à la Démocratie chrétienne est réaffirmé et de nombreux membres du MRP (Mouvement Républicain Populaire) comptent parmi ses administrateurs.

Attaché à cette ligne centriste, son lectorat fidèle est sensible à ses options morales, sociales et religieuses. *Ouest-France* qui se veut « ni de droite, ni de gauche, mais au centre des préoccupations des gens » (Philippe Amyot d'Inville) marque « l'histoire de la presse », d'une part, et l'histoire des régions de l'Ouest, d'autre part, de son « humanisme tranquille ». *Ouest-France*, journal centenaire depuis 1999, a su « se rendre nécessaire ».



ouest  
france

En 1945, le tirage est déjà de 350 000 exemplaires et ne cessera de croître régulièrement (700 000 en 1981, 800 000 désormais). *Ouest-France* est le journal numéro un de la presse française avec 2 524 000 lecteurs, dans une région où près de 70 % des habitants lisent

régulièrement un quotidien régional. Ses 53 éditions locales sont le fait de 1 506 employés dont 576 journalistes et 2 649 correspondants. Aujourd'hui, *Ouest-France* mise sur le numérique en lançant « l'édition du soir », un journal 100 % connecté.

## Le Télégramme

Le premier numéro du *Télégramme de Brest et de l'Ouest* date du 18 septembre 1944. Il prend la suite de *La Dépêche de Brest et de l'Ouest*, éditée et imprimée à Brest depuis 1886 puis à Morlaix à la fin de la Seconde Guerre mondiale. C'est donc de Morlaix, avec le même propriétaire (des commerçants brestois) et le même directeur-rédacteur en chef (Louis Coudurier), que la nouvelle feuille d'abord limitée à 2 pages, prend de plus en plus d'ampleur au fil des années. En 2002, il passe au format tabloïd de 24 pages.

Parallèlement, les éditions locales se multiplient, tandis que des suppléments gratuits *Télé Hebdo*... apparaissent à la fin des années 1960.

*Le Télégramme* a été, dans les années 1965-1970, à l'avant-garde de la modernisation de la presse française. En 1967, il est le premier quotidien d'information à disposer de rotatives mixtes typo-offset qui permettent d'utiliser de la couleur, qu'on

retrouve en 1968, en Une puis dans le traitement de la publicité. Dès le début des années 1970, les photocomposeuses sont utilisées pour la totalité du journal qui est entièrement imprimé en offset. Depuis 2002, sur tablette, *Le Télégramme* est aussi investi dans la télévision locale avec la chaîne *Tébéo*.

Sur le plan politique, on sait que *Le Télégramme* a été autorisé à paraître en 1944 au titre du parti radical-socialiste. S'il a abandonné depuis tout militantisme, « l'esprit qui l'anime n'en demeure pas moins celui du centre gauche laïc, éloigné de toutes les chapelles et des extrêmes ».

En 2014, *Le Télégramme* tire à 207 000 exemplaires, les chiffres étaient de :

- 96 000 en 1949,
- 103 000 en 1954,
- 131 000 en 1964,
- 170 000 en 1974,
- 202 000 en 1984.

La zone d'influence est la même que celle de *La Dépêche*, c'est-à-dire surtout la Basse-Bretagne avec une moindre

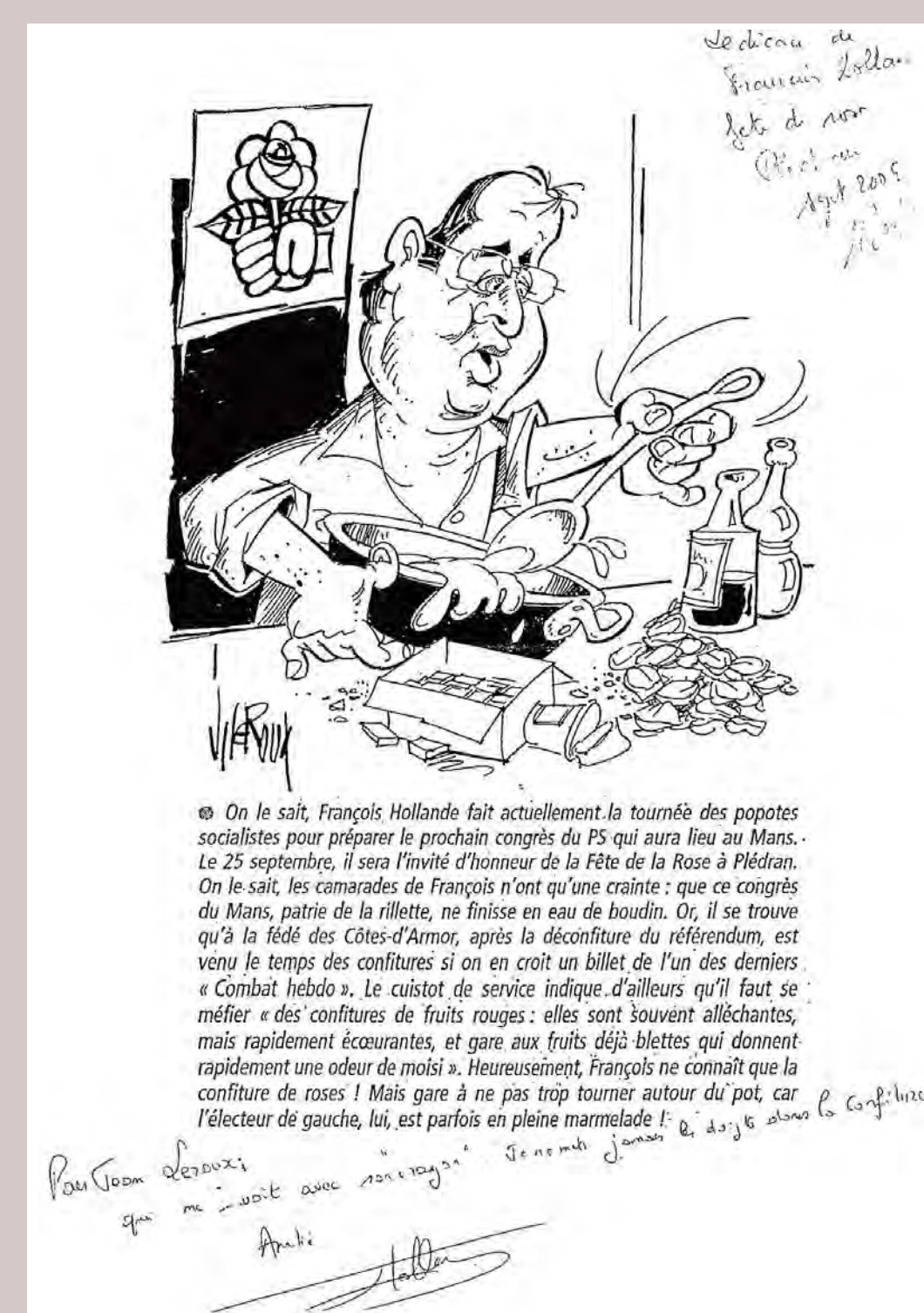
pénétration dans le secteur Sud-Est (Morbihan), mais un solide bastion : le Finistère où s'effectuent les 6/7<sup>e</sup> de sa diffusion. Il compte 18 éditions locales et emploie aujourd'hui 550 personnes, dont 220 journalistes et 600 correspondants.

## Le fonds Jean Le Roux, un fonds original

Jean Le Roux, professeur de dessin au lycée Rabelais et au collège Anatole Le Braz, mais aussi à l'École des Beaux-Arts de Saint-Brieuc, a travaillé pour différentes publications telles que *Elle*, *Ici-Paris*, *Temps de l'Ouest*, *Le Paysan breton*, *Le Télégramme*... Le fonds Jean Le Roux (qui couvre les années 1971-2007) est conservé aux Archives départementales des Côtes-d'Armor depuis 2010. Il se compose d'une collection de dessins originaux destinés à la publication. On notera particulièrement la série des « griffonnages », parus quotidiennement dans *Le Télégramme*, souvent accompagné de petits textes explicatifs de Patrick Le Nen sur la vie politique locale.



*Le Télégramme*, édition des Côtes-d'Armor, 8 mars 1990, « Adieu Côtes-du-Nord. Bonjour Côtes-d'Armor ! » (JP 167)



*Le Télégramme*, caricature originale de Jean Le Roux, avec dédicace et signature de François Hollande, alors premier secrétaire du parti socialiste, 25 septembre 2005 (57 Fi 229)

## Les éditions départementales et locales de la presse régionale

Les premières tentatives d'éditions départementales dominicales se contentaient d'adapter le bandeau du journal au département destinataire de l'édition, l'information demeurant inchangée (voir *L'Ouest-Éclair*, 1911). Ensuite, dans les éditions quotidiennes, des pages furent réservées aux informations départementales. Dans les années 1960, apparaissent les premières éditions spécifiques avec le *Saint-Brieuc Magazine*, supplément hebdomadaire du *Télégramme* de 1966 à 1968. Finalement, en 1997, les deux grands quotidiens bretons adoptèrent avec succès cette formule du dimanche.

Depuis les années 1970, les éditions quotidiennes ont des pages réservées par arrondissement (cinq pour les deux quotidiens régionaux dans le département) avec une indication sur le bandeau, près du titre en première page.



*Saint-Brieuc Magazine*, supplément hebdomadaire du *Télégramme*, s.d.[1966] (JP 167/B)



*Ouest-France Dimanche*, 5 décembre 1999, n° 105, « Les paysans s'en vont mais ne désarment pas » (JP 166/B)

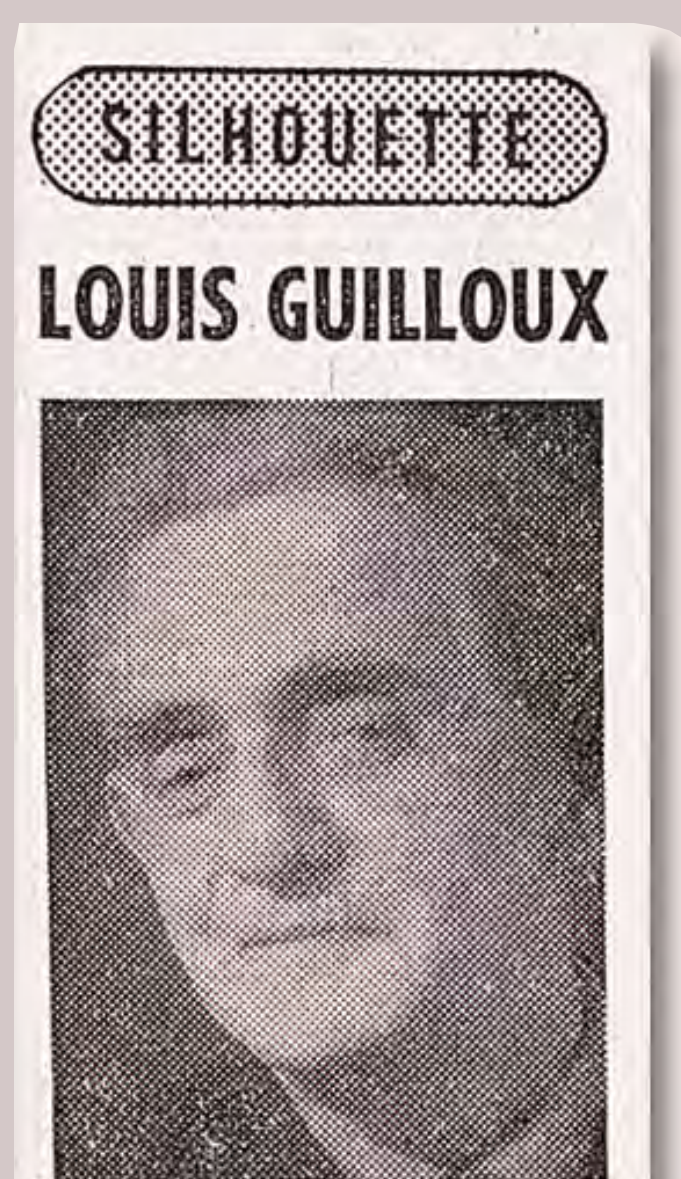


*Les Côtes-du-Nord : Journal Républicain, Édition du dimanche de L'Ouest-Éclair*, 19 novembre 1911 (JP 111)

## Quelques actualités

### Louis Guilloux

Le titulaire du prix Renaudot en 1949, pour *Le Jeu de Patience* est de nouveau distingué par le Grand prix national des lettres en 1967. *Ouest-France*, comme tous les journaux du département, lui rend hommage, le 5 décembre 1967 comme ici avec ce petit article qui nous invite à découvrir « la simplicité du cœur » qui qualifie son œuvre.



Il est un des plus grands écrivains français, et peu de ses compatriotes le connaissent. Loin de Paris et de la vie littéraire, on parle peu de lui. Il est resté fidèle à son Saint-Brieuc natal, qu'il a peu quitté, où il dirige le Centre culturel municipal.

Avec sa tête de doux vieillard et son allure de prophète, ce Breton est toujours du côté des meurtris. Il est avec le roseau, contre la tempête qui l'écrase. Derrière ce doux visage, gronde une tête, humble et grande colère contre l'injustice.

Ce fils d'ouvrier, qui n'a pas oublié son enfance pauvre, et qui préfère au titre d'écrivain celui d'ouvrier des lettres », est né en 1899. Son père était cordonnier et militant socialiste. Une bourse, obtenue par son instituteur, l'envoie au lycée jusqu'au bachelier. Il échoue. Après plusieurs métiers, il fait une entrée fracassante en littérature avec *Maison du Peuple* (1927), *Compagnons* (1930), et, le plus important : *Le sang noir* (1935), dont fut tiré *Cripure*, que nous avons vu récemment à la télévision. Puis c'est ensuite *Le pain des rêves* (1942), *Le jeu de patience*, Prix Renaudot (1949), *Absent de Paris*, *Parpagnac*, *Les batailles perdues*.

Mais, ce soir, c'est une peinture de l'amitié qu'il nous livrera avec l'adaptation de *Compagnons*, qui est le reflet de son enfance marquée par les problèmes sociaux.

A propos de cette œuvre, Albert Camus disait : « Je défie qu'on lise *Compagnons* sans le terminer la gorge serrée ».

Lisez Louis Guilloux, vous serez surpris par la simplicité du cœur.

« Silhouette. Louis Guilloux »,  
*Ouest-France*,  
5 décembre 1967 (JP 166/A)

## Les journaux de la colère

Les luttes sociales font souvent la « Une » des journaux locaux. Les journalistes semblent alors faire corps avec leur lectorat pour exprimer les mécontentements. Des grèves dans les carrières aux mouvements sociaux du Joint Français ou de Chaffoteaux-et-Maury en passant par l'écho des réactions paysannes, l'histoire sociale passe par l'étude de la presse départementale.



« Emploi : le Trégor déchiré », Semaine du 4 au 10 octobre 1984, *Le Trégor* (JP 162)

Ici, c'est l'annonce de licenciements par la CGE dans les usines de Guingamp, Lannion et Tréguier en octobre 1984 qui provoque la colère. « L'état de choc » titre l'édition sur un montage photographique inédit.

*Nekepell*, l'hebdo du Centre Ouest Bretagne, qui se voulait un journal indépendant et de débats, publia 65 numéros avant de s'éteindre à cause de difficultés financières. Né de la volonté de quatre acteurs de la vie économique et culturelle du centre Bretagne, il est à l'image des efforts faits pour que vive et se développe ce « pays ».

*Nekepell*, l'hebdo du Centre Ouest Bretagne, 15 mai 1996-6 août 1997, Mellionnec (JP 169)

## « La presse à gratter du département »

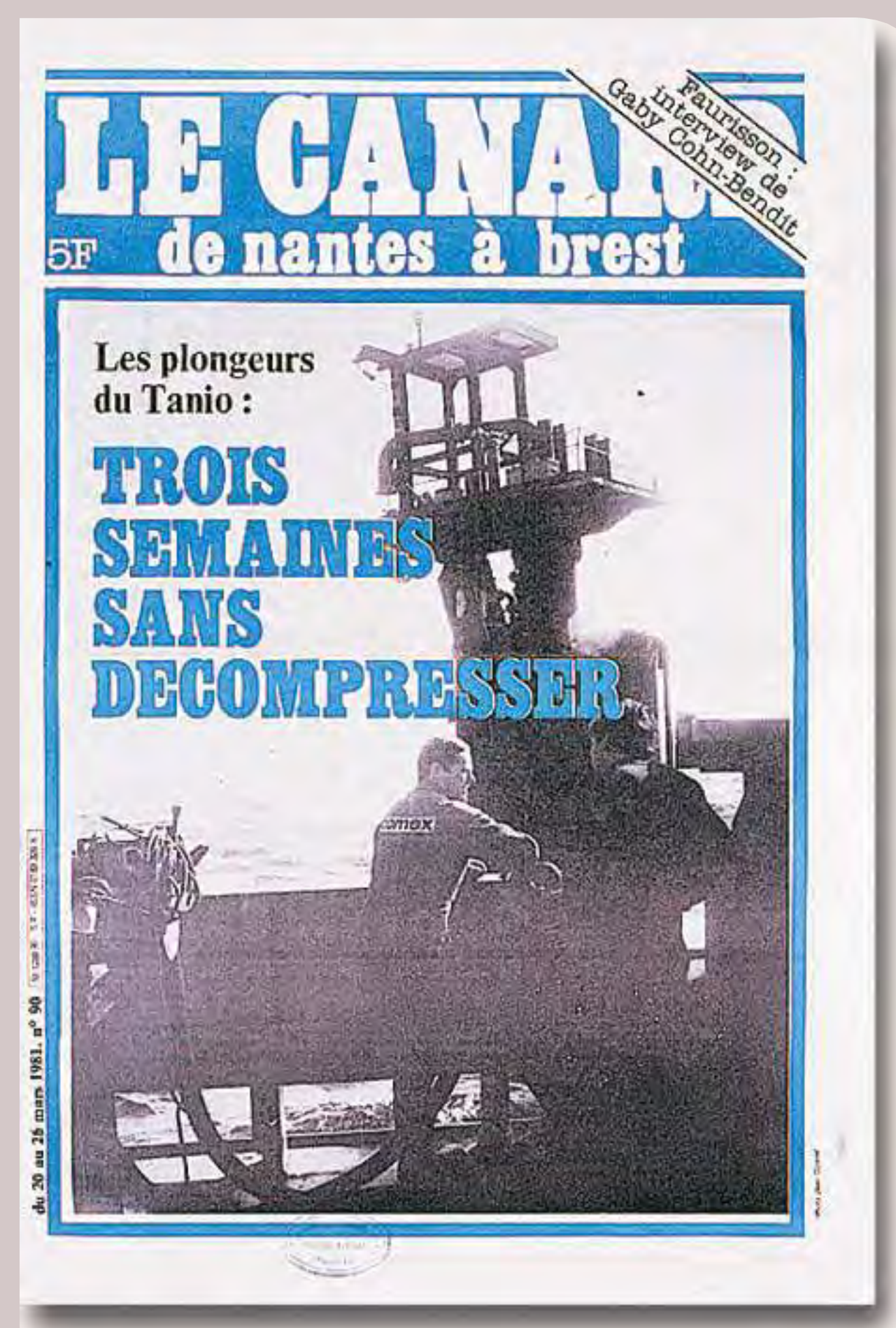
### *Le Canard de Nantes à Brest* (1978-1981)

Après un appel à souscription en septembre 1977, constitué en société de presse à Guingamp en octobre, *Le Canard de Nantes à Brest* diffuse une feuille volante pour définir ses orientations. Son premier numéro sort le 13 janvier 1978. Bi-hebdo, il devient hebdomadaire en janvier 1981. Le dessinateur Nono contribua au succès du titre, aiguillon des courants politiques d'une gauche bretonne très « plurielle ».



Tiré à part présentant *Le Canard de Nantes à Brest*, dessin de Nono, s.d. [septembre 1977] (1 J 128/8)

De tous les combats de l'époque, Plogoff, les marées noires, l'enseignement du breton... *Le Canard* parvint difficilement à toucher plus de 5 000 lecteurs. En janvier 1982, il suspend son vol pour devenir l'éphémère *Bretagne actuelle* jusqu'au 16 avril 1982.



*Le Canard de Nantes à Brest*, n° 90, du 20 au 26 mars 1981 (JP 140)

Un an après le naufrage du Tanio (8 mars 1980), l'inquiétude est encore à la « Une » et la colère ne retombe pas.



## La presse politique départementale

Les Fédérations départementales des partis politiques nationaux ont à cœur, depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, d'exposer leurs idées par un périodique. Dans l'entre-deux-guerres, l'Action française, les Démocrates chrétiens, le Parti social français, les Radicaux socialistes et les Socialistes avaient un journal dans les Côtes-du-Nord. À partir de 1944, le nombre de ces journaux politiques augmente avec, entre autres, *L'Aube Nouvelle* du Parti communiste.

Caractérisée par des tirages limités, et de faibles moyens de diffusion, cette presse est aussi très sensible aux aléas du militantisme local. Elle n'en demeure pas moins un élément majeur d'expression démocratique.

Actuellement, la plupart des partis politiques donnent surtout la priorité à leur site internet.

## Les hebdomadaires de pays, « la petite presse qui monte »

Le département des Côtes-d'Armor compte actuellement huit hebdomadaires locaux qui viennent s'ajouter aux deux grands quotidiens régionaux. Cela fait, sans conteste, du département l'un de ceux dont la couverture et le lectorat sont les plus développés.

Cela tient d'une part à l'héritage, voire à la continuité des nombreux titres locaux déjà évoqués et, d'autre part, à l'attachement des lecteurs pour des éditions locales de la part des grands quotidiens.

La vivacité de cette presse s'appuie aussi sur les progrès de la technique : les rotatives offset qui dans les années 1970 permettent d'augmenter le nombre de pages, l'informatisation des rédactions qui, tout en faisant baisser certains coûts, permet de gagner du temps et d'élargir le champ de sujets traités. Sa force tient aussi à son adéquation avec les attentes d'un public à la recherche d'une informa-

tion plus individualisée, plus ajustée à ses loisirs de fin de semaine. En lien avec l'émergence des « Pays » dans le cadre de la politique d'aménagement du territoire, ces journaux ne se privent pas de dénomination géographique précise.

Le dernier né, *Le Penthièvre*, a soufflé en octobre 2001 sa première bougie et sorti pour l'occasion un numéro spécial anniversaire. Ce fut l'occasion d'une présentation de cette « presse qui monte ».

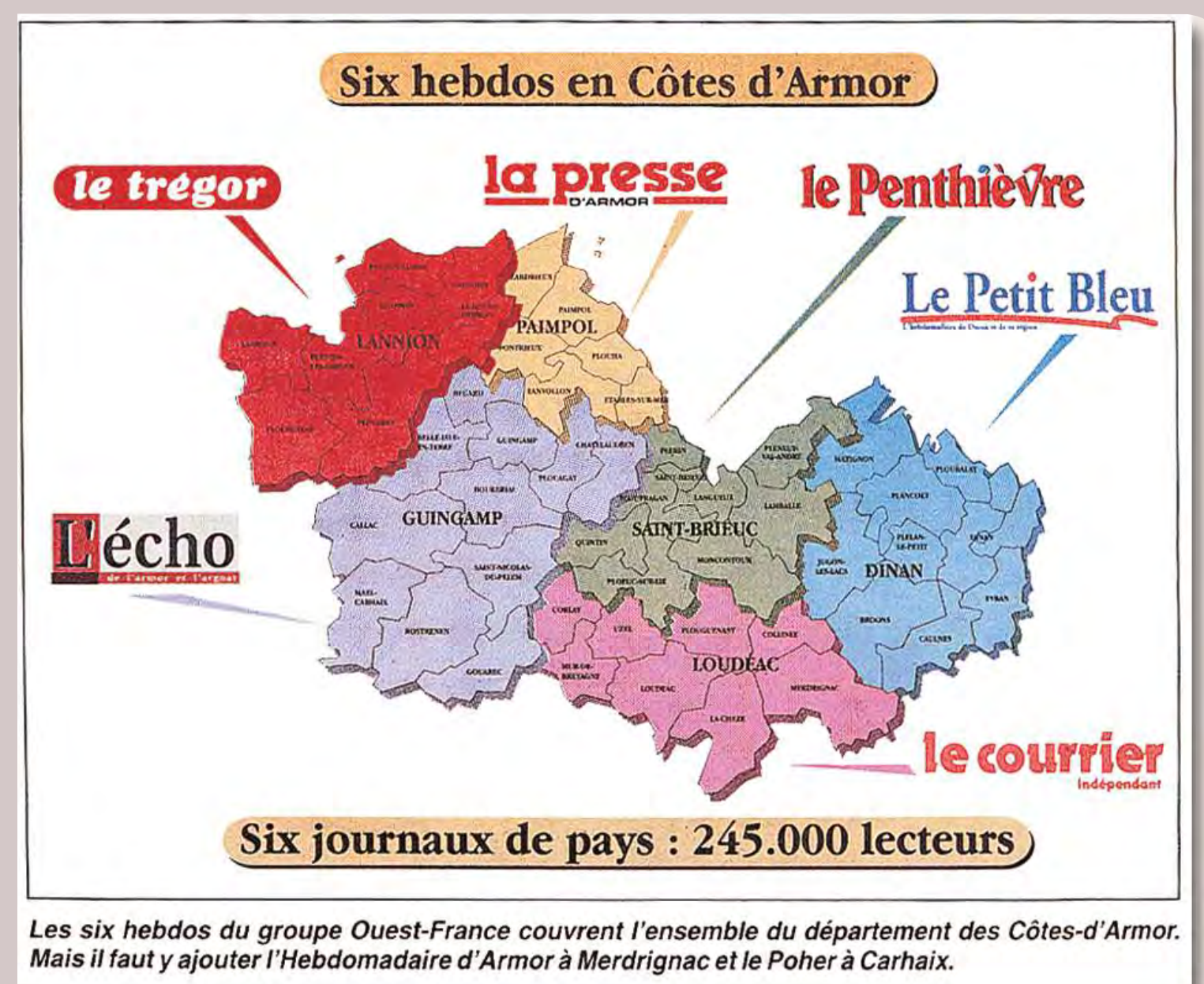
Six hebdomadaires appartiennent au groupe SIPA OUEST-FRANCE et comptaient, à l'automne 2001, 245 000 lecteurs : *Le Trégor* à Lannion (entre 18 et 22 000 exemplaires) ; *L'Écho de L'Armor et de l'Argoat* à Guingamp (entre 10 et 12 000 exemplaires), *Le Courrier Indépendant de Loudéac* (entre 8 et 9 000 exemplaires), *La Presse d'Armor* (entre 7 et 9 000),



- *Informations Ouvrières-22*, n° 45 (JP 172)
- *Vivre au pays* : « Le combat socialiste », janvier 2000 (JP 142/C)
- *L'Aube Nouvelle*, n° 83, janvier 2000 (JP 152)
- *Combat Breton* : *Katezen Emgann*, janvier 2000 (JP 171 A)
- *Le Combat hebdo*, n° 1150, janvier 2000 (JP 141)
- *La Flamme d'Armor*, n° 19, janvier-février 2000 (JP 174)
- *Courrier des Démocrates sociaux Côtes-d'Armor*, n° 10, mai 1994 (JP 173)

*Le Petit Bleu de Dinan* (entre 7 et 9 000), *Le Penthièvre* (entre 5 et 7 000).

*Le Poher* (5000 exemplaires), basé à Carhaix (rattaché au *Télégramme*) touche une partie du département ainsi que *L'Hebdomadaire d'Armor* de Merdrignac (8 000 exemplaires).



Carte tirée du numéro spécial anniversaire *Le Penthièvre*, 5 octobre 2001 (JP 178)

Des livres aux Archives :  
un fonds et des formes !

La rencontre entre les élèves et le Livre ancien aux Archives départementales des Côtes-d'Armor est tout d'abord un émerveillement à la vue des ouvrages disposés sur les rayonnages de la bibliothèque, lors d'une visite des magasins de conservation.

Exclamations garanties ! Impossible de ne pas s'arrêter devant ces travées !

Les couvertures et les dorures témoignent d'un patrimoine appartenant, le plus souvent, à l'imaginaire des élèves. Les comparaisons fusent, renvoyant aux univers de héros de fiction. Ici, ce patrimoine devient réalité en prenant chair sous leurs yeux. Mais déjà le vocabulaire leur manque pour aller plus loin dans la découverte. Alors, quelques commentaires sont donnés et chacun comprend qu'il s'agit d'un pan entier de notre histoire qui s'offre à nos yeux. La suite de la visite aigüise de nouveau cet appétit insoupçonné des élèves pour le livre. En effet, le passage par l'atelier de reliure-restauration est un autre moment clé de cette initiation. Outils et matériaux sont autant de portes ouvertes vers le passé pour des élèves qui découvrent alors un métier d'art. Les gestes, les outils, les matériaux, les mots impressionnent... Les ennemis de la bonne conservation du livre sont aussi évoqués. La visite se termine et la notion de découvertes prend tout son sens car le livre n'était pas l'objet prioritaire de cette « visite des archives ». Ensuite, lors de séances pédagogiques organisées par le service éducatif, les ouvrages reprennent leur place en complément des documents originaux d'archives. Des ouvrages manuscrits comme des bréviaires, des ouvrages imprimés comme des incunables ou l'*Encyclopédie* sont ainsi associés aux études réalisées par les élèves. La presse ancienne est aussi fréquemment consultée par les classes et l'exposition itinérante « C'est écrit dans le journal ! » en présente les trois siècles d'histoire dans le département.

Avec l'exposition « Une bibliothèque aux archives », le Livre est au cœur de la découverte patrimoniale. Le livre n'est pas seulement objet de collection, voire de décor : les publics scolaires peuvent l'appréhender sous toutes ses facettes, sur le fond comme sur les formes ! C'est tout autant une histoire de techniques (manuscrits, imprimés, reliures, estampes, formats, marques, ex-libris...) que de savoirs (les imprimeurs, les contenus, la liberté d'expression...). Pour permettre aux enseignants et aux élèves de cheminer dans ce patrimoine, le dossier pédagogique du service éducatif propose des outils de découvertes interdisciplinaires (glossaire, fiche d'analyse, chronologie...). En effet, le Livre n'est pas l'apanage d'une matière scolaire, c'est un objet d'étude pour tous. C'est donc à une nouvelle « aventure des écritures » que l'exposition invite les élèves du département pour que Livres et Archives soient associés dans leur étude et s'impriment dans leurs parcours d'éducation.

Emmanuel Laot  
PROFESSEUR, CONSEILLER RELAIS  
DU SERVICE ÉDUCATIF



Archives départementales  
des Côtes-d'Armor

SOUS LA DIRECTION DE :  
**Anne Lejeune**  
Directeur des Archives départementales des Côtes-d'Armor

COORDINATION :  
**Patrick Pichouron**  
Attaché de conservation du patrimoine,  
chef du service des publics

RÉALISATION :  
**Emmanuel Laot**  
Professeur d'histoire-géographie,  
conseiller-relais du service éducatif

**Catherine Dolghin**  
Assistante de conservation du patrimoine,  
animatrice culturelle au service éducatif

**Olivier Justafré**  
Relieur-restauteur

**Morgane Perrier**  
Stagiaire, étudiante en master 2 « Culture de l'écrit  
et de l'image » (Université Lyon II / Enssib).

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES  
ET REPRODUCTION DES DOCUMENTS :  
**Patrick Bessas**  
Photographe

Archives départementales des Côtes-d'Armor  
7, rue François-Merlet – 22000 Saint-Brieuc  
Tél 02 96 78 78 77  
mél archives@cotesdarmor.fr  
archives.cotesdarmor.fr



© Archives départementales des Côtes-d'Armor - 2015  
Tous droits réservés. Toute réimpression ou reproduction  
sans autorisation est formellement interdite.

Archives  
départementales  
des Côtes-d'Armor



Une  
Bibliothèque  
aux  
Archives  
LIVRES ET JOURNAUX ANCIENS,  
PATRIMOINE ÉCRIT DES CÔTES-D'ARMOR

Dauphin Cempier



Vous pouvez le télécharger  
sur le site des Archives départementales  
des Côtes-d'Armor  
archives.cotesdarmor.fr

Ce dossier pédagogique est gratuitement  
mis à la disposition des établissements scolaires  
par le Conseil départemental des Côtes-d'Armor





Exemplaire de la  
Très Ancienne Coutume  
de Bretagne, 1476  
(AD22, 1 Ms 25)



Reliures et outils du doreur,  
XVII<sup>e</sup> – XVIII<sup>e</sup> siècle  
(AD22)



Reliures aux armes,  
XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle  
(AD22, 14 bi 1, 186, 187-188, 232-234).



Gazettes imprimées,  
XVIII<sup>e</sup> siècle  
(AD22, non coté)

um onus quantūcūq; maximū pro tua ampli ac pollicetur. nullum onus quantūcūq; maximū pro tua ampli ac pollicetur. nullum onus quantūcūq; maximū  
usat. Quēcūq; in fortunis eius sunt : omnia tudine tuenda recusat. Quēcūq; in fortunis eius sunt : omnia tudine tuenda recusat. Quēcūq; in fortunis eius sunt :  
z tuam Sanctitatē ex corde ac toto procum tibi exposita sunt: 7 tuam Sanctitatē ex corde ac toto procum tibi exposita sunt: 7 tuam Sanctitatē ex corde ac toto procum  
obrestaturq;: quatenus ipsū ac patriā suābens pectore rogat: obrestaturq;: quatenus ipsū ac patriā suābens pectore rogat: obrestaturq;: quatenus ipsū ac patriā suā  
eris perpetuo habere cōmendatissimam; am: imo tuam digneris perpetuo habere cōmendatissimam; am: imo tuam digneris perpetuo habere cōmendatissimam;



Reliures en parchemin,  
XVII<sup>e</sup> – XVIII<sup>e</sup> siècle  
(AD 22, 14 bi 6, 9).



Étiquette ex-libris gravée  
sur cuivre de François-Thomas  
Jaume, XVIII<sup>e</sup> siècle  
(AD22, 14 bi 86)

Visuel en arrière-plan  
—  
Gravure sur cuivre de Claude Chastillon  
figurant le Mont-Saint-Michel, XVII<sup>e</sup> siècle  
(AD22, 14 bi 276).